LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT.

Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 15 octobre, 1930 — No 32

Marraines de guerre

Si vous avez connu la tranchée, le bombardement, la *cagna* pouilleuse et le gousset vide, pendant les terribles années 1914-1918; il n'est pas nécessaire de vous dire ce que contenait de douceur et de baume cette expression: *marraine de guerre*.

Mais si vous aviez alors tout l'Atlantique et la moitié de l'Amérique entre votre peau et la mitraille; si vous moissonniez gaiement une abondante récolte et vendiez le blé trois piastres le minot, quand nous aiguisions nos dents sur du pain (soi-disant) noir, pailleux, terreux et mystérieux; si vous n'avez pas à diviser votre vie en deux: le temps des illusions et de la jouissance avant la guerre, et celui des désillusions depuis le grand malheur; dans ce cas, un mot d'explication n'est pas inutile.

Une marraine, dans la terminologie d'église, est une brave personne qui tient un enfant sur les fonts baptismaux, et s'engage à l'élever chrétiennement si les parents viennent à manquer. L'affection qui naît de cette parenté spirituelle porte la marraine à faire des présents au filleul ou à la filleule.

Par analogie, on appelait marraine de guerre cette compatissante personne,—américaine, canadienne française, anglaise ou autre—, qui se faisait la pourvoyeuse de petites délicatesses au soldat qu'elle adoptait. Souvent, elle ne le connaissait pas personnellement, ne l'avait jamais vu, n'était pas de la même nationalité, ne parlait pas la même langue. Le sentiment qui la poussait à lui expédier des friandises et quelquefois de l'argent de poche, ne provenait pas de ce qu'il fût M. Un Tel, mais de ce qu'il était soldat, luttant pour la cause commune.

* * *

Or voici que Sa Grandeur Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, qui bataille vaillamment aux avant-postes du christianisme, a eu l'idée géniale de chercher pour chaque régiment de son armée (c'est-à-dire, pour chacune de ses nouvelles colonies), une marraine. La marraine serait une paroisse mieux établie, très chrétienne, d'un esprit apostolique, consentant à prendre sous sa tutelle une localité récemment fondée, dépourvue encore des moyens suffisants pour se développer normalement.

Nous apprenons par la *Survivance* du 9 octobre que la première paroisse de l'Est à se faire marraine d'une paroisse de la Rivière de la Paix, est celle-là même dont Sa Grandeur Mgr Guy est originaire. St-Joseph de Montréal adopte le pauvre St-Joseph de Grouard. Plus tard ce dernier se fera protecteur à son tour.

Comme le fait judicieusement remarquer la *Survivance* d'Edmonton, le Canadien français du Québec ne manque pas de générosité. Que d'oeuvres chrétiennes, en effet, lui doivent leur fondation et développement! Mais avec un peu plus de méthode, un contact plus intime entre lui et son frère besogneux, une connaissance plus approfondie du bien à faire, les charités deviendraient plus nombreuses et plus abondantes. On se désintéresserait moins de la colonisation par les nôtres, et de nouvelles perspectives s'ouvriraient dont toute la race serait,—et cela bientôt—la bénéficiaire.

Il n'y a pas de doute que la paroisse St-Joseph de Montréal aura, sans tarder, de nombreuses imitatrices. Leurs oeuvres locales n'y perdront rien, mais y gagneront. L'expérience ne nous a-t-elle pas maintes fois démontré que le coeur généreux pour le pauvre au loin, l'est bien plus pour ceux de son voisinage! Et quel appoint pour les Canadiens français, d'avoir de florissantes colonies un peu partout sur les immenses territoires du Dominion!

J. de L.

Monsieur Paul Suzor

N. D. L. R. — Bien que nous ayons déjà, à deux reprises, publié des comptes rendus assez détaillés sur la visite en Saskatchewan de M. le consul de France, il nous fait plaisir de mettre devant les yeux de nos lecteurs le communiqué suivant reçu d'un ami:

Dans la chronique locale de Saskatoon, les lecteurs du Patriote ont pu lire il y a deux semaines, les détails de la visite que fit récemment dans notre province monsieur Paul Suzor, consul de France à Vancouver, lequel se trouve avoir sous sa juridiction les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, pendant que le Manitoba dépend du consulat de Montréal.

Le but officiel de cette visite était, si nous ne nous trompons pas, de recevoir officiellement dans l'Ordre de la Légion d'honneur, monsieur Raymond Denis, récemment créé Chevalier, et d'inaugurer la nouvelle agence consulaire de Saskatoon, dont monsieur le docteur Des Rosiers est le premier titulaire.

Une autre agence consulaire de France existe déjà à Régina sous la direction de monsieur S. Jean.

Le passage parmi nous de monsieur le consul de France dépasse de beaucoup la portée d'un événement ordinaire, parce qu'il représente un pays qui nous touche de bien près et qui ne saurait être indifférent à aucun d'entre nous.

Dans notre groupe de Franco-Canadiens se trouvent un bon nombre de Français de la vieille France qui ont fait du Canada leur patrie d'adoption, mais qui ont conservé pour leur pays d'origine un ardent amour.

Dans ce même groupe se trouvent aussi des Belges, pour lesquels la France est une seconde patrie. Dans ce groupe encore, dont ils forment la majorité, se trouvent des Canadiens français qui n'oublient pas que leurs ancêtres venaient de France, qui n'oublient pas non plus que s'il y eut les heures douloureuses de 1763 sous Louis XV, il y eut aussi les heures glorieuses de Carillon et de Sainte-Foye, au cours desquelles les soldats français et les milices canadiennes écrivirent des pages d'histoire qui sont de véritables épopées.

C'est à dire que tous ceux qui composent notre groupe ne pouvaient qu'être infiniment honorés de la visite de monsieur Suzor, parce qu'en lui ils saluent la grande nation qu'il représente avec tant de distinction et qui leur rappelle tant de souvenirs.

Quelques écrivains, heureusement fort rares, ont tenté à quelques reprises, de nous éloigner de la France en invoquant contre elle sa prétendue indifférence à notre égard et sa politique anticléricale.

On semble oublier que toute intervention de la France était à peu près impossible depuis 1763, comme on semble oublier les services immenses rendus au Canada français par cette armée de missionnaires venus de France, à des époques diverses depuis un siècle et dont les noms restent inscrits dans les annales d'or de l'histoire de l'Eglise catholique de la race française dans l'Ouest canadien.

On semble oublier que depuis quelques années, grâce, à n'en pas douter, au travail fécond de monsieur Suzor, la France se penche encore plus près de ceux qui luttent pour la défense d'une langue qui est la sienne comme elle est la nôtre, donne de généreuses subventions à nos organisations nationales, à notre journal, à notre collège, etc., etc.

On parle d'anticléricalisme, mais on passe sous silence le fait que la France est encore reine suprême parmi les nations européennes dans le champ des missions, et qu'elle envoie à elle seule plus de missionnaires prêcher l'Evangile du Christ chez les infidèles que ne le font toutes les autres nations d'Europe réunies ensemble.

On parle d'anticléricalisme, mais on ne dit pas que la France est encore la nation d'Europe le plus intimement unie au Saint-Siège, et celle qui lui donne peut-être ses meilleures consolations, comme on ne dit pas non plus que nulle part ailleurs peut-être il y a une pareille floraison d'oeuvres catholiques, oeuvres fondées sur le sacrifice et entretenues par des dévouements sans cesse renouvelés.

Ces vérités, un peu méconnues parfois se font cependant jour de plus en plus et assurent à la France la sympathie et l'attention, non seulement de ceux qui sont nés chez elle, mais aussi de ceux dont les ancêtres sont nés là-bas, et dont le sang a peut-être coulé à Denain, à Orléans ou à Tolbiac.

Le consul de France, au cours de ce récent voyage, par ses paroles et par ses actes, a dignement représenté la France, celle que nous aimons et dont le souvenir est toujours vivace parmi nous.

Par sa connaissance profonde de nos problèmes et de nos luttes, par la sympathie agissante qu'il a montrée à chaque occasion envers les groupes canadiens-français M. Paul Suzor a resserré encore le lien moral qui unit ensemble la France et le Canada français. Il a bien servi son pays.

UN FRANCO-CANADIEN.

Les Activités de l'A.C.F.C.

DON DE LA FRANCE

Nous avons le plaisir d'accuser réception d'un chèque de 10,000 francs, — environ $400.00 — que vient de nous faire parvenir le gouvernement français par l'intermédiaire et sur la proposition de M. Paul Suzor, consul de Frasce à Vancouver.

Cette somme est destinée à nos différentes oeuvres et *Le Patriote de l'Ouest*, pour sa part, recevra 2,500 francs, pendant que notre concours de français bénéficiera du même montant.

Nous rappellerons que cette subvention semble être devenue annuelle, puisque nous la recevons pour la quatrième fois. En dehors de ce don généreux, la France accorde chaque année de magnifiques prix aux lauréats de nos concours de français.

Nous en remercions sincèrement notre ancienne mère-patrie ainsi que son distingué représentant de Vancouver, M. Paul Suzor, qui a proposé et obtenu ces subventions.

x

M. Lavergne défend noblement les siens

Rappelant la parole d'un député de l'Ouest qui aurait raillé la classe paysanne de Québec, M. Lavergne a déclaré à la chambre que la classe paysanne de Québec apporte à Ottawa le respect de l'autorité, le respect du droit et de la justice et la compréhension des devoirs entre patrons et ouvriers. "Nous apportons, poursuivit-il, la croyance en l'au-delà, nous croyons que si dans le monde nous avons des souffrances, de l'autre côté la recompense pour le bon ouvrier existe toujours. Voilà pourquoi nous sommes conservateurs. Il y aura encore des luttes. Le patriotisme ne consiste pas seulement à s'attacher au sol, mais à écouter la voix des morts. Songeons au sang de ces martyrs que l'on a célébré récemment. Si les luttes reviennent, regardons encore dans le passé. Retournons à 400 ans et regardons le vaisseau français qui montait la rivière Saint-Charles portant cette devise. "Plutôt la mort que la souillure." Défendons notre race, notre religion et notre langue et si nous ne réussissons pas, nous tomberons, mais en répétant "plutôt la mort qu'une souillure."

Discours de M. Bennett à la Conférence impériale

Le tarif canadien—Canada d'abord—Au bénéfice de tout l'Empire—Notre blé—Pas de compromis—L'offre de M. Bennett—Le libre échange—Sans délai

Voici le discours que le premier ministre du Canada a prononcé à la Conférence impériale:

Avant d'offrir à la Conférence un projet qui, une fois appliqué, produira, je crois, une plus grande prospérité dans toutes les parties de l'Empire, je vais expliquer sommairement la politique fiscale de l'administration canadienne, a débuté M. Bennett.

Le parti conservateur du Canada a foi au principe de protection des producteurs agricoles et industriels du pays contre une intervention nuisible de la part de leurs concurrents dans le monde, et ce principe il l'applique. Mais notre programme ne veut pas l'exclusion de nos marchés de marchandises étrangères dont l'importation ne constitue pas une menace à la haute norme de vie des citoyens canadiens.

D'autre part, il est de notre politique formelle de fournir au consommateur un marché à bas prix, en stimulant le développement d'industries domestiques concurrentes à ce point qu'elles pourront, en légitime concurrence avec celles de l'extérieur, offrir au public canadien des produits comparables, pour la qualité et les prix, à ceux des grands marchés d'autres pays.

Pour obtenir ce résultat, nous sommes obligés de considérer toute la question aux points de vue du consommateur et du producteur, et par l'emploi d'un tarif flexible, d'assurer à l'un une protection convenable et à l'autre une garantie contre l'exploitation par le premier.

Nous sommes en train d'obtenir ce résultat. Son obtention se traduira par de vigoureuses industries assurées, par la consommation au pays, de ce minimum de production sans lequel leur surproduction ne pourrait jamais trouver place sur les marchés mondiaux.

LE TARIF CANADIEN

Comme conséquence de cette politique et pour faire face à une situation économique provoquée par des crises mondiales et canadiennes — il n'est pas nécessaire de déterminer leur influence relative — le parlement du Canada, au cours d'une session convoquée à cette fin, en septembre dernier, a opéré certaines modifications tarifaires destinées, croyons-nous, à raffermir la position de la production au pays. Certaines mesures ont été incorporées à cette législation d'urgence pour écarter l'exploitation du consommateur, et nous trouvons dans la bonne foi et dans le bon sens des producteurs canadiens l'assurance nécessaire de leur ferme adhésion à ces mesures.

CANADA D'ABORD

Cette politique du parti conservateur est maintenant connue sous le nom de politique du "Canada d'abord." C'est, pleinement pénétré de cette politique, que j'aborde les problèmes économiques de notre empire. Et si cette conférence veut faire face à ces problèmes et leur apporter une solution effective, il me semble que mon attitude à l'égard de mon propre pays sera votre attitude à tous à l'égard de vos pays respectifs. Nous ne pouvons espérer établir sur aucune autre base une entente durable au bénéfice de chacun de nous. Je vais déterminer les besoins de mon pays et si vous faites de même, alors nous pourrons chercher ensemble les moyens par lesquels nous pouvons nous être de mutuelle assistance pour répondre à ces besoins.

AU BENEFICE DE L'EMPIRE

"Je me réjouis, continue M. Bennett, de ce que le gouvernement du Canada voie dans le projet impérial que je vous soumets la garantie d'avoir accompli son devoir envers son propre pays. Nous croyons en effet qu'en ouvrant plus grand le marché domestique des différents pays de l'empire aux produits de l'Empire de préférence aux produits des pays étrangers, nous travaillons au bénéfice de chacune des parties de l'Empire.

Suite à la page 2

NOUVELLES
CHEZ-NOUS ET AILLEURS

L'Ontario aura $3,850,000

Ottawa. — La province d'Ontario recevra $3,850,000 du gouvernement fédéral à même les vingt millions votés par le parlement pour le chômage, sans compter les secours directs fournis par Ottawa.

LE MANITOBA RECOIT $1,200,000

Winnipeg. — Entièrement satisfait du résultat de la conférence qu'il a eue avec les représentants du gouvernement fédéral au sujet des travaux publics destinés à remédier au chômage, M. W.-R. Clubb, ministre des Travaux publics, a annoncé que les travaux commenceraient dans la province dès que les derniers arrangements auront été conclus avec les autorités municipales.

M. Clubb, qui s'est rendu à Ottawa avec le premier ministre Bracken pour présenter les réclamations du Manitoba, a fait la déclaration suivante: "Nous avons demandé $2,000,000 et reçu $1,200,000. Naturellement, nous aurions été plus satisfaits si nous avions obtenu tout ce que nous demandions, mais c'était peut-être un peu trop, si on tient compte des demandes des autres provinces.

x

UN EMPRUNT DE $100,000,000

New-York. — Dans les cercles financiers de Wall Street, circule une rumeur à l'effet que le gouvernement canadien négocierait un emprunt de cent millions de dollars pour rencontrer un emprunt de $45,000,000 à 4 pour cent, qui est remboursable le 1er décembre 1930, et quelques autres emprunts remboursables l'année prochaine.

Les emprunts remboursables en 1931 comprennent: un emprunt de $25,000,000, à 5 pour cent, remboursable le 1er avril, et un emprunt d'environ $50,000,000, à 5 pour cent, remboursable le 1er octobre. En raison du bas prix de l'intérêt, le gouvernement canadien songerait à rembourser ces emprunts avant l'échéance.

x

Charles Dunning, directeur et vice-président d'une puissante compagnie

Waterloo, Ont. — M. S.-C. Tweed, président, vient de rendre publique une décision des bureaux-chefs de *l'Ontario Equitable Life and Accident Insurance Co.*, par laquelle l'Hon. Charles-A. Dunning, ex-ministre des Finances, devient directeur et vice-président de la susdite compagnie.

Il sera peut-être membre de la Chambre.

Ottawa. — Les nouvelles fonctions assumées ne ferment pas à M. Dunning les avenues de l'arène politique, et ne gêneront point ses activités politiques. M. Dunning est heureux de se familiariser avec les rouages de cette organisation financière.

L'ex-ministre des Finances n'a encore rien d'arrêté relativement à son entrée dans la vie politique, quoique l'on fasse une forte pression pour le ramener en Chambre. Il a reçu nombre de lettres dans ce sens de toutes les parties du pays. Ses amis affirment qu'il a reçu plus de lettres à la suite de sa défaite que ne lui en aurait attiré une victoire éclatante. Ils sont enclins à croire qu'avant longtemps on lui ouvrira une circonscription.

x

$550,000 pour les agriculteurs

Washington, D. C. — Le secrétariat de l'Agriculture affectera aux fermiers qui eurent à souffrir de la sécheresse dans quatre Etats, au cours de l'été une somme de $550,000, pour l'achat de graines de semence et de fertilisants pour les

La conférence impériale

Autour du projet de M. Bennett

Baldwin, chef du parti conservateur anglais, appuie le projet du premier ministre canadien—Les travaillistes, sous la pression de Snowden, s'y opposent—Deux firmes soutiennent Bennett—L'opinion de l'"Argus" de Melbourne—Le point de vue anglais tel qu'exposé par M. Thomas, chef des Dominions.

Spécial au "Patriote" ....

Londres. — Le parti conservateur anglais est en faveur du projet Bennett, qui demande un tarif préférentiel pour les produits de l'Empire.

L'Hon. Stanley Baldwin, chef des conservateurs anglais, non seulement approuve le projet, mais il a même décidé d'en faire son programme électoral aux prochaines élections.

L'ATTITUDE DES TRAVAILLISTES

On ne connaît pas encore parfaitement l'attitude du gouvernement MacDonald. Etant donné ses fortes propensions au libre-échange, il est douteux qu'il accepte le projet Bennett, bien que les dominions l'approuvent.

L'OPINION DU *DAILY HERALD*

Le *Daily Herald*, organe des travaillistes, s'exprime ainsi: "Il n'y a pas l'ombre d'un doute que le gouvernement s'opposera au fameux projet, parce qu'il implique une taxe sur la nourriture et les matières premières. C'est l'opinion, dans les milieux gouvernementaux, qu'avec de la bonne volonté, un programme de coopération économique, en dehors du tarif, peut s'élaborer.

DEUX FIRMES APPROUVENT LE PROJET

L'*Empire Industries Association*, sous la présidence de Lord Hunsdon et le *National Council of Industry and Commerce*, association récemment formée par des industriels et des financier sous la direction de Sir William Morris, ont déclaré dans la presse qu'ils appuyaient la requête de M. Bennett devant la Conférence en faveur du tarif préférentiel pour tout l'Empire britannique.

L'*ARGUS* DE MELBOURNE

Melbourne, Australie. — L'*Argus* de Melbourne dit que les dominions ont dressé la liste de leurs tarifs et que rien porte à croire qu'ils sont prêts à la reviser.

LE TARIF PREFERENTIEL N'EST PAS ACCEPTABLE

New-York. — Voici une dépêche reçue au *New York Times*:

L'hon. Philip Snowden, chancelier de l'Echiquier, a gagné son point au cabinet anglais contre la protection, et la conférence saura dorénavant que la Grande-Bretagne n'accepte pas le projet de la protection réciproque demandée par M. Bennett, qui s'est fait l'écho des autres dominions. Point de place pour les conjectures!

La politique d'achats du gouvernement MacDonald n'aura pas l'heur de plaire à M. Bennett, pas plus que son projet ne sut contenter M. Snowden.

LE POINT DE VUE ANGLAIS

M. Thomas, secrétaire des dominions, dans son discours aux délégués, a indiqué clairement de quel côté souffle le vent.

"Les délégués de chaque dominion, dit M. Thomas, ont déclaré que leur préoccupation première était leurs compatriotes. "Nous d'abord, l'Empire ensuite." C'est aussi notre cas. Je dois affirmer, de la part du gouvernement anglais, que notre première pensée va à notre peuple.

"On nous accuse comme gouvernement de ne pas avoir de politique. Supposons que, dès le début de la conférence, j'eus affiché cette détermination. Quelle scène j'eus provoquée! On nous aurait blâmés pour avoir décidé avant d'entendre les autres. Non! mais j'ai laissé la porte ouverte et prié les dominions de mettre leurs cartes sur table.

"Les dominions devraient se rappeler, affirme M. Thomas, que la mère-patrie porte le plus lourd du fardeau; que leur sécurité dépend de l'Angleterre et que leur pouvoir d'emprunt repose sur les garanties fournies par la Grande-Bretagne.

"Donc, ajouta-t-il, ne nous laissons pas aveugler par des raisons de sentiment, qui peuvent causer des torts incalculables, tel que — et c'est le plus funeste — le désarroi au sein de la conférence.

"Soyons pratiques, et pas de chamaillerie, parce qu'il n'y a pas chez tous les délégués même méthode.

Qu'adviendra-t-il du projet Bennett? Il y a de quoi gloser.

Quel sera le résultat final et pratique au point de vue économique de la Conférence? La rumeur circule déjà que l'on s'en rapporterait à un comité composé de représentants des pays de l'Empire et qu'ils auraient le flair de laisser la question ou les questions en suspens jusqu'après les élections d'Angleterre, qui auront probablement lieu le printemps prochain.

Entre temps, MacDonald a vertement semoncé publiquement le chef des conservateurs, M. Stanley Baldwin pour s'être fait, d'une question épineuse de la conférence une arme pour les luttes politiques.

Une lettre du R. P. Doncoeur à M. Herriot

La plupart de nos lecteurs se souviennent de la fière réponse qu'un religieux français, ancien combattant de la grande guerre, adressait, il y a quelques années, au fameux anticlérical devenu premier ministre alors que les balles ne sifflaient plus en France, que la grosse Bertha et l'aviation allemande ne menaçaient plus Paris, et qu'un premier ministre était tout chaud et confortable sur son rond de cuir.

Ce premier ministre s'appelait Herriot. N'ayant plus besoin des religieux qui, mis en demeure, quelques années auparavant, de s'expatrier ou de renoncer à leurs voeux, optèrent pour l'exil, mais revinrent pour défendre leur pays en 1914, M. Herriot voulait de nouveau les expulser.

Le religieux qui lui fit la réponse la plus retentissante est le R. P. Doncoeur, S. J. A l'époque, tous les journaux publièrent cette fière réponse. Le R. P. Doncoeur, se trouvant aujourd'hui en Canada, plusieurs de nos journaux canadiens reproduisent sa lettre à M. Herriot. La voici:

x x x

Pour l'honneur de la France...
Nous ne partirons pas....

x x x

Alors, M. Herriot a fait le grand geste d'ouvrir tout larges les deux bras sanglants de la France et a donné à tous les misérables leur pardon. Par la porte ouverte on a voulu faire passer tous les coupables, les lâches, les insoumis, les déserteurs, les traîtres. S'ils reviennent pour servir et réparer, j'applaudis.

Mais cette même porte ouverte aux frontières, le même M. Herriot, du haut de la tribune française, il nous la montre, à nous, pauvres bougres de religieux, rentrés le 4 août pour la bataille.

Eh bien! non, nous ne partirons pas. Pas un homme, pas un vieillard, pas une femme ne repassera la frontière.

En 1901, quand on a voté la loi infâme, j'étais tout jeune jésuite, — il y avait quatre ans que mon père, un vieil officier d'Afrique, m'avait conduit au noviciat de Saint-Acheul, j'ai fait comme les autres et j'ai pris le train pour la Belgique, honteusement. J'ai vécu douze ans en exil, toute ma vie d'homme. Je vous le pardonne. Mais le 2 août 1914, à 4 heures du matin, j'étais chez mon supérieur. C'est demain la guerre, ai-je dit, ma place est au feu. Et mon supérieur m'a béni et m'a embrassé. Par des trains insensés, sans ordre de mobilisation, j'étais réformé, sans livret militai-

(Suite à la page 3)

Discours . . .

Suite de la première page

"Ça ne veut pas dire, naturellement, que l'on va tenter d'exclure les marchés de l'Empire les marchandises des autres pays. Nous avons besoin — nous avons tous besoin — de marchés en dehors de l'empire. Et pour assurer et développer ces marchés, nous ne devons pas élever des barrières insurmontables pour fermer la route au commerce réciproque avec le reste du monde. Cela veut dire cependant que nous devons diriger de façon plus stable le cours actuel des échanges vers les voies impériales en préférant les marchandises de l'Empire à celles des autres pays. Et cela ne peut se faire que d'une façon: en créant un tarif préférentiel en faveur des marchandises de l'Empire.

"Nous nous sommes demandé ce qu'un semblable projet de préférence en faveur des marchandises de l'Empire apporterait au Canada et aux autres parties de l'Empire. Notre conclusion, c'est que nous, des pays de l'Empire, nous avons à portée de la main le moyen d'avancer nos intérêts respectifs en développant un système de coopération économique basé sur le principe de la préférence impériale.

"Pour me prouver à moi-même l'exactitude de cette conclusion, j'ai eu recours à une épreuve qui se présentait tout naturellement à l'esprit d'un Canadien. Je vais vous dire franchement ce que nous voulons. Il est bien clair que nous n'en viendrons à aucun accord utile si nous ne découvrons pas mutuellement et en toute sincérité quel est le mobile qui nous a amenés ici.

NOTRE BLE

"La préoccupation première du Canada, aujourd'hui, c'est de pouvoir écouler son blé avec profit. Nous croyons que nous serons bien près de la solution de ce problème lorsque nous nous serons assuré un meilleur marché en Grande-Bretagne. Nous voulons ce marché, et nous sommes prêts à donner quelque chose en retour en accordant la préférence aux marchandises anglaises sur le marché canadien. Vous pouvez, chacun de votre côté, soumettre aux épreuves que vous voudrez le projet de vous rendre compte s'il est avantageux pour votre pays. Je suis confiant que vous en viendrez aux mêmes conclusions que nous.

"C'est pourquoi je propose que nous, de l'Empire britannique, dans l'intérêt de tous comme dans l'intérêt de chacun, nous nous ralliions au principe de la préférence britannique et que nous prenions sans délai les mesures nécessaires pour le mettre en pratique de façon efficace.

PAS DE COMPROMIS

"D'abord, il nous faut ou approuver ou rejeter le principe. Je vous pose clairement la question, et je voudrais qu'on y réponde clairement. Il n'y a plus de place pour les compromis; il n'y a plus moyen d'éluder le problème. Le temps est venu de parler clairement et je parle clairement en disant que le moment est venu pour les peuples de l'Empire de décider une fois pour toutes s'il nous faut, oui ou non, chercher notre prospérité dans une union économique plus étroite. Les retards sont dangereux. Il est sûrement inutile de discuter plus longtemps sur le principe. Le temps est venu d'agir.

"D'autres projets que celui que je vous expose ont été soumis. La délégation canadienne les a étudiés soigneusement et bien que nous ne voudrions rien dire qui ressemblerait à une condamnation prématurée, nous sommes forcés de déclarer qu'aucun d'entre eux ne saurait être accepté par le Canada comme un équivalent de nature à réaliser ce que nous proposons.

"Tant que ce principe n'aura pas été accepté, il est inutile d'en discuter l'application dans tous ses détails. Je vais cependant ébaucher à grands traits notre conception de la façon dont il pourrait être appliqué.

L'OFFRE DE M. BENNETT

"J'offre à la métropole et à toutes les parties de l'Empire la préférence sur le marché canadien en retour de la préférence accordée sur leurs propres marchés, préférence basée sur une augmentation de 10 pour cent des tarifs généraux existants ou à être établis. C'est par l'acceptation unanime de cette proposition ou de propositions similaires que nous atteindrons à l'idéal de la préférence impériale.

Je développe et explique maintenant cette proposition de la manière suivante. D'abord, le taux dont j'ai parlé ne peut s'appliquer de façon uniforme. Cette proposition vise à accorder aux industries existantes ou à être établies une protection adéquate. A cause de cela, nous devons assurer une certaine élasticité au tarif préférentiel, en tenant compte du besoin fondamental d'assurer la stabilité des conditions économiques et en tenant compte des tarifs préférentiels existants qui seraient déjà plus élevés que le tarif général que je suggère.

LE LIBRE-ECHANGE

Il s'ensuit donc que la conférence projetée ne doit pas être considérée comme un pas vers le libre-échange impérial. A notre avis, le libre-échange impérial n'est ni souhaitable ni possible, parce qu'il détruirait le but même que nous visons. Tout ce qu'il y a d'utile dans le libre-échange impérial, on peut l'obtenir des préférences impériales, qui sont aussi le moyen d'éviter ce qu'il contient de nuisible.

On peut penser que ces taux préférentiels devraient être abaissés pour les produits bruts ou lorsque la production impériale ne répond pas à la demande impériale. D'autre part, la préférence peut être élevée au-dessus de dix pour cent lorsque ce taux est, relativement au tarif principal, insuffisant pour assurer aux marchandises de l'Empire un avantage appréciable sur celles des autres pays. Il sera nécessaire et opportun aussi de déterminer quels agents impériaux il faudra employer pour assurer le mieux l'opération du principe. Cela est une question au sujet de laquelle je me bornerai à dire, pour le moment, qu'il faut considérer nos moyens de transport océanique, qui constituent un des principaux agents impériaux, comme étant à bon droit des véhicules pour les marchandises impériales et je ne vois aucune raison de ne pas utiliser ces grands services avec bénéfice en établissant des préférences additionnelles pour les marchandises transportées par ces véhicules entre les ports de l'Empire.

Tous ces sujets exigent la plus profonde attention. Quelques-uns pourraient aisément se transformer, si l'on ne prend pas le plus grand soin à les prévoir et à les éviter, en difficultés telles qu'il ne serait pas possible de la supprimer. Il faut donc les soumettre aux économistes de tous les pays concernés pour une analyse fouillée. Une telle analyse produira inévitablement des variations à n'importe quelle règle de préférence sur le point d'être adoptée. Mais les modifications qu'on trouvera nécessaires, quelles qu'elles soient, ne heurteront pas — mieux, elles ne pourront que rendre plus fertile et solide le large principe de la protection impériale basée sur le bien commun, et dont l'application s'orientera sur le besoin d'assurer le bien-être du producteur domestique et une sauvegarde suffisante au consommateur. Une telle préférence est le seul moyen de permettre la pleine utilisation des ressources de l'Empire à l'avantage de tous les pays qui le composent.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que pour jouir de la prospérité, un pays doit être assuré de la stabilité des conditions du commerce, de sorte qu'une préférence qu'on ne peut pas considérer comme durable est chose pire que l'absence de toute préférence. Et pour qu'une préférence soit durable, il faut qu'elle repose sur la mutualité des avantages. Sur toute autre base, la préférence est manifestement éphémère.

SANS DELAI

"Afin de permettre une enquête des plus complètes sur l'application du principe de la préférence impériale, il nous faudra tenir compte du facteur temps dans nos délibérations. Si nous voulons effectuer un changement dans nos relations économiques, il nous faut le faire sans délais inutiles. Je proposerais donc que cette Conférence, si elle approuve le principe, constitue les comités voulus pour étudier aussi rapidement que possible les différentes questions qui se rapportent à son application.

"Comme nous n'avons ici ni le temps ni l'organisation voulus pour en arriver à une conclusion définitive sur tous ces points, il est évident qu'il nous faudra faire appel aux techniciens de nos pays respectifs pour compléter cette enquête. C'est pourquoi je suggérerais que des comités soient formés dans chacun des pays intéressés et qu'ils entreprennent immédiatement une enquête poussée sur les effets que l'application des propositions que je viens de faire peut produire sur l'économie de leur pays. Je suis assuré que toutes les modifications de détails que le Canada pourrait avoir à soumettre à ce projet seront prêtes d'ici six mois. Je suppose que vous êtes tous capables de procéder aussi rapidement. Et je propose donc de plus que lorsque cette Conférence aura eu l'occasion de discuter avec profit le projet sous ses différents aspects, elle s'ajourne pour se réunir de nouveau à Ottawa, où les délégués seraient les hôtes du peuple canadien, au commencement de l'année prochaine. Dans l'intervalle, les organismes dont j'ai proposé la création auraient préparé un rapport final et complet qui serait alors soumis à la Conférence.

"Tout gouvernement dont je serais le chef sera tout disposé à appuyer cette proposition que je viens de faire et de la faire passer ensuite dans la législation avec les modifications qui seront jugées opportunes.

"Nous allons, nous autres, Canadiens, continuer l'étude de cette importante question avec une attention soutenue et nous prendrons toutes les mesures en notre pouvoir pour éviter d'en venir à des conclusions autres que celles capables de produire la coopération impériale la plus complète et la plus soutenue. Je sais que sous ce rapport les autres parties de l'Empire sont du même avis que nous et qu'elles apporteront leur coopération aussi précieuse que spontanée. Pour vous comme pour nous, il ne faut pas que nous fassions faillite. J'ai déjà dit que le temps était venu où la doctrine d'une association économique impériale devait être preconisée, si nous ne voulons pas qu'elle nous échappe pour toujours. Si elle nous échappait, il serait vain de supposer que les ententes existant entre les parties de l'Empire lui survivraient. Le jour est venu où il va falloir nous liguer pour combattre les marchés de l'Empire les autres nations du monde, au moyen de cet avantage qu'il est dans l'intérêt de chaque Dominion d'obtenir et de conserver.

J'en appelle aux délégués nationaux assemblés ici en conférence pour demander à chacun d'eux l'oubli de ces préjugés de nature à empêcher la réalisation de ce plan de construction de l'Empire, plan qui peut nous permettre à tous d'avancer vers une plus grande prospérité. J'attends votre décision avec confiance. Nous avons un but commun. Les moyens de l'atteindre s'offrent d'eux-mêmes et dans la même mesure à chacun de nous. Aux jours de nos succès passés nous avons sûrement appris que notre confiance les uns à l'égard des autres n'était pas mal fondée. Avec cette confiance et avec la foi dans l'avenir de notre Empire, je ne puis m'empêcher de croire que de nos délibérations sortira un système durable de coopération, système fondé, si vous le voulez, sur l'intérêt de chaque partie de l'Empire, mais destiné à faire entrer une ère de prospérité comme il n'en a pas encore connu.

— x —

LEUR MENTALITE

M. Omer Héroux, dans *Le Devoir* de vendredi dernier, cite l'extrait suivant d'un hebdomadaire conservateur de Québec: "Nous sommes contre les extrémistes, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. Contre l'*Orange Sentinel* et contre *Le Droit* d'Ottawa. Contre ceux qui voudraient que les Canadiens anglais fussent jetés à l'eau et contre les anglophones fanatiques." Il ajoute le commentaire suivant: "Affirmer — contre toute vérité — qu'il y a des Canadiens français, où que ce soit, qui voudraient "jeter à l'eau" leurs concitoyens de langue anglaise, c'est commettre une saleté; mettre sur le même pied le journal sectaire et celui qui n'a jamais fait que réclamer justice pour les siens, c'est révéler un état d'esprit dont l'on n'a pas lieu d'être fier."

Nous sommes habitués à nous faire traiter d'extrémistes. Ce reproche, des gens des deux partis politiques dont les calculs étaient dérangés par nos revendications nationales nous l'ont adressé plusieurs fois. On sait qu'il est injustifié et maladroit. Il nous rappelle que, pendant la guerre, un journal de Montréal affirmait que les Franco-Ontariens n'avaient pas de griefs sérieux.

L'opportunisme de ces journaux politiques rend impérieuse l'existence d'organes qui se consacrent exclusivement à la défense de nos droits scolaires, économiques, politiques et religieux. Les premiers s'aplatissent; les autres restent debout. Qu'à la longue cette différence d'attitude soit agaçante pour les journaux partisans, nous le comprenons. Mais de là à attaquer et à calomnier leurs confrères dont le seul tort est de toujours afficher un fier patriotisme, il y a une marge. Ne devraient-ils pas plutôt être heureux et reconnaissants qu'il existe des journaux qui entreprennent, pour le bien de notre nationalité et pour l'avenir de la Confédération, des campagnes et des luttes auxquelles eux doivent renoncer? — *Le Droit.*

— x —

VIENT DE PARAITRE

Le numéro 829 du *Passe-Temps* contient:

Deux jolis morceaux de chant avec accompagnement;

Deux chansons notées;

Une chanson de disque;

Une valse célèbre pour piano;

Deux parties de fanfare;

Chroniques, Choses à dire, Poésies, Mots pour rire, Anecdotes, etc.

En vente partout, 10¢ la copie.

Abonnement annuel avec prime: Canada, $1.50; Etats-Unis, $2.00.

Adresse: LE PASSE-TEMPS, B. P. 2078, 20, rue Craig-est, Montréal.

Métis de l'Ouest au Festival de Québec



Les voyageurs qui, les premiers, se lancèrent dans les solitudes de l'Ouest, apportèrent avec eux les danses du terroir qui leur venaient de France. Leurs descendants ont conservé ces danses jusqu'à aujourd'hui, bien qu'elles aient été modifiées au contact des Indiens et des traiteurs Ecossais. Pour illustrer ces danses encore en vogue dans l'Ouest, plusieurs Métis originaires de St-Paul des Métis, près d'Edmonton, viendront au Festival de Québec, les 16, 17 et 18 octobre, répéter au Château Frontenac, les danses qu'ils ont déjà exécutées avec beaucoup de succès au Festival de Calgary, en mars dernier. Certains des airs joués par leurs violoneux seront reconnus par ceux qui sont familiers avec les "reels" et rigodons écossais, mais les danses elles-mêmes sont essentiellement françaises, avec des variations et caractéristiques nouvelles apportées à la suite de la transition des forêts de l'Est canadien aux prairies de l'Ouest.

L'exportation d'hélium des Etats-Unis

Washington. — Le président Britten, du comité des affaires navales de la Chambre, a annoncé qu'il se ferait le parrain d'une législation en vue de permettre l'exportation pour usage dans les navires aériens par les gouvernements étrangers, à la suite du désastre du R.-101. Avec notre provision inépuisable d'hélium, dit-il, nous ne devons pas perdre courage, mais plutôt terminer nos deux dirigeables de 6,500,000 pieds cubes pour le bien de notre pays et celui des autres naions. Les proportions du désastre sont sans doute dues au fait que le R-101 était rempli d'hydrogène. Les Etats-Unis sont le seul pays possédant de l'hélium, gaz non inflammable et non explosif, en quantité illimitée. La loi actuelle en prohibe l'exportation, mais je demanderai le rappel de cette loi, afin qu'on puisse vendre ce produit en temps de paix à toutes les nations, spécialement à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne.

— x —

Transport du charbon

Ottawa. — Le gouvernement a décidé de prolonger jusqu'au 31 mars 1932 le transport à prix spécial, $3.00 la tonne en hiver et $2.10 en été, le charbon de la Nouvelle-Ecosse sur les marchés de Québec et d'Ontario.

ASSINIBOIA, Sask

VISITE DE SA GRANDEUR MGR VILLENEUVE

Le samedi 4 octobre, Mgr Villeneuve faisait sa première visite à Assiniboia. Il était accompagné de Mgr Maillard, P. D., le R. P. F. Lamontagne, recteur du collège Mathieu; le Frère Lavoie, secrétaire de Sa Grandeur; M. l'abbé Gravel, de Mazenod; M. l'abbé H. Gravel, de Montréal; M. l'abbé Lussier, de Lisieux; M. l'abbé F. Saint-Cyr, de Verwood; M. l'abbé Rousseau, de Cadillac; M. l'abbé Kugener, curé de Willow-Bunch; M. l'abbé Magnan, de Saint-Victor.

Les Métis furent les premiers à être présentés à Sa Grandeur. Ils lui offrirent de jolis présents manufacturés de leurs propres mains. Vint ensuite M. W. Cossette, avec son équipe de balle-au-camp. Fier de ses jeunes athlètes, il voulait les faire photographier avec Monseigneur.

A 5 heures 30 p.m., un banquet fut servi au nouvel évêque, dans le presbytère. Parmi les convives se trouvait M. le maire Shaw, qui offrit à Monseigneur les sentiments *de bienvenue de la part de la population.*

La cérémonie religieuse eut lieu à l'église, à 7 heures. Des adresses furent lues en anglais, français et allemand par MM. Butler, Rheault et Kunkel. Les demoiselles Butler, Kroshus et Tessier présentèrent un bouquet à Sa Grandeur. Les diverses associations de la paroisse furent ensuite présentées à Monseigneur; après quoi, Melville Butler et Gene Latilley lui offrirent une bourse.

Le dernier bain

Veille de départ...

Triste!.. Triste!..

Alors, les gosses cherchent à se donner l'illusion. Ils ne regardent pas le temps écoulé, mais les quelques trente heures pendant lesquelles ils resteront encore dans l'île.

— Figurons-nous qu'on arrive... et qu'on a deux jours pour faire des excursions... prendre des bains... humer l'air... l'air exquis!..

Ces gosses sont des optimistes; donc, des sages.

x x x

Oui... mais ce qu'il est impossible de supprimer, ce sont les préparatifs de départ.

Toute une colonie de vacances ne peut pas s'en aller, comme s'en va un vieux garçon, lequel n'a qu'à mettre trois faux cols et deux mouchoirs dans son sac.

Il est nécessaire de ranger un tas de choses. Spécialement, ici, il faut descendre la tente... une vaste tente de 18 mètres, qu'on doit plier et ranger pour une année entière.

Alors, comme il est important de la rentrer tout à fait sèche, afin qu'elle ne moisisse pas cet hiver!

Justement, le soleil brille aujourd'hui, radieux! Et, sous ses chauds rayons, comme un bon gros lézard vert, la tente s'allonge avec une paresseuse béatitude, éventée doucement par le feuillage bleu des grands pins.

Cette tente!.. Tout ce qu'elle représente pour la colonie de vacances!

C'est l'abri, la seconde maison, et si gaie!.. C'est là qu'on se déshabille pour l'immense joie du bain.. Et c'est là qu'on revient, le corps tout fouetté par la lame, les cheveux et les yeux pleins de sel... Là qu'on retrouve les vêtements chauds, et tout ce bien-être après les brasses hardies et les exploits au sein des flots...

Aussi, c'est, quand même, une mélancolie de l'abattre, cette tente, de la descendre, de la plier...., de la placer, comme on place un mort, dans la charrette noirmoutrine traînée par un cheval et un âne, et de l'enterrer, pour onze mois, au fond d'une pièce toute noire.

Oui, pauvre tente... toi qui aimes tant le vent et le soleil!.. Toi qui sembles, du haut de la dune, saluer tes soeurs, quand elles passent, au grand large, toutes palpitantes, sur les doris jolies et les rudes bateaux de pêche.

Mais, dans cette tristesse brille une petite étoile: la promesse que, demain, on prendra un dernier bain... un suprême bain!..

x x x

Hélas!.. le lendemain, toute la nature est à l'envers.

La mer, hier, douce, et laiteuse, et caressante... la mer est sombre et démontée.

Le ciel est à l'unisson.

De gros nuages se traînent, lourds d'une pluie qu'ils déversent à profusion.

Le vent, lui aussi, fait rage... Il crie, il miaule, il hurle dans les chênes verts et dans les pins qu'il secoue.... qu'il torgnole, comme une mégère qui rosserait ses enfants avec copiosité.

De sa fenêtre, M. le curé contemple ce déluge, cette ruée de tous les éléments. Et il songe à ses colons qui, blottis frileusement dans les salles et dans les dortoirs, doivent, en ce moment, avoir le cafard ...mais, là, un cafard noirâtre!..

— Pauvres gosses!.. Pas le filon pour le dernier jour!..

x x x

Mais quoi?.. Pas possible?.. Je dois me tromper?..

Sur l'immense plage déserte, et au travers du rideau mouvant de la pluie, M. le curé voit apparaître un grand adolescent en costume de bain... Puis, deux autres!... Puis, dix autres!.. Puis, vingt autres!.. et deux abbés, ficelés dans de précaires et ruisselants caoutchoucs!..

— Ce sont pourtant *eux*!..

Les jeunes gens crient, chantent, plongent et replongent. On dirait une troupe de ces joyeux marsouins qui font de si fameux travail dans les filets bleus des sardiniers.

Ils ont couru pendant deux kilomètres sous la pluie pour venir ici prendre leur bain... leur dernier bain quand même!..

Où se sont-ils déshabillés, puisque la tente est démolie?

Mais, surtout, où ont-ils pu garer leurs vêtements sur la lande dénudée?..

C'est de la folie furieuse!..

Et, d'avance, M. le curé voit les rhumes, les bronchites, les pneumonies, les fluxions de poitrine....

Ah!.. jeunesse!.. jeunesse!..

Enfin, ça y est... Rien à faire!..

Toujours gais... toujours chantants, voici des jeunes gens qui sortent de l'eau...

Leur bain... leur dernier bain, ils l'ont pris.... Et comment!

Ils l'ont pris, malgré le vent et la pluie, et tous les éléments déchaînés. Le tempétueux Eole ne les a pas eus!

Mais, où sont donc leurs habits?. leurs espadrilles?.. leurs capuchons?..

Les jeunes gens cherchent... cherchent...

Est-ce que, par hasard, un pirate?..

Non. M. le curé vivement les appelle.

Il a tout récupéré dans sa vaste cuisine, où flambe déjà un magnifique feu improvisé de pommes de pins... où chante, dans une rougeoyante bassine, des litres de vin chaud...

Il n'a pas le courage de les gronder, ces enfants qui surent arracher à la prudence de leurs abbés la permission d'un bain fou, mais d'un bain tout de même.

Ils sont là, heureux de leur exploit, rieurs comme de grands bébés, humant avec délices le vin, bien rouge et bien chaud.... le vieux "pinard" qui les réchauffe, eux, les fils, comme il réchauffa jadis les pères au temps de la grande guerre.

La vieille gardienne a même découvert, dans un coin, un litre d'eau de Cologne qu'elle conservait pour ses jours de coquetterie. Et chaque gosse a sa friction comme chez le coiffeur de "Panam." Ah!.. on en parlera de ce dernier bain, cet hiver, devant le radiateur!..

Et cela, c'est la colonie de vacances... la famille... la chère famille paroissiale.

x x x

Et, à un marin qui, au récit de cette baignade, s'écriait: "Ce n'est plus de l'amour, c'est de la rage!", M. le curé répondait:

— Toi qui jouis de tout ici, sans même t'en douter!.. sans même peut-être en remercier jamais Dieu, non... tu ne peux pas comprendre! Mais, si tu habitais, un an seulement, l'enfer de Paris, alors, oui, tu comprendrais tout...

— Ah! fit le marin, en ouvrant tout grands ses yeux, couleur d'océan....

Pierre L'ERMITE.

x

BRIEVETES CATHOLIQUES

WASHINGTON. — Les établissements scolaires catholiques des Etats-Unis ont commencé l'année 1930-1931 avec un enregistrement de 2,640,000 élèves.

BERLIN, Allamgne. — Comme les années précédentes, les catholiques allemands ont eu cette année le Jour catholique. Ce fut une immense assemblée de 200,000 personnes, tenue dans la ville de Muenster. Le principal sujet des discours fut l'éducation chrétienne. De nombreux étrangers prirent part aux fêtes. Parmi eux, plusieurs Français de marque. Un prêtre de France, s'adressant à une réunion de 10,000 Allemands catholiques, déclara qu'il ne faut plus de malentendus, mais que les deux peuples doivent mieux s'étudier réciproquement pour mieux se comprendre.

PARIS. — Un groupe d'hommes éminents, appartenant à l'aristocratie et à la bourgeoisie, se sont unis dans le but d'enseigner le catéchisme dans les paroisses pauvres des faubourgs manufacturiers.

A leur dernière assemblée, ils étaient au nombre de 360. Parmi eux 50 élèves de l'Ecole polytechnique, le même nombre de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, des agronomes et des ingénieurs de mines.

Ces volontaires se sont départis en 60 équipes. Après le catéchisme, ils visitent les familles pauvres. L'exemple produit ses fruits et les autres villes et campagnes de France l'imitent.

CALGARY, Alberta. — Les catholiques de langue anglaise à Calgary n'ont pas voulu laisser aux Canadiens français le privilège exclusif de fêter le Père Doucet, O. M. I., dont le *Patriote* mentionnait, la semaine dernière, les noces de diamant. Sur l'initiative de S. G. Mgr Kidd, une grand'messe a été célébrée à la cathédrale Sainte-Marie par le P. Doucet, le jeudi 9 octobre, à laquelle assistait une bonne partie de la population catholique de la ville.

x

La Church Extension Society des Eats-Unis

La *Church Extension Society* des Etats-Unis célèbre son 25ème anniversaire, le 18 octobre. A cette occasion, Sa Sainteté le pape Pie XI, sept cardinaux, trois délégués apostoliques, douze archevêques et plus de cent membres de la hiérarchie américaine lui ont offert leurs félicitations.

Dans son numéro d'octobre, la *Church Extension Magazine* donne d'intéressants détails sur les dons faits aux missions, d'année en année, par l'intermédiaire de cette association. Voici les chiffres de 1905 à 1929:

1905, $1,934.00; 1906, $34,080,-79; 1907, $41,338.93; 1908, $75,481.-64; 1909, $121,809.16; 1910, $176,-395.20; 1911, $307,967.15; 1912, $268,984.13; 1913, $282,879.87; 1914, $265,531.08; 1915, $335,899.-58; 1916, $343,921.30; 1917, $384,-316.97; 1918, $465,360.53; 1919, $530,701.62; 1920, $575,561.18; 1921, $480,537.73; 1922, $485,654.-34; 1923, $721,422.01; 1924, $757,-750.46; 1925,$878,084.00; 1926, $1,-066,912.59; 1927,$1,147.299.04; 1928 $1,396,610.24; 1929, $1,662,605.26.

Les Américains ont fait plusieurs découvertes et inventions, ils ont amélioré certaines choses inventées ailleurs. Ils savent surtout imiter. Et quand ce sont des catholiques américains qui imitent l'exemple chrétien donné par de plus vieilles nations, que peut-on faire autre chose que d'applaudir de tout coeur?

C'est ainsi que la *Church Extension Society*, imitation de cette oeuvre admirable due au génie chrétien d'une enfant de la France — nous parlons de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi — bien que ses largesses se confinent plutôt aux Etats-Unis qu'elles ne s'étendent à l'extérieur, méritent nos chaudes félicitations. Le bien qu'elle a fait pour conserver la foi parmi les catholiques américains éparpillés loin des centres est immense.

x

Le R. P. Guittou, S. J., prédicateur à Notre-Dame

Montréal. — D'après une information qui paraît sérieuse, le prochain prédicateur de Notre-Dame, au carême de 1931, serait le R. P. Guittou, S. J.

Le R. P. Guittou est notamment l'auteur d'oeuvres sur Léon Harmel, qui ont eu un grand succès.

x

Le Frère Petitdemanche, O.M.I.

Le Frère Petitdemanche, humble religieux missionnaire des Oblats de Marie, est mort à Saint-Albert, Alberta, le dimanche 5 octobre. Il était âgé de 77 ans.

Le Frère Petitdemanche était originaire de France. A l'âge de vingt-deux ans, il se fit religieux et fut envoyé dans les missions du Nord canadien, qui avaient alors grand besoin non seulement de prêtres, mais de bons frères coadjuteurs pour prendre soin du matériel.

Après environ un demi-siècle dans les missions, le Frère Petitdemanche vint terminer sa carrière terrestre dans la solitude de Saint-Albert, qui fut le berceau des missions, puis est devenu la retraite et le tombeau des missionnaires.

R. I. P.

x

NOMINATIONS PONTIFICALES

DANS LE SACRE COLLEGE — LES CONGREGATIONS — NOUVEAUX PROTECTEURS — DES PRELATS CANADIENS.

La livraison des *Acta Apostolicae Sedis* du 2 septembre 1930 nous apporte une longue liste de nominations pontificales d'où nous extrayons les suivantes:

S. Em. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat papal, est nommé membre de la Sacrée Congrégation de la Cérémoniale;

S. Em. le cardinal Sbaretti est nommé secrétaire de la Sacrée Congrégation du Saint-Office;

S. Em. le cardinal Rossi est nommé secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Consistoriale;

S. Em. le cardinal Serafini est nommé préfet de la Sacrée Congrégation du Concile;

S. Em. le cardinal di Belmonte est nommé préfet de la Sacré Congrégation de la Cérémoniale;

S. Em. le cardinal Pacelli a été nommé protecteur de la Congrégation du Verbe divin;

S. Em. le cardinal Cerretti a été nommé protecteur des Frères des Ecoles chrétiennes;

S. Em. le cardinal Lépicier a été nommé protecteur des Soeurs de la Charité de l'Hôpital général de Montréal;

Ont été nommés protonotaires apostoliques:

Mgr Joseph Charbonneau, du diocèse d'Ottawa;

Mgr Joseph Chartrand, du diocèse d'Ottawa;

Ont été nommés prélats domestiques:

Mgr Frs Boulay, du diocèse des Trois-Rivières;

Mgr Ferdinand Béland, du diocèse des Trois-Rivières;

Mgr Joseph Lebeau, du diocèse d'Ottawa;

Mgr Sylvio Gobeil, du diocèse d'Ottawa;

Mgr Edouard Fitzgerald, du diocèse d'Ottawa:

Mgr F.-J. Chisholm, du diocèse d'Antigonish;

Le chancelier d'Autriche, Jean Schober, a été nommé Grand Croix de l'Ordre de Pie IX;

M. Eugène Duthoit, de Lille, président des Semaines sociales de France, a reçu la plaque de Saint Grégoire le Grand;

M. Henri Atherton, de Montréal, a été nommé Chevalier de Saint Grégoire le Grand.

x

Lettre

Suite de la première page

re, j'ai couru au canon jusqu'à Verdun.

Le 2 août, à l'aube, avant la reprise du combat, à la recherche des blessés du 115ème, j'avançais au delà des petits postes, quand, tout à coup, je fus enveloppé par le craquement de vingt fusils, et je vis mon camarade [illegible] tout son long, contre moi, sur [illegible] route, la tête broyée. Le poste allemand était à trente pas. J'ai senti à ce moment que mon coeur protégeait tout mon pays; jamais je n'avais respiré l'air de la France avec cette fierté; ni posé mon pied sur sa terre avec cette assurance.

Je ne comprends pas encore comment je ne fus pas tué alors, ni vingt fois depuis. Le 10 septembre, j'étais fait prisonnier devant Nopon en plein combat; en novembre j'étais de nouveau en France, et, en décembre, je retrouvais le feu avec la plus belle des divisions, la 14e de Belfort. Avec elle, je me suis battu trente mois, jusque devant Mézières. J'ai été trois fois blessé, je garde sous l'aorte un éclat d'obus reçu dans la Somme; démobilisé, j'ai commis le crime de rester chez moi... Et maintenant, vous me montrez la porte.

Vous voulez rire, Monsieur Herriot.

Mais on ne rit pas de ces choses.

Jamais, pendant cinquante mois, vous n'êtes venu me trouver ni à Tracy-le-Val, ni à Crouy, ni à Souain, ni au fort de Vaux, ni au Reichackerkopf, ni à Maurecas, ni à Brimont, ni à la Côte 304, ni à Tabure... Je ne vous ai vu nulle part me parler de vos "lois sur les Congrégations", et vous osez me les sortir aujourd'hui?

Vous n'y pensez pas...

Ni moi, ni aucun autre — car tous ceux qui étaient en âge de se battre se sont battus — ni aucune femme, nous ne reprendrons la route de la Belgique.

Cela, jamais.

Vous ferez ce que vous voudrez, vous prendrez nos maisons, vous nous ouvrirez vos prisons — il s'y trouve en effet des places laissées vides par qui vous savez — soit.

Mais, partir, comme nous l'avons fait en 1901? Jamais!

Nous avons aujourd'hui un peu plus de sang dans les veines qu'alors — et puis, soldats de Verdun, nous avons appris aux bons endroits ce que c'est de s'accrocher à un terrain. Nous n'avons eu peur ni des balles, ni des gaz, ni des plus braves soldats de la Garde, nous n'aurons pas peur des embusqués de la politique.

Et je vais vous dire maintenant pourquoi nous ne partirons pas.

Ce n'est pas de courir au diable qui nous effraie. Nous ne tenons à rien, ni à un toit, ni à un champ. Jésus-Christ nous attend partout et nous suffira toujours au bout du monde. Mais nous ne partirons plus, parce que nous ne voulons plus qu'un Belge, ou qu'un Anglais, ou qu'un Américain, ou qu'un Chinois, ou qu'un Allemand, nous rencontrant un jour loin du pays, nous pose certaines questions auxquelles nous répondrions comme jadis en baissant la tête: "La France nous a chassés."

Pour l'honneur de la France — entendez-vous ce mot comme je l'entends? Pour l'honneur de la France, jamais nous ne dirons plus cela à un étranger. Donc, nous resterons tous.

Nous le jurons sur la tête de nos morts.

Paul DONCOEUR.

x

La note gaie

Comment donc!

— Chose vient de se suicider.

— Qu'est-ce qui lui a donc passer par la tête?

— Une balle de revolver.

Un monument à Saint Jean de Brébeuf

Hull, Québec, qui jusqu'ici ne comptait pas un seul monument historique vraiment digne de ce nom, en possèdera un bientôt sur les bords de l'Outaouais, en cet endroit historique et d'un rare pittoresque qui s'appelle le Portage du milieu des Chaudières. C'est à Val-Tétreau, à l'extrémité de la rue Bégin, non loin de l'église paroissiale.

On sait qu'en 1925, année qui marquait le troisième centenaire de l'arrivée au pays du grand missionnaire jésuite, le Père Jean de Brébeuf, un commencement de monument fut élevé à cet héroïque et saint missionnaire à l'endroit qui vient d'être cité et décrit. C'est que dans ses courses apostoliques, ainsi qu'en fait mention l'histoire des missions, le Père Jean de Brébeuf passa et séjourna en ce lieu, y faisant le portage inévitable. On a voulu honorer la mémoire de ce grand apôtre et martyr et celle de ses compagnons.

Ce fut toujours le rêve des promoteurs du monument de le compléter le plus tôt possible. Il y avait bien le socle et une plaque commémorative, mais il manquait la statue de Jean de Brébeuf, le principal morceau. Une place cependant lui était réservée et elle va bientôt l'occuper.

LE 26 OCTOBRE

M. le curé Lombard, de Val-Tétreau, qui s'est activement occupé de la glorification historique et religieuse du Père de Brébeuf, et qui a organisé depuis quelques années, dans sa paroisse, de belles démonstrations en l'honneur du martyr, en prépare une autre encore plus grandiose pour le dimanche 26 octobre, dans l'après-midi. On procédera alors au dévoilement de la statue du saint, qui y aura été installée quelques jours auparavant.

La statue, commandée par M. le curé Lombard, et qui est fondue à Vaucouleurs, France, arrivera ici bientôt. Elle est en fonte bronzée et mesure 8 pieds et 4 pouces de hauteur. Elle coûtera $1,225.

Autre belle coïncidence; cette cérémonie aura eu lieu en l'année de la canonisation du Père Jean de Brébeuf, puisque, comme l'on sait, les huit martyrs canadiens, au nombre desquels il était, ont été déclarés saints en juin dernier.

La statue représente le grand saint dans une pose aussi expressive et réaliste qu'artistique; le crucifix au bout d'un bras tendu, se souvenant de l'aviron qu'il tient de l'autre bras, il fait le geste qu'il a historiquement à Val-Tétreau en y descendant il y a maintenant trois siècles pour subir le portage au milieu des Chaudières. A ses pieds on voit le dessin d'un canot.

L'Outaouais, à l'endroit mentionné, est d'une sauvage beauté et tout le paysage environnant est aussi plein d'attrait.

La Commission du district fédéral y a fait des travaux d'embellissement en ces dernières années et le Portage du milieu peut très convenablement s'appeler maintenant un véritable parc, avec ses allées bien tracées, bien entretenues, ses arbustes d'ornement, son gazon et ses bancs.

x

Belgrade va élever un monument à la France

Un monument "de "Reconnaissance à la France" sera prochainement érigé sur l'une des plus belles places de Belgrade.

L'idée de l'érection de ce monument a toujours rencontré le plus favorable accueil, non seulement dans la capitale, mais tout le royaume. C'est sur l'initiative de la municipalité de Belgrade qu'une souscription fut ouverte dans tout le pays; elle rencontra le plus grand succès et le montant des souscriptions centralisées à Belgrade dépasse actuellement plusieurs millions de dinars.

La vente à tempérament et la crise

Economistes et sociologues ont longtemps différé d'opinion sur la vente à tempérament. Les uns voyaient dans ce procédé commercial relativement nouveau une heureuse innovation. les autres, une menace. Pendant que les premiers "invoquaient en sa faveur l'admirable ponctualité que les débiteurs mettaient à s'acquitter et le chiffre tout à fait négligeable des défaillances", les autres allaient disant: "attendons la crise."

Or, note le *Bulletin d'Etudes et d'informations* de juillet-août 1930, "la crise est survenue et semble donner raison aux partisans de *l'Instalment plan*. Le chômage qui sévit en ce moment aux Etats-Unis atteint, si nous en croyons les plus récentes estimations, près de six millions de travailleurs. Combien parmi ces chômeurs, séduits par les facilités de la vente à tempérament, ont imprudemment souscrit, à l'heure de la prospérité, des engagements échelonnés sur un grand nombre de mois. On imagine sans peine leurs sentiments, quand ils voient baisser de 15, 20, 40 pour cent la valeur des autos, motos, radios, etc., dont ils continuent à acquitter le prix fort!

"De nombreuses firmes spécialisées dans le financement de ces opérations de crédit, quelques-unes seulement ont jusqu'à present rendu compte de leur situation. Elles s'accordent en général à déclarer que la crise n'a pas affecté d'une manière sensible la régularité des remboursements. Les débiteurs ne reculent devant aucun sacrifice pour faire honneur à leur signature.

"Gardons-nous cependant d'inférer de cette constatation que l'instalment plan a subi victorieusement l'épreuve du feu.

"Si les débiteurs acquittent encore régulièrement les versements auxquels ils se sont engagés en faisant un achat à temperament, ils montrent assurément moins de scrupule à laisser d'autres créances en sauffrance. Les fournisseurs qui leur ont consenti, dans les formes ordinaires, des crédits ou délais de paiement se plaignent de la grande difficulté qu'ils éprouvent à recouvrer leurs créances. C'est le cas des bouchers, épiciers, médecins, pharmaciens, dentistes, etc. Ces créanciers ordinaires n'ont pas; comme ceux qui pratiquent la vente à tempérament, la ressource de reprendre aux débiteurs défaillants la marchandise qu'ils ont livrée. Ils sont dès lors les premières victimes de la crise. On assure même que privés des ressources régulières sur lesquelles ils comptaient pour opérer leurs versements mensuels, certains chômeurs n'hésitent pas à acheter à crédit des marchandises qu'ils revendent ensuite, meme à perte, pour se faire ainsi un peu d'argent. Tout moyen leur semble bon qui leur permet d'échapper à la saisie de l'auto, du radio ou de la moto acquise sous le régime de l'instalment plan.

"N'oublions pas d'ailleurs que pour effectuer régulièrement leurs versements en dépit de la diminution de leurs ressources normales, les acheteurs à tempérament atteints par la crise sont contraints de supprimer sensiblement leurs autres dépenses. La réserve de ces clients, qui se comptent par centaines de mille, ne peut manquer d'aggraver sensiblement la sous-consommation à laquelle on s'accorde à imputer une large part de responsabilité dans la crise américaine."

C'est précisément ce que prévoyait M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, dans la forte étude sur *la vente à tempérament au point de vue économique et social*, qu'il confiait, en novembre 1929, à *L'Actualité économique*. "La vente à tempérament n'est pas praticable dans tous les genres d'affaires, écrivait-il, il est des commerces qui lui sont complètement fermés. Or, il se trouve que des branches du commerce où le principe de la vente à tempérament ne peut être admis sont précisément celles qui répondent aux besoins essentiels de l'homme: alimentation, vêtement — à l'exception de certains articles, notamment des fourrures. Quoi qu'on fasse, l'épicier du coin ne peut aujourd'hui, s'il n'est pas payé, rentrer en possession des conserves qu'il a vendues il y a une semaine ou un mois — de même du boulanger, du boucher, du laitier, du tailleur et du marchand de chaussures. Ces négociants vendent des produits de consommation immédiate qui constituent le fondement du budget familial et individuel. Nul ne peut s'en passer.

"Or, par l'introduction du crédit à la consommation sur le principe de la vente à tempérament, ces branches de commerce se trouvent sur un plan d'infériorité par rapport aux autres. L'ouvrier et le petit employé pas plus que l'industriel millionnaire ne peuvent se passer de pain et de viande. Mais ils peuvent se dispenser d'une voiture automobile et d'un radio à six ou huit lampes! Et pourtant en un sens il leur est plus facile d'acheter un radio et une voiture automobile que de se procurer le pain dont ils ont besoin quotidiennement. Voilà au moins une curieuse anomalie. Anomalie qui a d'ailleurs ses conséquences. Qu'arrive-t-il en effet, dans bien des cas? On a gagé ses revenus futurs. Pour peu que le chômage se fasse sentir et que les revenus baissent, la gêne apparaît et avec elle la perspective de suspendre les paiements hebdomadaires ou mensuels, de se faire enlever l'article dont on a déjà payé une fraction plus ou moins importante, perdant l'argent versé. Pour éviter cette perte on laisse languir pendant des semaines et des mois les comptes du boulanger, du boucher et du laitier. Le marchand de radios n'en souffre pas; il reçoit régulièrement, chaque semaine ou chaque mois, l'argent qui lui est dû. Le consommateur n'en souffre pas trop lui-même: il rogne l'un pour satisfaire l'autre. Celui qui en souffre en définitive — une petite enquête locale en convaincra le lecteur — c'est le boulanger, l'épicier, le laitier et le boucher — c'est-à-dire les branches essentielles du commerce — jusqu'au jour où ils se décident à sévir et à couper l'approvisionnement. — Ce jour-là, dans bien des cas, c'est la misère qui guette un ménage de plus. Si l'on généralise cette situation, on se rend compte que pour compenser les pertes que la multiplicité des comptes en souffrance, partiellement ou totalement impayés leur font subir, le boulanger, le laitier, l'épicier, etc., doivent majorer leurs prix. Avec le résultat que le développement exagéré de la vente à tempéramen: dans quelques branches de commerce particulières, détermine une hausse générale du coût de la vie, car en définitive et que l'on tourne et retourne la question, que l'on fasse les distinctions les plus ingénieuses entre la consommation, la destruction et l'utilisation des richesses, c'est le consommateur qui paie, et il paie tous les services bons ou mauvais qu'on lui rend."

Toujours la même équivoque. Ceux qui bénéficient de la vente à tempérament aux époques de prospérité se confondent ou confondent volontiers leurs entreprises ou leur branche de commerce avec l'économie générale. Nous vendons beaucoup d'automobiles, de radios, de pianos, et réalisons de beaux bénéfices, dons tout va bien et la vente à tempérament est une découverte épatante! Aux époques de crise ils affirment: nos créances rentrent régulièrement, qu'a-t-on alors à se plaindre. Le boulanger, l'épicier, le laitier, le boucher, le tailleur ne vendent pas, ne rentrent que péniblement ou pas du tout dans leurs avances. Cela importe-t-il? L'organisme économique, n'est-ce pas nous les fabricants d'automobiles et d'instruments de musique?

L'Actualité économique.



Vieilles danses de France au Festival de Québec

Comme le but du Festival de Québec (16, 17 et 18 octobre) est de faire mieux connaître les traditions musicales du Canada français, il semble intéressant que l'on mette aussi en scène quelques-unes des danses villageoises qui survivent encore dans ces provinces de France, d'où vinrent les premiers colonisateurs de la Nouvelle-France. Cet élément, non seulement ajoutera un spectacle des plus originaux au Festival, mais encore contribuera à établir des points de comparaison avec les danses et chansons du Canada français qui correspondent encore à celles de France. Notre gravure fait voir un groupe de danseurs et danseuses de Montréal qui, sous la direction de M. Charles Goulet, exécutera des danses de cinq vieilles provinces françaises: Limousin, Anjou, Provence, Saintonge, Bretagne.

Nouvelles politiques

L'Hon. Robertson et $90,000,000 pour le chômage

REPRENANT LA FORMULE ECONOMIQUE DU T. HON. MACKENZIE KING, LE MINISTRE DU TRAVAIL DIT QUE LES MUNICIPALITES TOUT D'ABORD FERONT LEUR DEVOIR.

De $80,000,000 à $90,000,000 seront dépensés pour le chômage, cet automne et cet hiver, grâce aux dispositions qu'a prises le gouvernement fédéral, a déclaré le sénateur Robertson.

Reprenant une ancienne formule qui a repris depuis quelques semaines toute son actualité, le sénateur Robertson, ministre du Travail, a déclaré que le chômage était un problème qui concernait tout d'abord les municipalités. Quand elles ne sont plus capables d'y faire face, elles font appel à la province. Voilà l'ordre normal. Mais comme la situation du chômage est actuellement anormale, le gouvernement fédéral croit de son devoir d'aider en autant que faire se peut.

Certains rapports publiés récemment, basés sur des malentendus, n'étaient pas tout à fait exacts. Ainsi il n'est pas juste de dire que la part des provinces sera fixée d'après leurs populations. Les $20,000,000 qui ont été appropriés pour le chômage seront employés là où le besoin s'en fait sentir.

Il faut pour faire face à la situation créer le plus de travail possible. C'est pourquoi le gouvernement a convoqué les représentants des deux compagnies de chemin de fer canadiennes. Lors de la conférence qui a eu lieu entre les hauts fonctionnaires des réseaux et les ministres des Chemins de fer et du Travail, on a décidé que les chemins de fer dépenseraient une somme de $21,000,000 en développements de tous genres. Ces travaux donneront du travail à quelque 10,500 personnes pendant un an et emploieront aussi des chevaux en grand nombre, ce qui sera avantageux pour les cultivateurs et ceux qui louent leurs animaux de trait.

Le gouvernement fédéral, de son côté, mettra de côté $1,500,000 des $20,000,000 pour garantir un intérêt de 5 pour cent sur les dépenses que devront faire les chemins de fer. Ceux-ci entreprendront immédiatement des travaux qui, dans l'ordre de leurs programmes de construction ne devraient être commencés que plus tard. C'est pourquoi le gouvernement tient à garantir l'intérêt de 5 pour cent. Mais avec seulement $1,500,000 on parviendra à faire faire $21,000,000 de travaux immédiats. Le but que le gouvernement se propose sera donc atteint.

FER ET CHARBON

Les chemins de fer donneront aussi des commandes de 200,000 tonnes de charbon et d'importantes commandes d'acier pour les rails.

Ce charbon sera de provenance canadienne et tout le matériel employé sera produit au Canada.

LES PROVINCES

Le sénateur Robertson a déclaré aussi que la route nationale sera construite sur une base de 50 pour cent pour le fédéral et le provincial. Avec les dépenses que feront les municipalités, les provinces et le fédéral, on compte bien que de $80,000,000 à $90,000,000 seront affectés pour les travaux.

x

Une entente entre l'Ontario et le fédéral

Le gouvernement fédéral et la province d'Ontario ont conclu une entente au sujet du partage des $20,000,000 votés pour le chômage. La province recevra une somme qui ne dépassera pas $3,850,000 pour entreprendre des travaux divers destinés à donner de l'emploi aux chômeurs. L'Ontario aura aussi sa part des $4,000,000 qui ont été mis de côté pour les secours directs mais les autorités n'ont pas dit la somme exacte que la province toucherait.

On n'a rien dit non plus au sujet des travaux qui seront entrepris mais après entente avec les municipalités le gouvernement de la province soumettra un projet général à l'approbation du conseil des ministres.

ROUTE TRANS-CANADA

On entreprendra sûrement dans notre province la construction de la route trans-Canada. A l'est de North Bay et à l'ouest de Port Arthur on commencera les travaux dès cet automne. Pour la continuer de North Bay à Port Arthur, il faudra attendre que l'on fasse une étude du terrain. D'ailleurs ont a fait au gouvernement des propositions diverses à ce sujet: quelques-uns désirent que la route passe par Sault Sainte-Marie et d'autres par Cochrane.

Le gouvernement ontarien a aussi l'intention de commencer plusieurs constructions de voies souterraines. Le gouvernement fédéral a fait un fonds spécial de $1,000,000 pour éliminer les passages à niveau et plusieurs régions de la province ont demandé au fédéral d'éliminer certains passages dangereux. D'autres seront faitts bientôt. Pendant l'hiver on travaillera à ces passages. Les gratifications qui seront faites à même de ce fonds d'un million seront en plus des secours directs et des $3,850,000 accordés.

Assistaient à la conférence les Hon. Gideon Robertson, ministre du Travail, H.-A. Stewart, ministre des Travaux publics, George S. Henry, premier ministre supplémentaire d'Ontario et ministre provincial des Travaux publics et Wm Finlayson, ministre provincial des Terres et Forêts.

Au sujet des travaux qui seront entrepris dans les municipalités dans le but de donner du travail aux chômeurs, les gouvernements fédéral et provincial paieront chacun 25 pour cent du coût et la municipalité 50 pour cent. Dans les cas où les municipalités ne seront pas en mesure de payer ce 50 pour cent, on leur fera une réduction substantielle et la différence sera payée par le fédéral et le provincial également.

Dans les cas des travaux entrepris par le gouvernement provincial lui-même le coût sera partagé également entre le fédéral et le provincial. Ainsi en sera-t-il pour la construction de la route trans-Canada. On annoncera d'ailleurs sous peu le détail des travaux qui seront entrepris.

POUR L'ALBERTA

L'Hon. O.-L. MacPherson, ministre des Travaux publics dans le cabinet de l'Alberta, a eu une entrevue de deux heures avec le sénateur Robertson. On s'est contenté de discuter des généralités parce que les deux autres membres de la délégation albertaine n'étaient pas encore arrivés. Ce sont MM. James Douglas, maire d'Edmonton et A. Davidson, maire de Calgary.

Aucune déclaration n'a été faite au sujet de la somme que recevra la province et des travaux qui seront entrepris. M. MacPherson s'est contenté de dire que les principaux travaux que l'on veut construire en Alberta consisteront en ponts et en route.

ONTARIO EST PRET

Toronto. — Le gouvernement provincial est prêt à commencer immédiatement les travaux dans deux sections de la route trans-Canada dans l'Ontario, si le gouvernement fédéral veut défrayer la moitié du coût, a déclaré James Stinton, ingénieur en chef du département du nord.

M. Stinton a fait cette déclaration en apprenant que des nouvelles d'Ottawa annonçaient que l'hon. G.-S. Henry, ministre de la Voirie, et l'Hon. W. Finlayson, ministre des Terres et Forêts, avaient été assurés que le fédéral était disposé à payer la moitié du coût des travaux. L'ingénieur en chef ajoute qu'un tel accord est de nature à être approuvé des représentants du gouvernement d'Ontario, et que cette importante entreprise apportera du soulagement au chômage.

x

SESSION A QUEBEC LE 2 DECEMBRE

A une séance récente du cabinet, les ministres provinciaux ont pris une importante décision. On attendait du nouveau depuis quelque temps à ce sujet, et le public apprendra avec intérêt que la session provinciale qui, depuis quelques années, ne commençait qu'en janvier, a été avancée d'un mois.

Le premier ministre Taschereau a en effet annoncé que la législature provinciale est convoquée pour le mardi 2 décembre prochain pour l'expédition des affaires courantes.

Les hommes d'affaires et la dépression

New-York. — Henry Ford attribue la présente dépression industrielle aux hommes d'affaires qui ont porté leur attention sur la bourse au lieu de la porter sur leurs affaires, et il croit que le remède est dans la production en quantité et le marché intense des articles de haut ton. Il fait connaître ses vues dans un volume *Moving forward*, qui doit être publié par Doubleday, Doran and Co., et il prédit qu'en 1950 les travailleurs des Etats-Unis auront un salaire minimum de $27 par jour, la surproduction véritable n'a jamais existé.

Le volume, écrit avec la collaboration de Samuel Crowther, donne les principes fondamentaux suivants dans les affaires: faire de l'argent et fabriquer de meilleurs articles au meilleur marché possible; s'efforcer de procurer une quantité supérieure en baissant les prix et le coût; augmenter les gages graduellement et continuellement et ne jamais les réduire; vendre les marchandises au consommateur d'une façon économique, de sorte qu'il puisse bénéficier du bas coût de la production.

x

M. DUNNING

Il est définitivement entendu que M. Dunning a décliné l'offre et qu'il a l'intention de retourner aux affaires, mais qu'il serait candidat dans une circonscription en Saskatchewan si l'un des députés élus démissionnait en faveur de l'ancien ministre des Finances d'ici 3 ou 4 mois.

x

DES IMMIGRANTS

Montréal. — Les immigrants arrivent encore à Montréal et cherchent de l'ouvrage que personne ne peut leur donner. Quelques-uns ne répondent pas aux exigences de la loi et n'ont pas l'argent nécessaire pour vivre ici. Ils sont obligés de retourner dans leur pays.

x

M. Lavergne poursuit le Soleil

Québec. — Me Armand Lavergne vient d'intenter une poursuite de $5,000 contre la Cie de Publication du *Soleil* pour dommages.

x

Successeur du juge Meredith

Ottawa. — M. le juge Hugh Edward Rose, de la Cour suprême de l'Ontario, vient d'être nommé juge en chef en remplacement du juge en chef R.-M. Meredith, démissionnaire. En annonçant cette nomination, sir Georges Perley, premier ministre suppléant, a déclaré que la démission du juge en chef Meredith a été reçue avec grand regret après ses quarante ans de services sur le banc.

x

La peine de mort pour les spéculateurs

Rome. — Mussolini vient d'appliquer la peine de mort aux spéculateurs qui provoquent des crises financières.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

INSTITUTEURS DEMANDES

INSTITUTEUR demandé pour école du village Montmartre pour grades 8 à 11. Adressez à L.-P. Côté, Sec., Montmartre donnant informations, expérience et salaire demadé. 32-34-C.

AGENTS DEMANDES

POUR LA VENTE de Cartes de Noël françaises et anglaises. Commission libérale et lucrative, catalogue gratis, ROY ART, 307 Lagauchetière ouest, Montréal 32-33-P.

HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE un homme d'expérience, bon trayeur et bien qualifié pour prendre soin d'un troupeau laitier de premier ordre. Faire application par lettre à Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. 30-?-C.

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE une cuisinière canadienne française. Femme d'expérience pour l'Imperial Hotel, Tisdale, Sask. Téléphone 52, Tisdale, $50.00 par mois. 30-?-C.

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE A SACRIFICE:—1 Marmon Victoria coupe. 1 Hudson Six, modèle de l'automne 1929, comme neuf. Pour informations s'adresser à boîte J.L.G., Le Patriote de l'Ouest. 29-?-C.

DIVERS

"MIEL PUR A VENDRE"—$6.50 la caisse de 60 livres, mis en chaudière de 10 livres. S'adresser à Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. 29-38-P.

SI VOUS ENVOYEZ 25 cents en timbres vous recevrez par prochain courrier, l'"Effort Economique de notre race" et "l'Apostolat", par Rodolphe Laplante. Deux sujets d'actualité qui vous plairont. Adressez à l'auteur, 9664 ave. Jasper, Edmonton, Alberta.

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux, exécuté sur commande. Cigares différentes marques.
Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

Girouxville

Une vieille paroisse au pays albertains

Au pays des missions blanches de Mgr Guy se trouve Girouxville. Mais Girouxville n'est pas une mission blanche.

C'est une vieille paroisse: une paroisse de trois ans!

Au pays de Mgr Guy, quand un curé colonisateur ne rencontre pas trop d'embûches sur la route par où doivent passer les colons canadiens, une paroisse de trois ans, c'est déjà une paroisse où, comme à Girouxville, les anciens disent: quand on est venu, nous autres...

Il faut admettre aussi que Girouxville a eu pour parrain le Père Giroux, ancien colonisateur émérite, après avoir été et être revenu missionnaire chez les Cris. Il amena lui-même les premiers colons à Girouxville. Girouxville eut aussi un missionnaire colonisateur pour organisateur, l'abbé Hamelin, qui entraina à sa suite tant de familles canadiennes dans la région de la Rivière-la-Paix. Girouxville a maintenant pour curé un autre missionnaire colonisateur, l'abbé Normandeau, fondateur de plusieurs paroisses dans les pays de l'Ouest et généralement connu sous le nom de M. le curé de Partoutville.

Quelle histoire pour une paroisse de trois ans!

Que de travail accompli en ce court laps de temps!

x x x

Girouxville est traversé par le chemin de fer *Northern Alberta*.

Près de la gare nouvelle on a construit des élévateurs à grain.

Il va sans dire que Girouxville possède une église, des écoles, un presbytère et une salle publique où se tiennent de nombreuses assemblées, puisque Girouxville a pour curé l'abbé de Partoutville, qu'on rencontre partout où arrivent des colons.

Girouxville possède aussi son cercle de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Le gouvernement a mis à la disposition de cette population d'agriculteurs un agronome officiel, M. Tremblay. Elle jouit aussi des services de l'un des organisateurs du Wheat Pool, M. Louis Normandeau.

A Girouxville on trouve une ferme de démonstration du gouvernement fédéral, aussi une autre en miniature, près du presbytère de M. le curé. Des bavards disent que M. le curé Normandeau de Partoutville, en sa qualité d'organisateur de la colonisation dans le pays, veut montrer comment il faut s'y prendre pour avoir des récoltes surabondantes... et qu'il réussit.

Les cent et quelques familles de cultivateurs de Girouxville défrichent et mettent en culture six mille acres de terre nouvelle annuellement. Et le défrichement est plutôt difficile dans ces terrains partie boisés, partie en brûlé.

Le sol est composé d'une riche terre forte, brune et noire qui se travaille bien. C'est une de ces terres d'une richesse telle qu'elles produisent sans engrais le blé, l'avoine, l'orge, le lin, tous les légumes, le trèfle et les foins.

Grâce à la richesse de son sol, Girouxville est un pays où l'on rencontre fréquemment des champs de blé d'un rendement de 50 minots et plus à l'acre, des champs d'avoine qui donnent jusqu'à cent et plus, à l'acre.

A Girouxville, les terres s'égouttent naturellement, étant drainées par les côtes profondes de la rivière Boucane, rivière importante, bordée de platins de terre d'une fertilité extraordinaire.

Girouxville, à cause de ses *creeks*, de ses ruisseaux, de ses bosquets d'arbres où les animaux peuvent trouver un abri naturel l'hiver, à cause aussi de la richesse de ses pâturages, est l'un des meilleurs pays pour l'élevage des bestiaux.

Girouxville est aussi un pays de chasse et de pêche.

Comme paroisse agricole, Girouxville sera sûrement considérée comme l'une des plus importantes du Canada.

Et avec cela, les citoyens de la Rivière-la-Paix, où est située Girouxville, prétendent, avec raison, qu'ils habitent le territoire canadien qui possède le plus beau climat, celui qui jouit de plus de soleil durant la saison de la croissance et de la maturation des grains.

x x x

Pères de familles désireux de vous établir où vous pourriez trouver un morceau de terre pour chacun de vos enfants, jeunes gens qui cherchez un lieu d'établissement, dans un endroit où la terre est féconde et pas chère, n'allez pas à Girouxville. Il n'y a plus de terre à prendre.

Ne vous ai-je pas dit que c'est une vieille paroisse?

Une paroisse de trois ans, quoi!

Au pays de Mgr Guy, quand le curé est un colonisateur et que rien ne vient entraver le chemin par où doivent passer les colons canadiens pour se rendre jusque-là, les paroisses vieillissent vite.

Ne vous découragez pas cependant parce que vous ne sauriez trouver à prendre du gouvernement ni acheter de particuliers des terres à Girouxville. Des terres de même qualité, on en trouve de l'autre côté de la rivière Boucane, à Tangent — Saint-Isidore, — à Eaglesham, à Rahab, à Belloy.

Pour Saint-Isidore — Tangent — il faudrait se presser, car cette paroisse passera bientôt au rang de vieille paroisse, bien que le défrichement soit plutôt ardu. Un bon groupe de valeureux pionniers défricheurs habité là; une chapelle est bâtie, un prêtre y réside. C'est tout naturel: cette paroisse a déjà quinze mois. Les premiers colons étant allés s'installer sur ces terres au mois de juin 1929. Dans peu de temps, il n'y aura plus de terre à prendre à Tangent.

M. le curé Normandeau, de Girouxville, Alberta, nommé officiellement organisateur de la colonisation par l'autorité diocésaine, dira aussi à ceux qui s'adresseront à lui que les terres de Joussard, de Grouard, sur les rives du lac des Esclaves, sont aussi de toute première valeur, que dans cette région traversée par le chemin de fer, par la route nationale, on peut prendre des terres du gouvernement autant qu'on en a besoin. Il pourra ajouter que ces missions blanches seront bientôt des paroisses florissantes, si rien ne vient déranger les projets de ceux qui s'occupent d'aider au développement agricole de cette partie importante de notre pays.

Mais pour Girouxville, non. Il n'y a plus de terre à prendre, pas même à vendre. C'est une trop vieille paroisse.

Ceux qui sont à la recherche d'une région où ils pourraient s'établir à bon compte sur de bonnes terres, au Canada, peuvent toujours avoir les renseignements qu'ils désirent au Service de Colonisation, Chemin de fer Natonal du Canada, Montréal, Québec.

J.-E. LAFORCE.

x

CONFERENCE.

La vie de l'esprit français au Canada

Pour l'inauguration de son année académique 1930-1931, la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa a eu le plaisir d'entendre un conférencier de marque: M. le chanoine Chartier, vice-recteur de l'Université de Mantréal. Le président, M. Séraphin Marion, dans une délicate allocution, souhaita la bienvenue au distingué conférencier. "Ce serait, dit-il, une impertinence de ma part que de présenter M. le chanoine Chartier à un auditoire qui le connaît si bien."

LE CONFERENCIER

A l'aimable panégyrique dont je me rendrai digne un jour... je ne reconnais qu'un titre: ami et collaborateur accompli de la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa." C'est en ces termes que le vice-recteur de l'Université de Montréal commença sa causerie sur la vie de l'esprit français au Canada.

Il est d'avis que sur le fait de la survivance française au Canada, comme sur la manifestation de cette survivance par la littérature, l'accord est aujourd'hui unanime. Mais peut-être n'a-t-on pas suffisamment remarqué la corrélation entre ces deux faits et des événemen tsqui constituent notre vie politique et notre vie nationale.

Toute la littérature du régime français, souvent canadienne par le sujet et française de caractère et d'inspiration, l'histoire du temps l'a fait comprendre suffisamment. Après la constitution de 1791, le canadianisme se manifeste dans l'expression de la pensée, comme ailleurs l'éloquence naît des combats qui mettent nos parlementaires et nos journalistes en conflit, tantôt avec l'Angleterre, tantôt avec leurs collègues d'autres langues.

L'histoire succède en 1840 à l'éloquence. C'est qu'il s'agissait de prouver que les deux races mises au même niveau par l'Acte d'Union, la française n'était pas inférieure à l'autre.

Des préoccupations économiques à partir de 1867, naît une littérature d'un caractère tout nouveau, propagandiste de l'agriculture, du commerce, de la finance et de l'industrie auprès du peuple spiritualiste que nous prétendons demeurer.

Cette littérature d'action a son pendant dans la littérature d'imagination. Deux influences ici l'exercent, l'une sur la poésie, l'imitation voulue des écoles françaises, l'autre sur la prose, la préoccupation qui s'introduit dans les esprits de garantir la survivance française non seulement en littérature, mais dans tous les damaines, dans l'art, dans l'enseignement, comme dans la législation.

L'influence française qui s'est exercée sur notre littérature presque toute entière a joué son rôle dans le domaine de l'art. Tous nos artistes, peut-on dire, sont des tributaires des écoles françaises d'architecture, de peinture, de sculpture et de musique.

La physionomie même, au moins d'une partie du Canada, est demeurée complètement française. Il y a au nord du Saint-Laurent une Normandie, dont les habitants ont gardé tous les traits de caractère de leurs ancêtres qui conservent comme un pieux dépôt les moindres chiffons de papier qui viennent d'eux et nous transportent, par leur langage, au temps des immigrations de La Rochelle et de Dunkerque.

Le conférencier conclut que l'Angleterre doit être la première à se réjouir de cette obstination de ses sujets français à l'égard de leurs traditions nationales; celles-ci les sauvent de l'américanisme envahissant, sans rien leur enlever de leur attachement aux institutions d'Albion.

x

Les rats aux Etats-Unis

New-York. — La gent trotte-menue cause annuellement pour $500,000,000 de dommage aux Etats-Unis, selon le docteur C.-V. Akin, chirurgien, service d'hygiène publique nationale, en industries alimentaires.

De ce bilan, $200,000 sont affectés à la nourriture des rats et $300,000,000 pour leur procurer des paquets de produits pour défigurer des édifices pour couper et gâcher et des matériaux de surplus pour tromper.

Choses et autres

La guerre, objet d'horreur

Nancy. — La Lorraine vient de commémorer les combats du Grand Couronné. A l'issue d'un service religieux, célébré dans l'église de Champenoux, par le R. P. Thion, secrétaire régional de la DRAC, M. l'abbé Mansuy, grand mutilé de la guerre, décoré de la médaille militaire et de la Légion d'honneur, prononça un émouvant panégyrique.

Le soir, la chorale de Champenoux exécuta le *De Profundis*, au pied du monument qui domine la vaste nécropole nationale. Monseigneur Jérôme, vicaire capitulaire du diocèse de Nancy, donna l'absoute. Puis, des discours furent prononcés. M. Désiré Ferry, ministre de la Santé publique, glorifia les héros du Grand Couronné et rendit hommage au général de Castelnau.

"La guerre, poursuivit le ministre, est pour nous un objet d'horreur. Nous l'avons vue trop souvent de trop près. Il n'y a pas de population qui demande avec plus d'insistance que la nôtre une paix durable. Les accords conclus pour le maintien de la paix entre les nations et les sanctions prévues contre les agresseurs ne nous dispensent pas de l'effort nécessaire pour assurer notre défense nationale. Notre gouvernement soucieux de ses devoirs n'a rien négligé pour porter au maximum nos forces militaires navales et aériennes. Il a su activer les travaux d'organisation défensive des frontières et s'efforce d'appliquer dans les meilleures conditions possibles la loi qui a réduit à un an la durée du service actif."

x

L'Exposition missionnaire

Cent cinquante mille personnes ont défilé devant les kiosques de l'Exposition missionnaire, et c'est un succès que les organisateurs n'escomptaient pas.

x

547 personnes fusillées en Russie

Moscou. — On annonce que le gouvernement soviétique a fait exécuter 547 personnes depuis le premier janvier, pour activités contre-révolutionnaires. Dans le seul mois d'août, 107 Russes ont été fusillés.

x

Un nouveau tube géant à rayons X

Pasadena, Californie. — Un nouveau tube géant à rayons X qui, espèrent ses inventeurs, émettra des pouvoirs curatifs ne pouvant être surpassés par l'usage du radium, a été fabriqué à l'institut de technicologie local.

Ce tube mesure dix pieds de longueur et douze pouces de diamètre, et il a été imaginé et fabriqué par le docteur C.-C. Laruitsen et ses collègues. Le docteur Robert-A. Millikan, physicien en vue, y a apporté aussi sa collaboration.

Le docteur Laruitsen et ses collègues prétendent produire des rayons X de plus de six cent mille volts. Le tube, dont a fait l'expérience pendant trois ans, a été perfectionné récemment par le docteur Laruitsen, afin de permettre de faire des observations de près.

Les rayons du tube peuvent être perçus à travers deux pouces de plomb et découverts à travers une épaisseur de plus de deux pieds de béton.

x

Excellente récolte de patates

Si la récolte canadienne du blé a été inférieure cette année aux années précédentes, celles des patates à travers le Dominion a établi un record; d'après les dernières statistiques; elle s'élève à 66,-500,000 de boisseaux, soit 45 pour cent de plus qu'en 1929. Ce qui ne gâte rien, la qualité est en outre excellente. Le Canada consomme une large proportion de sa production de patates mais il en exporte aussi aux Antilles et dans certaines parties des Etats-Unis.

x

LE BLE RUSSE EN ANGLETERRE

On mande de Liverpool que 150,000 tonnes de blé russe ont été reçues aux ports anglais, cette année. On dit aussi que la plus grande partie des 450,000 tonnes exportées par l'Union soviétique l'a été sur le continent. On croit en Angleterre que le besoin de fonds immédiats en Russie a porté ce pays à envahir les marchés.

x

Le blé russe en France

Paris. — Le gouvernement français a décidé d'émettre un décret qui préviendrait le *dumping* des produits soviétiques en France, surtout le blé russe. La décision a été prise une réunion du cabinet tenue sous la présidence du premier ministre Tardieu. Le décret sera publié demain dans le journal officiel. Il faudra maintenant une licence pour importer quoi que ce soit de la Russie soviétique.

C'EST A VOIR

Dans une circulaire que fait répandre le *Star* de Montréal, à propos des avantages indéniables qu'il y a, pour les Canadiens français, d'apprendre l'anglais, le *Star* leur conseille de lire son journal afin d'acquérir un vocabulaire anglais, ou d'améliorer ce qu'ils savent déjà d'anglais. Il dit entre autres choses: "Les Anglais apprennent le français. Les Français devraient apprendre l'anglais dans leur propre intérêt." Le *Star* renverse les situations. Il aurait dû écrire ceci, qui est plus juste, si l'on en juge par ce qui se passe à Montréal même: "Les Français apprennent l'anglais. Les Anglais devraient apprendre le francais, dans leur propre intérêt." En effet, combien rencontre-t-on de Canadiens français qui savent l'anglais, à Montréal, et combien d'Anglo-Canadiens qui ne comprennent pas même un mot de francais, même s'ils font affaires avec les Canadiens français et vivent dans leur voisinage? Dans presque toutes les maisons d'affaires et les administrations canadiennes-françaises, les employés parlent les deux langues. Combien y a-t-il de bilingues, chez les employés anglo-canadiens des maisons d'affaires et des administrations anglaises de Montréal? Quiconque veut y parler francais sait comment on l'y reçoit, d'ordinaire. Et les quatre cinquièmes et demi du temps, les quelques bilingues qu'on y trouve sont d'origine irlandaise. Le *Star* gagnerait à voir et à dire les choses telles qu'elles sont et non telles qu'elles devraient être...

Le Devoir. G. P.

BIGGAR, Sask.

En notre hôpital de Biggar, le 6 octobre, vers 5 heures et 20 minutes du soir, à la veille de la fête du Très Saint Rosaire, s'éteignait doucement, son dernier regard fixé sur son crucifix d'argent, notre chère Soeur Sainte-Marguerite. Sa mort fut l'écho de sa vie: paisible et calme comme un beau soir d'été. Entourée de toutes ses compagnes de la mission qu'elle aimait comme des soeurs, assistée de celui qu'elle vénérait comme un père, M. l'abbé Drapeau, les affres qui d'ordinaire assaillent les mourants lui furent épargnées, et c'est au consolant murmure des si belles prières de notre mère la sainte Eglise, après avoir en signe d'adieu, promené un long regard sur chaque visage familier, qu'elle effectua dans un léger soupir sa sortie de ce triste monde et se jeta toute confiante dans les bras de son Dieu.

Son passage parmi nous fut de courte durée, mais il reste marqué au coin du dévouement et de la charité. Professe de trois mois à peine, elle nous arrivait en février dernier, joyeuse d'avoir à faire ses débuts de vie religieuse et missionnaire en notre petite ville de Biggar. Affable et douce, elle se donna toute entière au soin des malades et sut conquérir le respect et la sympathie de tous ceux qui la connurent.

C'est le sourire aux lèvres qu'elle prenait le lit il y a un peu plus de quinze jours et que plus tard, répondant à la suggestion de sa supérieure, de demander sa guérison à la Petite Thérèse, elle disait d'un air mystérieux: "Oh! laissons faire!" La typhoïde a fait son oeuvre et l'a faite bien vite, bien qu'elle ait laissé le temps à sa victime de savourer toute l'amertume de dures et cruelles souffrances.

Le corps, enfermé dans un cercueil scellé, fut exposé au parloir où de nombreux témoignages de spmpathie — fleurs, bouquets spirituels et offrandes de messes — furent déposés. Nombreux aussi furent les messages de condoléances reçus de toutes parts. Le convoi laissa l'Hôpital vers 10 heures mercredi, pour se rendre à l'église Sainte-Gabrielle, où la cérémonie funéraire, sous la distinguée présidence de Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, revêtit un éclat tout à fait imposant. Sa Grandeur, toujours désireuse de montrer le profond intérêt et l'affection paternelle qu'elle porte même au moindre de ses enfants, avait répondu dès la veille à une invitation timide mais bien grosse de désir. Cette marque de haute et sympathique considération, puissant réconfort de la famille religieuse éprouvée, ne sera certainement pas sans émouvoir vivement aussi la famille naturelle de la chère défunte, ses parents, M. et Mme Winslow Easson, vivant encore à Amesbury, Mass., et sans adoucir quelque peu le dur coup qui la frappe par la mort de la fille unique et bien-aimée.

L'allocution prononcée par Sa Grandeur elle-même et dont le texte était: "I believe in the resurrection of the body and the life everlasting", fut un chef-d'oeuvre d'éloquence et l'impression profonde qu'elle fit sur un auditoire si bien préparé à la méditation des destinées éternelles, ne s'effacera pas de si tôt. La messe pontificale, à laquelle Sa Grandeur, assistée de M. l'abbé Perreault, ancien curé de Rosthern, et ayant pour diacre et sous-diacre MM. les abbés Baillargeon, curé de la cathédrale de Prince-Albert, et Houle, curé de Rosthern, restera une cérémonie marquante dans l'histoire de l'église de Biggar. M. l'abbé Auclair, curé de Dodsland, remplissait l'office de cérémoniaire. Le chant, exécuté de façon à transporter l'âme dans des régions où la douleur n'a pas d'accès, imprima à la cérémonie un cachet de majesté unique. Les frais en furent faits par les RR. SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge et leurs élèves, auxquelles prêtèrent leur concours M. l'abbé Charron, vicaire à Biggar, et M. Doucet.

Dans l'assistance, dont la nef était littéralement remplie, l'on remarquait: quatre RR. Soeurs Grises de l'Hôpital Saint-Paul de Saskatoon, venues pour les obsèques; Soeurs Saint-Amable, Descoteaux, Quenneville et Plante; la Rde Sr l'Ange-Gardien, supérieure de l'hôpital de Rosthern, ainsi que trois de ses soeurs: Soeurs Hébert, Marcotte et Armstrong; les RR. Soeurs de l'Assomption et nombre d'influents citoyens de Biggar, qui sans souci de nationalité ni de croyance, voulurent de leur présence payer un dernier tribut de respect et de sympathie à une humble petite Soeur Grise et à ses compagnes de labeurs.

Le corps fut dans l'après-midi transporté à Duck-Lake par M. Napoléon Marien, suivi du modeste cortège de trois automobiles dont les occupants étaient les Soeurs de Rosthern et quelques-unes de Biggar. Vu le mauvais état des chemins, l'on passa la nuit à l'Hôpital de Rosthern, où une gracieuse hospitalité fut offerte à tous.

Le 9, avant l'enterrement, le R. P. Delmas, O. M. I., voulut bien faire bénéficier la chère défunte d'un second et dernier service sur le corps. L'office, très solennel, fut suivi de la bénédiction de la fosse par le R. P. Allard, O. M. I., et l'on procéda à l'inhumation dans le cimetière des Rdes Srs de la Présentation de la Sainte-Vierge. Dernière délicatesse de ces excellentes religieuses, et surtout de S. G. Mgr Prud'homme, de vouloir bien accueillir non seulement nos vivantes mais aussi nos mortes, et les garder.

A tous et pour tant de témoignages de sympathique intérêt, au nom de la communauté, en celui de la famille Easson et en le nôtre propre, nous offrons notre humble mais cordial merci.

Les Soeurs de l'Hôpital de Biggar.

x

Fermeture de deux banques

La Havane. — Des aéroplanes et des bateaux rapides ont transporté de $35,000,000 a $50,000,000 des Etats-Unis à la Havane pour empêcher le désastreux effet de la course aux banques de la ville, qui suivit la fermeture inattendue de deux d'entre elles samedi matin dernier.

On envoya l'argent à Miami, Floride, par train spécial, de la Federal Reserve Bank, d'Atlanta.

C'est la fermeture de la Banque de Commerce et de la Banque Cordova qui créa la panique dans les milieux financiers cubains. La course aux guichets se confina en grande partie aux banques soumises à des intérêts locaux.

: : AGRICULTURE -- ELEVAGE : :

Conseils et renseignements

Trois principes fondamentaux

Dans une allocution prononcée à l'Exposition nationale canadienne, à Toronto, l'Hon. Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, a déclaré que trois choses sont essentielles pour améliorer l'industrie agricole: en premier lieu l'emploi de sujets reproducteurs d'une meilleure souche afin d'obtenir de meilleurs résultats pour la même somme de travail et la même quantité de nourriture; en deuxième lieu, une alimentation plus rationnelle et, autant que possible, l'achat d'aliments meilleur marché, d'une valeur équivalente; en troisième lieu, le développement d'une organisation de vente plus hautement spécialisée afin de diminuer l'écart de prix entre le producteur et le consommateur, de mettre régulièrement sur le marché des produits d'une qualité toujours bonne afin de conserver le marché une fois que l'on s'y est introduit, et enfin d'expédier un volume regulier de produits de bonne qualité. Il a recommandé également aux cultivateurs de supprimer les pertes autant que possible et d'appliquer aux problèmes de la ferme une intelligence constructive et raisonnée.

x

On recommande le labour d'automne

La division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, recommande le labour d'automne, suivi de plusieurs disquages, jusqu'à ce que la terre gèle comme le moyen le plus utile à cette saison de l'année pour enrayer et détruire une invasion de vers blancs qui atteint de sérieuses proportions dans l'est de l'Ontario. Le labour détruit les coques des larves, il les expose aux attaques des ennemis naturels comme la corneille, la taupe et la bête puante; il empêche la larve de s'enfouir assez rapidement pour l'hiver et il expose les coques larvaires aux gelées qui les détruisent. L'invasion paraît avoir commencé en 1927 dans les cantons de l'Est; en 1928 elle s'est transportée sur l'autre rive du St-Laurent, dans l'est de l'Ontario, par un vol de hanneton, qui engendre le ver blanc, et elle a traversé cette année la rivière Ottawa vers l'Est, infestant une grande étendue adjacente à Oka et Saint-Jérôme.

LE PRIX DE REVIENT DES RECOLTES

Le rapport annuel de la Station expérimentale du Ministère fédéral de l'Agriculture à Windermere, C.-B., fournit quelques détails intéressants sur le prix de revient des récoltes:

La luzerne, dont la production coûte $33.98 par acre, a donné un rendement de 3.8 tonnes, lequel, à $20 la tonne, représente une somme de $76.00, soit un bénéfice de 42.02 par acre.

Les pommes de terre, dont le culture coûte $178.10 par acre, ont donné un rendement de 8.13 tonnes évaluées à $322.00, soit un bénéfice par acre de $153.90.

Les tournesols, dont la production coûte $65.40, ont donné un rendement de 12.1 tonnes, lequel à $5 la tonne, représente $60.50, soit une perte de $4.90 par acre.

Les pois, dont la culture coûte $48.70 par acre, ont donné un rendement de 46 boisseaux de grain et 2.3 tonnes de paille, évalués à $120.20, soit un bénéfice de $75.50 par acre. Les pois avaient une valeur de $2.50 le boisseau et la paille de $4 la tonne.

L'avoine, dont la production coûte $37.77 par acre, a donné un rendement de 58.4 boisseaux de grain et 1.2 tonnes de paille, évalués à $48.60, soit un bénéfice de $10.83 par acre.

x

L'EMBALLAGE LAISSE A DESIRER

"Il est certain que les fruits et les légumes canadiens sont d'une meilleure qualité que la majorité des fruits et des légumes importés, mais il est certain également que le triage et l'emballage de nos produits laissent à désirer", dit une circulaire récemment publiée par le Conseil canadien de l'horticulture. Les producteurs et les expéditeurs qui suivent consciencieusement les règlements établis sous le régime de la loi fédérale des fruits et la Loi des racines potagères, ne donennt que peu de causes de plaintes aux consommateurs. Le Service d'inspection aux points d'expédition, de la division fédérale des fruits, fournit une aide précieuse sous ce rapport.

x

Révision des chiffres sur la récolte

L'enquête du mois de septembre sur la situation de la récolte des fruits au Canada, conduite par la division des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture, montre que la récolte de pommes atteindra 75.5 pour cent de celle de 1928; elle est de 200,000 barils inférieure à la moyenne de cinq ans. La Nouvelle-Ecosse, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick sont tous fortement en baisse en ce qui concerne les prévisions de récolte cette année; seule, la Colombie britannique compte avoir quelque 360,000 barils de plus que l'année dernière et un quart de million de plus que la moyenne de cinq ans. En général les conditions de température n'ont pas été entièrement favorables et le manque de pluie a retardé la végétation. Cependant les fléaux des vergers ont été tenus en échec et il n'y a pas eu d'attaques sérieuses de la tavelure du pommier. La récolte de poires est bien supérieure à celle de l'année dernière, et la récolte de pêches, sans être égale aux premières prévisions, est encore plus forte que celle de 1929. Les récoltes de prunes et de pruneaux dans l'Ontario accusent une légère augmentation; en Colombie britannique, la production a baissé de 27 pour cent. La récolte de raisins sera à peu près la même que l'année dernière.

x

L'eau sur l'herbage

C'est toujours un problème que de fournir une quantité suffisante d'eau pour le bétail sur les herbages à herbe courte. L'agriculteur du Dominion conseille de créer un réservoir convenable pour avoir une provision permanente. Il y a deux catégories d'abreuvoirs, temporaires et permanents. Les premiers se composent principalement de trous d'eau, de sources d'infiltration et de réservoirs peu profonds; les deuxièmes, de réservoirs profonds, contenant huit pieds d'eau ou plus, et de puits permanents. Pour avoir une bonne provision, il est nécessaire que le réservoir ait une profondeur d'au moins huit pieds. En posant une clôture autour du réservoir et en faisant venir l'eau par un tuyau dans une auge, on conserve la provision et on évite également la pollution par les bestiaux.

x

ON PREFERE LE BON BOEUF

Une enquête conduite dernièrement dans les boucheries de détail à Ottawa par un inspecteur du Service de classement du boeuf du Ministère féderal de l'Agriculture, montre que 35 magasins sur 51 vendent du boeuf classé, la plupart parce que le commerce le demande. Sur les 17 autres magasins, la majorité disent qu'ils sont prêts à se procurer de produit classé par le gouvernement dès que leurs clients le leur demanderont. La marque officielle rouge ou bleue sur chaque coupe est une garantie de qualité pour le consommateur et le seul moyen d'être sûr d'avoir de la viande tendre, succulente, de bons steaks ou de bons rôtis, est d'acheter du boeuf par qualité. La ménagère qui s'y connaît achète aujourd'hui le boeuf par qualité, "de choix" ou "bon", et elle exige la marque rouge ou bleue. Si vous ne l'avez pas déjà essayé, demandez à votre boucher pour du boeuf classé — vous le trouverez sûrement de votre goût. Soixante pour cent des ménagères d'Ottawa achètent aujourd'hui du boeuf classé par le gouvernement: elles le préfèrent à l'autre.

x

Soins des machines de ferme

On perd des milliers de dollars tous les ans en laissant les machines de ferme et le matériel agricole en plein air, et les pannes au moment critique sont toujours très coûteuses. Il n'en coûte cependant pas plus de $150 pour fournir un abri grossier mais utile pour les moissonneuses, les semoirs, les batteuses, les tracteurs, les combines, les faucheuses, etc., dont la plupart ne font rien pendant 46 semaines de l'année. Tout ce qui est nécessaire est une remise qui empêche la pluie, la neige et le soleil de tomber sur ce matériel. L'économie sur la dépréciation seule couvrira plus que le coût de la première année. Le cultivateur dont les machines sont remisées, a une bien meilleure occasion de les réparer pendant l'hiver et comme il n'y a que 170 jours de travail entre le dégel du printemps et le retour des froids en automne, on voit combien il importe de tenir les machines de ferme dans l'état où elles peuvent rendre le plus de services.

x

La récolte de pommes de terre

La sécheresse extrême et le mildiou ont causé une réduction dans l'évaluation de la récolte des pommes de terre cette année. L'enquête conduite par la division des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture, indique que la production de 1930 sera de 41,950,000 quintaux; c'est là une augmentation de quelque 1,010 tonnes, ou environ cinq pour cent sur l'année dernière. On signale un peu de mildiou dans le Nouveau-Brunswick, le Québec, certaines parties de la Nouvelle-Ecosse et de l'Alberta, mais les dommages causés par les insectes sont négligeables. Voici la production évaluée par centaines de livres par provinces:

Ile-du-Prince-Edouard, 4,500,000; Nouvelle-Ecosse, 3,120,000; Nouveau-Brunswick, 4,910,000; Québec 10,000,000; Ontario, 10,000,000; Manitoba, 2,790,000; Saskatchewan 2,460,000; Alberta, 1,960,000; Colombie britannique, 1,650,000.

x

Remplissez la cave d'aliments pour l'hiver

LA VENTILATION EST UN FACTEUR IMPORTANT DANS LA CONSERVATION DES FRUITS ET DES LEGUMES.

Ce n'est pas un problème bien difficile que de conserver en hiver une provision suffisante de fruits et légumes. Les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture présentent des recommandations utiles à ce sujet.

En général on peut se servir de vieux caveaux à racines ou de la cave de la maison. Il faut avoir bien soin de pourvoir à la ventilation au moyen de bouches pour l'entrée de l'air pur et de ventilateurs pour la sortie de l'air vicié. Il faut avoir des clefs ou valves pour régler le mouvement de l'a . Il faut avoir soin d'empêcher que la gelée ne pénètre dans la cave par le conduit d'entrée de l'air. Il est nécessaire également d'exclure toute lumière de la cave.

En ce qui concerne les pommes et les poires, on ne devrait mettre en cave que les fruits de la meilleure qualité, en boîtes ou en barils. La température de la cave ne devrait jamais descendre au-dessous du point de congélation. Une température de 36o F. environ, relativement humide, est la meilleure et devrait tenir des fruits en état superbe pendant tout l'hiver.

Pour la plupart des légumes, il est bon d'avoir un coffre à côtés et à fond lattés, pourvoyant à la circulation de l'air pour prévenir la fermentation. Les coffres de ce genre devraient être étroits et pas trop gros.

Le céleri se conserve mieux lors qu'il est planté avec les racines dans du sable, sur le plancher de la cave, et que les plants sont mis bien serrés, en rangés espacées de six à huit pouces.

On peut traiter les choux de la même façon que le céleri, mais un moyen tout aussi bon est le système des rayons à latte, sur lequel on place les choux, à raison de deux couches par rayons. Les oignons exigent une chambre sèche, maintenue à une température d'environ 34o à 36o F.

Les citrouilles, les courges à moëlles, les courges exigent également une chambre sèche mais elles se conservent mieux dans une température chaude d'environ 65o F.

Publié par le Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

x

LE POOL

CIRCULAIRE No W-175

Régina, octobre 1930.

Les contrats continuent d'affluer au bureau-chef, à Régina. Il en est venu 376, du 1er au 10 octobre, soit pour blé, soit pour autres grains. Ce qui fait, pour l'année, près de 3,900.

Plusieurs certificats de producteur — *grower's certificate* — pour 1929 ne sont pas encore entrés au bureau — *Saskatchewan Wheat Pool, Regina.* Prière de les y envoyer le plus tôt possible, afin que nos livres soient mis à jour.

Parlant des conditions auxquelles nous avons à faire face dans l'Ouest canadien, le *Family Herald and Weekly Star* de Montréal trouve dans la Coopérative un facteur encourageant. Il dit:

"Si les hommes qui gouvernent le Pool avaient perdu la tête ou laissé fléchir leur courage, la récolte du blé canadien serait dans un tel encombrement que nous aurions des prix de banqueroute. Si la masse de cette récolte était dans les mains des fermiers pris individuellement, au lieu des mains d'une association bien gouvernée et conservativement administrée, le Canada se trouverait en face d'un désastre inouï dans notre histoire."

A partir du 14 octobre, CJBR, la station de radio de la Coopérative, radiodiffusera tous les mardis, de 7 heures 45 p.m. à 8 h. p.m. — *Mountain Standard Time* — un message aux membres. Un programme pour les enfants sera donné tous les jeudis, de 6 h. 15 à 6 h. 45 p.m. Les enfants dont le jour de naissance a eu lieu récemment, ou aura lieu bientôt, sont invités à envoyer leur nom et jour de naissance pour qu'on le mentionne à la radio CJBR.

Les élévateurs du Pool dont les noms suivent, ont déjà manié cette année, à date, du 10 octobre, plus de 200,000 minots: Sceptre, 230,000; Bounty, 212,000; Abbey "B", 204,000; Shackleton, 201,000.

x

LES MINOTERIES ROBIN HOOD

ROBIN HOOD MILLS, LIMITED

Une fois de plus, les dames expertes boulangères, et qui sont les meilleurs juges de la qualité des ingrédients dont elles se servent, ont témoigné de leur confiance dans la farine Robin Hood. Elles ont prouvé les magnifiques résultats que l'on peut obtenir en faisant le pain chez soi, avec cette farine *Money back guaranteed* et bonne pour toutes sortes de pâtisseries aussi bien que pour le pain.

La médaille d'or, les deux médailles en argent, 103 premiers prix et 225 prix en tout, dans plus de 40 variétés de pain cuit à la maison, gâteaux et pâtisserie, ont été remportés par les dames se servant de la farine Robin Hood.

De plus, beaucoup de ces gagnantes de prix nous ont écrit disant qu'elles ont suivi les directions données dans le livre du Robin Hood Baking, 77 *Winning Recipes.* Ainsi le moderne Robin Hood aide à l'épouse moderne de deux façons: en lui fournissant la meilleure qualité de farine et, si elle le désire, les renseignements et recettes nécessairs.

Ce *Baking Book,* superbement illustré de photographies en couleurs, montrant des gâteaux, tartes et autres friandises, le tout fait avec la farine Robin Hood d'après les recettes données, est distribué gratuitement par les minotiers Robin Hood, à qui en fait la demande. Si vous en désirez un exemplaire, écrivez à Robin Hood Mills, Ltd., Moose-Jaw, et dites simplement: "Envoyez-moi gratuitement, s'il vous plaît, et sans aucune obligation de ma part, un exemplaire de 77 *Winning Recipes.*

x

Divers

Avis d'un concours pour un mot d'ordre (Slogan)

Les directeurs de la Conférence-Exposition mondiale du grain qui doit être tenue à Régina en 1932, annoncent un concours pour un *slogan* — mot d'ordre ou devise. L'auteur du meilleur *slogan* recevra un prix de $500.

La décision d'ouvrir ce concours a été prise vendredi, à une réunion de l'exécutif du comité de publicité de l'Exposition.

Le concours est ouvert au monde entier. Les concurrents doivent observer certains règlements très simples que voici: les *slogans* ne doivent pas dépasser dix mots; toutes les entrées reçues au bureau de la Conférence-Exposition mondiale du grain, Imperial Bank Chambers, Régina, Canada, le 31 janvier 1931 au plus tard: les concurrents soumettant plus d'une entrée doivent écrire tous leurs *slogans* sur la même feuille de papier, mais aucun concurrent ne peut soumettre plus de trois *slogans;* le nom et l'adresse du concurrent doivent être écrits au-dessus de la feuille de papier contenant l'entrée; le prix en argent comptant de $500 sera payé au concurrent gagnant dès que les juges auront pris une décision et qu'ils auront adopté officiellement le *slogan* lauréat; toutes les entrées doivent être adressées au *Concours des* Slogans, *Conférence-Exposition mandiolae du grain, Régina, Canada;* aucun droit d'entrée n'est exigé; trois juges seront nommés, dont les noms seront annoncés plus tard; il n'y aura aucun échange de correspondance entre les concurrents et les autorités de l'Exposition.

Pour obtenir le texte des règlements gouvernant le concours, s'adresser au Secrétaire, Conférence-Exposition mondiale du grain, Imperial Bank Chambers, Régina, Canada.

x

Comment protéger les rosiers en hiver

Notes des fermes expérimentales

Il y a beaucoup de rosiers rustiques qui vivent tout l'hiver sans protection, et ce sont les seuls que beaucoup de gens connaissent, mais il s'est vendu, en ces dernières années, beaucoup de rosiers plus délicats dans les provinces des Prairies. Généralement, ces rosiers fleurissent pendant la saison même de plantation, mais la saison suivante, on est très surpris de voir qu'ils sont morts. C'est parce qu'ils n'avaient pas été protégés contre l'hiver dans la plupart des cas.

Le moment de protéger les rosiers délicats est lorsque la gelée est assez forte pour former une croûte sur le sol, c'est-à-dire généralement dans les deux dernières semaines d'octobre.

En premier lieu, les rosiers sont liés ensemble, non serrés. On met généralement deux à trois bandes de ficelle. On rechausse ensuite les pieds avec de la terre jusqu'à deux ou trois pouces du sommet de la tige. On a ainsi une masse de terre en forme de cône, aves les tiges qui sortent par-dessus.

Après la gelée, on recouvre cette terre de six à huit pouces de paille sèche. Les plantes protégées par cette couverture non tassée, peuvent ainsi transpirer pendant l'hiver, tandis qu'elles seraient étouffés si elles étaient recouvertes par une quantité semblable de terre. Ce système a donné de bons résultats à la station expérimentale fédérale de Scott.

On peut perdre tous les fruits de ce travail lorsqu'on découvre les rosiers trop tôt au printemps. Ce n'est que lorsque l'on commence à cultiver la terre au printemps suivant que l'on peut enlever le paillis, et il ne faut enlever a terre que orsque les gelées du printemps ne sont pus à craindre.

G. D. MATTHEWS,
Station expérimentale fédérale,
Scott, Sask.

x

Marché aux animaux Winnipeg

Arrivées: 2,800 bêtes à cornes; 550 veaux; 1,100 porcs; 1,325 moutons et agneaux.

Marché trainant; les mêmes prix. Les meilleurs veaux, $8 à $9; qualité moyenne, $3 à $7.

Marché aux porcs, incertain. porcs à bacon, 50c plus bas à 10.50; truies, $9 à $9.25; *lights* et *feeders,* $11 à $11.25.

Marché aux moutons et agneaux actif. Bons agneaux, $7.50; moutons, $4.50.

x

Marché aux grains de de Winnipeg

Blé. — No 1 Nord, 69 1-2; No 2 Nord, 66 3-4; No 3 Nord, 65; No 4, 61; No 5, 57 1-2; No 6, 47 1-p; fourrage, 37 1-2; voie, 69 1-2.

x

Marché aux animaux de Prince-Albert

Marché aux animaux de Prince Alb

Le marché aux bêtes à cornes est très actif, toutes les offres ayant été acceptées à des prix fermes. Marché aux porcs en baisse avec $10 pour les bacons.

Bouvillons, jusqu'à 1050 livres.— Bons au choix, $4.75 à $5.25; qualité moyenne, $3.75 à $4.50; communs, $2.50 à $3.50.

Bouvillons, au-dessus de 1050 livres. — Bons, au choix, $4.75 à $5; qualité moyenne, $3.75 à $4,50; inférieurs, $2.50 à $3.50.

Génisses. — Bonnes, au choix, $4.50 à $5; qualité moyenne, $3.50 à $4.25; inférieures, $2.50 à $3.25.

Fed Calves. — Bons, au choix, $5 à $6; qualité moyenne, $4 à $5; i

Vaches. — Bonnes, $4 à $4.25; qualité moyenne, $3.25 à $3.75; inférieures, $2.50 à $3; *canners* et *cutters,* $1 à $2.

Taureaux. — Bons, $2.50 à $3; inférieurs, $2 à $2.50.

Bouvillons *stocker et feeder.* — Bons, $4 à $5; inférieurs, $2.50 à 4.

Génisses de stock. — Bonnes, $3 à $3.50; qualité inférieure. $2 à $3. Vaches de stock, $2 à $2.50.

Veal calves. — Bons, au choix, $6.50 à $7; qualités moyenne et inférieure, $4 à $6; *grassers,* $3 à $4.

Porcs. — Bacon sélect, $1 par tête de prime; bacon, 10; boucherie, $9.25; *heavy,* $9; *extra heavy,* $7.50; *lights* et *feeders,* $9; truies, No 1, $7.50; truies, No 2, $6.50; *stags,* $2.50.

Agneaux. — *Good handyweights,* $6 à $6.50; *good heavies,* $5 à $6; inférieurs, $3 à $5.

Moutons. — *Good heavies,* $3 à $4; *good handyweight,* $3 à $4.00; inférieurs, $2 à $3.

Situation générale

Nous extrayons ce qui suit du Bulletin mensuel de la Banque Canadienne de Commerce:

"Il y a encore trop d'incertitude à l'horizon économique pour qu'il soit possible de voir clairement l'avenir immédiat. Certes, il y a eu récemment des indices qui décelaient l'existence de facteurs un peu plus favorables que la majorité de ceux qui ont agi jusqu'ici cette année, mais ceux-ci doivent subir l'épreuve du temps avant d'être considérés comme assez durables pour amener une reprise réelle des affaires.

Il se produit à l'heure actuelle un essor saisonnier dans certaines branches, mais pour l'instant personne n'est en état de juger de l'ampleur du mouvement; on ne saurait tout de même espérer qu'il atteigne les hauts sommets de l'automne 1929 ou 1928. Ce qu'il y a d'un peu frappant le mois dernier, c'est l'accroissement plutôt marqué de la moyenne hebdomadaire des exportations mondiales de blé; d'après nos relevés, l'exportation d'une seule semaine a été plus considérable qu'en n'importe quelle semaine de la campagne 1929-1930, qui s'est terminée le 31 juillet. En temps normal, on pourrait regarder ce fait comme l'annonce d'une augmentation des besoins de l'Europe pour la présente saison, conséquence naturelle des récoltes moyennes ou inférieures à la moyenne, qui ont été obtenues dans l'Europe occidentale — en contraste avec l'extraordinaire abondance de l'an dernier —, ainsi que de l'épuisement des stocks à un moment où les besoins de céréales sont plus grands qu'il y a un an: Mais la satisfaction de ces besoins pourrait venir en conflit avec la politique de certains pays d'Europe; aussi serait-il peu sage de prendre pour acquis que les exportations du mois dernier représentent la tendance du commerce international du blé pour la nouvelle campagne. Cependant, il fait plaisir de constater que la part du Canada a été de 17 millions de boisseaux, ou 36 pour cent du total, au milieu de 9 millions et demi en 1929. Les récoltes de l'Ouest canadien, dont dépend dans une large mesure la prospérité du pays tout entier, sont plus considérables et mieux réparties qu'il y a un an, et le prix de revient en a été abaissé; par contre, leur valeur monétaire actuelle est généralement faibleet il y a eu des dommages graves dans plusieurs districts qui avaient subi l'an dernier de lourdes pertes. Cela étant, le pouvoir d'achat des provinces de la Prairie reste peu élevé pour l'instant. De plus, la situation des agriculteurs de l'Est, bien qu'aucunement alarmante, n'est pas aussi solide que les années passées. Le mouvement plus considérable des céréales cette année donnera, naturellement, un plus fort trafic aux compagnies de transport, qui sont parmi les plus grands embaucheurs de main d'oeuvre. La pêche au souman sur le littoral du Pacifique dépasse largement celle de toutes les années depuis 1926, et si les prix versés aux pêcheurs ont diminué cette année, l'énormité des prises leur assure un revenu élevé.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LEBRET, Sask.

—La paroisse de Lebret vient de perdre un bon citoyen dans la personne de M. Noël Paquin. M. Paquin est né à Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, en l'année 1854. En première noce il épousa Emerence La Roque, de la même paroisse. Venu à Winnipeg en 1882, il fut gérant de la ferme du gouverneur Cauchon pendant deux ans. En 1884, il vint s'établir dans la vallée de Qu'Appelle, un an avant le soulèvement de Batoche, où il a vu passer des tribus indiennes pendant plusieurs jours. Sa maison servit de chapelle aux premiers missionnaires, entre autres le P. De Corby, O. M. I., les PP. Hugonard, Camper et Campeau, Oblats. En 1886, il perdit sa première femme. En 1899 il vint s'établir à Lebret, où il épousa Mme Vve Boileau. Il laisse pour pleurer sa perte quatre enfants du premier mariage et 2 du second. Du premier mariage sont nés: Mme L. Clavelle, Winnipeg; Théophile Paquin, Sedley; Albert, Lebret et Mme Onraet, aussi de Lebret; Laudas et Adélard, décédés. Du second mariage sont nés Bernadette et Marguerite. La mort est due aux suites d'un accident d'automobile. M. Paquin était âgé de 77 ans.

GRAVELBOURG, Sask.

—Ce titre doit surprendre plusieurs personnes, puisque *Le Patriote* avait, faute de correspondant, oublié Gravelbourg. Le populaire gérant du *Patriote*, sollicité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg, a trouvé une âme bénévole, qui ne craint ni les louanges, trop souvent menteuses, ni les critiques, et qui a bien voulu devenir correspondant. J'espère qu'à l'avenir la correspondance de Gravelbourg ne sera pas négligée, du moins ce sont les bonnes intentions de M. Jutras et du nouveau correspondant.

Faire la correspondance, ce n'est pas toujours facile, surtout sans *reporter*, et souvent Madame *Une-Telle* n'est pas contente de voir, dans notre journal, le nom de sa voisine, quand elle s'imagine que son nom à elle devrait y être plus souvent et depuis longtemps déjà. Madame, nous tâcherons de satisfaire tout le monde en général et vous en particulier.

Nous venons d'assister à des fêtes grandioses, à l'occasion de l'intronisation de notre premier évêque, Mgr Rodrigue Villeneuve. Je ne veux pas vous donner un compte rendu de ces fêtes; tous les journaux l'ont fait; mais je puis vous dire que ces fêtes ont ramené à Gravelbourg de vieux amis tels que M. Jutras, gérant du *Patriote;* notre ancien curé, M. l'abbé Arthur Magnan; l'ancien supérieur du collège, le R. P. Josaphat Magnan; l'ancien préfet du collège, le R. P. Adolphe Erny; M. Turgeon, ancien vicaire; M. Eugène Cadieux, de Willow-Bunch, et une foule d'autres que les citoyens de Gravelbourg ont revus avec plaisir.

Une chance que Narcisse Morin avait comme compagnon de voyage notre ami Jutras du *Patriote*, lorsqu'il est venu visiter ses amis de Gravelbourg. Jutras a égayé par ses chants de folklore la longueur des pannes de ce pauvre Narcisse.

—L'Hon. juge Gallant, successeur de l'Hon. juge Gravel, va siéger dans sa première cause, ces jours-ci. Je ne sais s'il va se servir de sa canne à pommeau d'or, que ses nombreux amis lui ont présentée, le 15 septembre dernier, pour tenir en respect les membres de la Cour.

—Le nouveau bureau de Poste est complètement terminé; il n'attend plus que le bon vouloir du ministre des Postes pour ouvrir ses portes au public.

—Ces jours derniers avait lieu au couvent des religieuses Jésus-Marie une convention régionale de la partie nord de l'inspectorat de M. E. Chatwin. De nombreux travaux ont été lus par divers instituteurs. On a remarqué en particulier le travail de M. Wittwash sur l'administration de l'école rurale. "La grande semeuse de trouble, disait-il, dans l'école des petites villes et des campagnes, est la mère de famille, ancienne institutrice, qui s'imagine que les enfants ne peuvent rien apprendre avec les méthodes modernes et fait au jeune instituteur qui se dévoue pour ses enfants une lutte des plus sournoises" C'est vrai, si les parents se mêlaient moins des affaires d'école qu'ils connaissent plus ou moins, pour s'occuper plus spécialement de faire étudier leurs enfants à la maison, ce serait bien mieux.

—Mlle Jacqueline Gravel, institutrice à l'école publique de Gravelbourg, a reçu, quelques jours après son engagement, son certificat de première classe, auquel elle avait droit.

—Notre ami Elzéar Beaulieu est parti pour le Nord. Il est allé avec ses deux fils aînés *patenter* des *homesteads* à Wakwa.

—Ces jours derniers a eu lieu, chez Mme Brillon, une réunion intime des Dames du Foyer, dont elle est la présidente. Ces dames ont passé une agréable soirée, qui s'est terminée aux petites heures.

—Notre ami Jos. L'Heureux va s'établir comme bijoutier à Meadow-Lake, où déjà, Maurice Lizée, marié depuis peu à Mlle Leblanc, est allé s'établir comme boucher.

—Mlle Valéda Lemoine, professeur de piano, est revenue de Montréal, où elle a passé ses vacances.

—Mgr Rodrigue Villeneuve n'est pas resté inactif depuis son arrivée. Il a déjà visité les paroisses de Mazenod, Willow-Bunch, Saint-Victor, Assiniboia, Lisieux, Ponteix, Vanguard et Sa Grandeur se propose de visiter tout son diocèse cet automne.

FERLAND, Sask.

—Notre bon et dévoué pasteur, M. l'abbé A. Leclaire, nous a quitté pour prendre charge de la paroisse de Meyronne, où S. G. Mgr Villeneuve l'a nommé curé. Nous le regrettons sincèrement et nous lui souhaitons bon succès dans sa nouvelle carrière.

—Le dimanche 14 septembre a eu lieu la communion solennelle des enfants. Nous avons eu une très belle fête. M. le curé avait eu soin de bien préparer nos garçons et fillettes. Pendant deux mois, tous les samedis, il leur faisait le catéchisme. Nous savons apprécier son dévouement.

Naissances.

—M. et Mme Adonias Morin, une fille, née le 4, baptisée sous les noms de Marie, Augustine, Rita; parrain et marraine, Léonard et Alfréda Morin, frère et soeur de l'enfant. Félicitations!

—M. et Mme Alphonse Dion, un garçon né le 8, baptisé sous les noms de Joseph Napoléon Elie Auger; parrain et marraine, M. et Mme N. L'Heureux, de Gravelbourg. Félicitations!

—M. et Mme Louis Tardif, une fille née le 14, parrain et marraine, Alfred et Jeannette Tardif. Félicitations également.

—MM. Arthur et Fortunat Dion nous sont revenus de Gravelbourg où ils ont travaillé pour les récoltes.

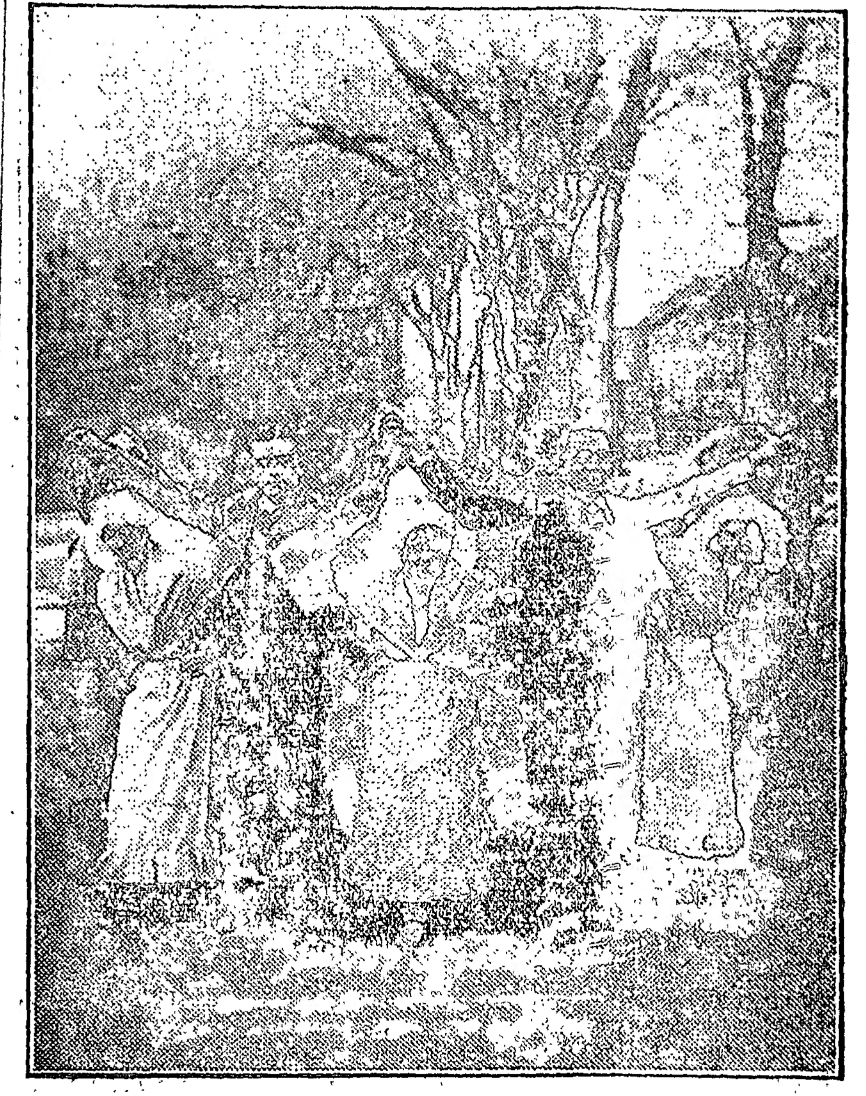
—Plusieurs de nos paroissiens, Alex. Laberge, Antonio Fournier, George Couture, Napoléon Dion, Jos. Dronin, Thomas Fauchon, Philippe Bouffard, sont allés dans le nord de la province pour les récoltes. Ils reviendront bientôt. Patience, nos veuves!

—On annonce la prochaine arrivée de Mme Aristide Fournier avec son trésor. Bienvenue!

—Le gouvernement est à faire construire une grande route à deux milles à l'est du village.

—La récolte, cette année, est tout à fait manquée, à cause de la sécheresse. L'état des finances est quasi critique.

—Notre dévoué banquier, M. Charles Faure, a dû nous quitter et les portes de la banque ont été fermées.



Une danse du Terroir Limousin

En outre des danses du terroir canadien-français, qui seront représentées au Festival de Québec, les 16, 17 et 18 octobre, un groupe d'amateurs de Montréal, "Les Disciples de Massenet", exécutera, sous l'habile direction de M. Charles Goulet, d'anciennes danses populaires de cinq provinces de France — Bretagne, Anjou, Provence, Limousin, Saintonge. On verra ainsi la relation qui existe entre nos danses et celles qui étaient en vogue en France à l'époque où nos ancêtres vinrent s'établir au Canada. La gravure ci-dessus représente une danse du Limousin.

MEYRONNE, Sask.

—La soirée du 8 octobre restera inscrite en grandes lettres dans les annales de Meyronne, car c'est ce jour-là que Monseigneur l'Evêque a choisi pour venir nous visiter.

Les dames de la paroisse avaient organisé un banquet à cette occasion, et tous les convives y firent grand honneur. Plusieurs des hommes d'affaires du village avaient tenu à venir faire connaissance avec Monseigneur l'Evêque, et s'en sont retirés enchantés.

Nous aurions aimé que le passage de notre évêque fut un peu plus long, mais le diocèse est de dimensions énormes, et les paroisses sont nombreuses; aussi, comme nous sommes sur le seuil de l'hiver, les visites doivent nécessairement être de courte durée.

Messieurs C. Van Elslande et Thomas Hapes ont lu des adresses de bienvenue en français et en anglais respectivement, auxquelles Monseigneur a répondu dans les deux langues. Les citoyens de Meyronne, par l'intermédiaire du maire, présentèrent aussi leurs souhaits de bienvenue, auxquels Monseigneur l'Evêque fut très sensible.

Monseigneur l'Evêque était accompagné de Mgr Maillard, P. D., de MM. les abbés N. Poirier, Dubois, Dufresne, A. Poirier, Lussier, Fortier, Saint-Cyr, Knauff, Brouillard, Roy.

—Mlle Rita Murphy a reçu ces jours dernier la triste nouvelle de la mort de sa mère, à Forget. L'enterrement eut lieu quelques jours plus tard, le service étant chanté par M. l'abbé Leclaire, de Meyronne. Nous présentons nos sincères condoléances à Mlle Murphy.

—M. Alcime Bouvier est revenu d'un voyage dans le Manitoba.

RADVILLE, Sask.

Baptême.

—Le 7 septembre, à M. et Mme Pierre Thibodeau, un fils baptisé Joseph Omer Laurence; parrain et marraine, M. et Mme David Bellavance.

—Le 5 octobre, à M. et Mme Edouard Cyr, un fils baptisé Joseph Gilbert Laurence; parrain et marraine, M. et Mme Armand Labossière.

Mariage.

—Le 23 septembre, M. Oscar Bourassa, de Sainte-Colette, conduisait à l'autel Mlle Mathilda Bourassa, de cette paroisse. M. le curé présida la cérémonie du mariage, chanta la messe et leur donna la bénédiction nuptiale. Avant le mariage, Mlle Bourassa, qui appartient à la congrégation des Enfants de Marie, se consacra à la Très Sainte Vierge. Les religieuses et les Enfants de Marie avaient préparé du beau chant pour la circonstance. L'église était remplie de parents et d'amis des nouveaux mariés. M. et Mme Joseph Bourassa se sont définitivement établis à Sainte-Colette.

Retraite.

—La retraite commencée le dimanche 28 septembre à la grand' messe s'est terminée le dimanche 5 octobre. Le beau temps nous a beaucoup favorisés. Aussi tous les paroissiens ont suivi régulièrement les offices du matin et du soir. Près de 800 communions ont été distribuées durant la retraite.

—Mardi soir, il y eut réception dans la congrégation des Dames de Sainte-Anne. Mmes Romuald Bourassa et John Helpin lurent l'Acte de consécration à sainte Anne en français et en anglais respectivement.

—Mercredi soir, vingt-cinq jeunes filles entrèrent dans la Congrégation des Enfants de Marie. Les demoiselles Mary Fossennier et Jeanne Hébert lurent l'Acte de consécration à la sainte Vierge.

—Vendredi matin eut lieu, dans la paroisse l'ouverture des Quarante-Heures. La garde d'honneur et les Chevaliers de Colomb se sont chargés de veiller le Saint Sacrement durant les nuits de vendredi et samedi. A la grand'messe, dimanche, eut lieu la clôture des Quarante-Heures.

—Dimanche soir, c'était la clôture de la retraite. Après le sermon d'adieu du R. P. prédicateur, le jeune Ernest Demers, au nom des Cadets, et M. Emile Bourassa, au nom des membres de la Garde d'honneur, lurent l'Acte de consécration au Sacré Coeur. La cérémonie se termina par la bénédiction du Saint Sacrement et le chant solennel du *Te Deum.*

Tous reconnaissent que le R. P. Dumont, O. P., est un orateur éloquent et un théologien profond. Il possède une science approfondie du dogme et de la morale chrétienne. Il a le talent de se faire comprendre par tous les fidèles qui l'écoutent, même les moins instruits. Nos petits enfants même peuvent le comprendre et le suivre. Sachant se mettre à la portée de toutes les intelligences, il capte, dès le début de son sermon l'attention de son auditoire qu'il instruit et intéresse jusqu'à la fin.

C'est la troisième retraite que le R. P. Dumont prêche à Radville. Tous les fidèles furent heureux de le revoir de nouveau dans la chaire de vérité pour écouter la parole de Dieu. Les sujets d'instruction sont des mieux choisis, adaptés aux circonstances de temps et de lieu qui seyent bien aux catholiques de l'Ouest. Les deux langues, française et anglaise lui sont également familières, ce qui ne se rencontre pas chez tous les prédicateurs de cette renommée.

Le R. P. Dumont est avantageusement connu aux Etats-Unis ainsi que dans l'ouest et l'est du Canada, où il a prêché plusieurs retraite bilingues avec grand succès. Cette année encore le R. P. Dumont prêchera plusieurs retraites dans les diocèses de Régina et Gravelbourg. Durant son court séjour à Radville, il a contribué grandement par ses instructions à faire aimer davantage notre sainte religion. Oui, révérend Père, vous avez jeté beaucoup de lumière et de gloire sur la vraie Eglise de Dieu. Au nom de mes paroissiens et en mon nom personnel, je vous remercie bien cordialement pour le bien que vous avez fait aux âmes de mes paroissiens. Vous pouvez être assuré, révérend Père, que nous conserverons tous en nos coeurs un pieux souvenir de vous. Cette retraite a été la mieux suivie de toutes celles prêchées jusqu'ici. Nous espérons que le bon Dieu a couronné vos efforts, qu'elle sera riche en fruits de grâce et de salut pour toute la paroisse de Radville.

LISIEUX, Sask.

UNE FOULE CONSIDERABLE VIENT PRIER SAINTE THERESE DE L'ENFANT-JESUS AU SANCTUAIRE DE LISIEUX.

Le 5 octobre dernier, nous avons eu en notre sanctuaire de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus notre premier pèlerinage diocésain officiellement annoncé comme tel.

S. G. Mgr Rodrigue Villeneuve, premier évêque de Gravelbourg nous a fait l'honneur de venir présider à ces fêtes religieuses. Après les cérémonies de la réception solennelle d'un évêque, M. W. Chrétien et M. Isabelle chantèrent en duo l'*Ecce sacerdos magnus* de J. Wiegand. Ensuite commença la messe pontificale. Mgr Maillard, curé de la cathédrale de Gravelbourg, remplissait les fonctions de prêtre assistant. Le R. P. Lamontagne, O. M. I., supérieur du collège Mathieu, était diacre d'honneur, et M. Latendresse, vicaire de Willow-Bunch, sous-diacre d'honneur. M. Rousseau, curé de Cadillac, servait diacre d'office et M. Henri Gravel, de Mazenod, sous-diacre. M. Roy curé de Fife-Lake, agissait comme maître de cérémonie, assisté du Fr. Moissan, secrétaire de Sa Grandeur.

Mgr Maillard, P. D., prêcha en français, et M. Rousseau en anglais. Le choeur, sous la direction de M. Donat Rainville, avec Mlle Côté à l'orgue, exécuta avec art la messe de Sainte-Thérèse, par T.-H. de la Hache. A l'offertoire, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Rainville et M. J. Létourneau chanter un *Toto puchra es.*

Durant les messes basses, les chantres se rendaient à tour de rôle pour nous édifier par de beaux cantiques. Le nombre de confessions entendues et de communions distribuées durant toute la matinée prouve que la dévotion à la petite Thérèse ne diminue pas.

A une heure, un grand banquet fut offert aux pèlerins par les paroissiens. La salle du sous-bassement magnifiquement décorée et les tables surabondamment chargées attirèrent au-delà de 400 convives. Les quelques mots de bienvenue à tous par M. le curé, puis une adresse à notre évêque par M. W. Chrétien au nom des paroissiens, ains ique la fine réponse de Sa Grandeur ne furent pas des moins goûtés.

A 3 heures p.m., il y eut récitation du chapelet par M. Labrecque en français, en anglais et en allemand. Puis S. G. Mgr Villeneuve, dans deux sermons, l'un en français, l'autre en anglais, nous engagea à imiter les vertus de la Petite Thérèse devenue une grande sainte en suivant ce qu'elle appelait sa petite voie. "Il n'est pas nécessaire de faire de choses extraordinaires pour se sanctifier, nous dit Sa Grandeur. Comme la sainte que vous êtes venus prier, cherchez en tout la volonté de votre Créateur, et Dieu sera content de vous."

Mme Chrétien chanta avec âme un cantique à sainte Thérèse pendant que se mit en marche la procession en l'honneur de la Petite Fleur dont la statue fut portée en religieux triomphe par quatre jeunes garçons de la paroisse. Tout le monde chanta durant cette procession vraiment grandiose. Au retour, M. l'abbé Théunissent chanta en allemand les gloires de la sainte de Lisieux.

La plus sublime de toutes les scènes de la journée fut sans contredit celle de la vénération des reliques. Six cents personnes se présentèrent à la balustrade. Quelle manifestation de foi! Quelle confiance! Quelles supplications! C'était à faire pleurer. S. G. Mgr Villeneuve profita de cet heureux moment pour faire distribuer des médailles souvenir de son pèlerinage.

Ce beau pèlerinage se termina par la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. Mgr Maillard, assisté de M. Kugener comme diacre et de M. Magnan comme sous-diacre, donna al bénédiction, tandis que Sa Grandeur assistait au trône avec M. Charles Poirier et M. Saint-Cyr comme diacre et sous-diacre d'honneur. Les pèlerins prirent ensuite le chemin de leur foyer, emportant sans doute le souvenir d'une grande fête religieuse et un plus grand désir d'imiter la Sainte de Lisieux.

Sa Grandeur Mgr Villeneuve et plusieurs membres du clergé se rendirent le soir à Fife-Lake où d'autres démonstrations religieuses les attendaient.

Merci encore une fois à S. G. Mgr Villeneuve, aux membres du clergé et aux pèlerins de leur venue au milieu de nous.

Prince-Albert

Pas encore de neige à Prince-Albert, mais le temps semble indiquer qu'il en tombera sous peu.

Dans le district, il y a un bon nombre de fermiers qui n'ont pas fini de battre leur grain.

— M. Andrew Hamilton, père de M. C.-M. Hamilton, ancien ministre de l'Agriculture, est mort dimanche dernier à l'âge de 86 ans.

— On annonce que le chemin entre Duck-Lake et Macdowall sera gravelé sous peu.

— De passage à l'évêché MM. les curés Nicolet, de Battleford, et Drapeau, de Biggar.

— Sous la présidence de M. l'abbé Jullion, d'Albertville, les prêtres du doyenné de Prince-Albert se sont réunis à l'évêché le mercredi 8 octobre. Presque tous étaient présents.

— M. C. Coombs, imprimeur au *Patriote*, a passé triomphalement l'épreuve d'une opération d'appendicite.

— M. S. Boyte, contremaître de l'atelier de la Bonne Presse, a passé la journée du dimanche 12 courant chez son père, à Saskatoon.

— M. Faucoup, instituteur de Hoey, est encore indisposé et au repos à l'hôpital de la Sainte-Famille, à Prince-Albert.

x

LA SASKATCHEWAN RECOIT SA PART

LA PROVINCE AURA $1,500,000 — ESPRIT D'OPTIMISME — LA CONFERENCE IMPERIALE — MALAISE.

La Saskatchewan et le gouvernement du Dominion ont signé une entente de secours pour le chômage. D'après cette entente, la province recevra un million comme contribution au programme de travaux publics que doit mettre à exécution le gouvernement provincial de concert avec les municipalités, et $500,000 pour aider les districts affectés par la sécheresse.

Les Hon. M.-A. MacPherson, procureur provincial, et J.-A. Merkley, ministre des Chemins de fer, du Travail et des Industries, ont signé pour la Saskatchewan, et le sénateur G.-D. Robertson, de la part du fédéral.

ESPRIT D'OPTIMISME

MM. MacPherson et Merkley, lors d'une interview conjointe des ministres, se sont fait l'écho du cabinet pour vanter l'esprit d'optimisme qui règne dans la province.

"Ce ne serait pas énoncer un fait que d'affirmer que les temps sont bons dans la province, déclarèrent les ministres du cabinet, de même qu'il serait faux de dire que nos gens broient du noir et s'abandonnent à l'esprit pessimiste relativement à l'avenir de la Saskatchewan. Oui, il y a de l'anxiété, beaucoup d'anxiété; mais par ailleurs il y a foi et confiance dans la solution finale des problèmes présentement si difficiles à résoudre. Comment se fait-il qu'il y a famine au Canada, alors que les greniers et les élévateurs regorgent? C'est une question qui trotte continuellement dans la tête du fermier soucieux. L'un des heureux résultats de la crise sera de remettre l'industrie agricole sur ses deux pieds et, partant, de lui donner un équilibre plus stable.

LA CONFERENCE IMPERIALE

Les embarras d'écouler le blé ont attiré l'attention des cultivateurs sur le fait que la ferme peut fournir des produits dont le marché est toujours ouvert, et dont les profits sont très appréciables. Cette constatation devrait grouper tous nos efforts pour en maintenir la production une fois que ces produits auront atteint le volume disponible.

Nos gens suivent les assemblées de la Conférence impériale avec le plus vif intérêt. Sans considération d'affiliation politique, ils sont sous l'impression que le premier ministre, M. Bennett, orientera toutes ses énergies vers l'obtention, pour le blé canadien, d'une préférence sur le marché anglais, le dernier marché mondial du blé.

Si le premier ministre réussit, nos problèmes n'en seront que plus tôt solutionnés. Mais nos fermiers auront appris de cette période de tension et d'efforts la nécessité d'équilibrer leur plan de culture et d'attacher plus d'importance aux produits laitiers et autres de notre principale industrie.

MALAISE

Nos gens souffrent peut-être plus que ceux de n'importe quelle autre province d'une situation économique précaire, mais il est faux de dire qu'ils plient bagage pour un autre ciel.

Ils ont une confiance inébranlable dans l'avenir de la province. Présentement il leur est impossible de payer leurs dettes; cela tout de même n'implique pas qu'ils ne les veulent point solder et qu'ils renient leurs obligations constractées en bonne foi.

On espère raisonnablement que les créditeurs considéreront les conditions actuelles, témoigneront de plus grands égards et accorderont la prolongation nécessaire à la bonne entente. Nous remarquons une attitude admirable chez plusieurs firmes, qui ne veulent point forcer la perception de leurs dûs, parce que ce serait semer la misère.

Dans toutes les branches de nos industries, il y a progression constante et satisfaisante au cours des dernières années et nous faisons face avec confiance à la dépression qui nous semble transitoire.

x

Au cardinalat

Cité vaticane. — On croit savoir que S. G. Mgr Edward Hanna, des Etats-Unis, sera élevé au cardinalat.

Bureau gouvernemental de publicité à Régina

LE MIEL

D'après les réponses au questionnaire du département provincial de l'Agriculture, la récolte de miel en Saskatchewan, cette année, sera de 550,000 livres: un excédent de 150,000 sur l'an passé.

BUREAU DE SALAIRE MINIMUM

Les personnes dont les noms suivent ont été nommés membres du *bureau provincial de salaire minimum*:

A.-J. Wickens, K. C., Moose-Jaw; Stanley Edwards, Saskatoon; Ralph Heseltine, Régina; Grace Cgamdler, Régina; Ethel M. Henderson, Moose-Jaw.

REVENUS DU TELEPHONE

Le département provincial des téléphones s'attend à ce que la nouvelle ligne trans-Canada amène une semblable augmentation aux recettes de cette branche. La ligne sera inaugurée en 1931.

COURS PAR CORRESPONDANCE

Mille deux cents adultes ou enfants *se sont enregistrés dans le* cours de haute école par correspondance.

SERVICE CIVIL

Durant les quatre semaines se terminant le 27 septembre, 5,140 personnes ont demandé de l'emploi au bureau gouvernemental de placement; 4,663 ont été placées.

PIE SET CORNEILLES

La compétition se termine le 31 octobre. Les corneilles s'assemblent en grandes volées pour l'émigration d'automne, ce qui va aider aux concurrents. Les certificats *doivent être retournés* au bureau le 15 novembre au plus tard.

QUARANTE-TROIS CHANTIERS DE CHEMINS

Quarante-trois chantiers de chemins sont établis par le département des grand'routes. Ils occupent 7,000 hommes, 17,000 chevaux. Ont coûté à date $570,000.

L'IMPORTATEUR BRITANNIQUE

M. Waldron, commissaire provincial du marché, revenu récemment d'Angleterre, dit que l'importateur britannique désire des produits canadiens, mais les veut avec continuité; qu'il nous faut rester avec l'Angleterre quand il fait beau et quand il fait mauvais temps.

URBANISME

La législation de la province et les plans de villes faits par les diverses localités font des progrès de plus en plus rapides.

LES TERRES D'ECOLE

Les fonds créés par la vente des terres scolaires sont revenus à la province: le montant est de $18,000,000, donnant un intérêt annuel de $800,000. Il y a de plus les terres non vendues et $12,000,000 dus pour terres vendues mais non encore payées.

L'EXPOSITION DU GRAIN EN 1932

S.-H. Vigor, commissaire provincial des récoltes, a publié une circulaire faisant ressortir certains points au sujet de l'exposition mondiale du grain à Régina en 1932.

Vous pouvez exposer le grain de n'importe quelle année. Exposez aux foires de votre localité, ce sera un exercice. Envoyez dans une enveloppe un petit échantillon de votre grain au *Field Crop Commissioner*, Regina, et demandez opinion et conseil.

La corculaire explique les méthodes d'épuration du grain, dit comment les sociétés agricoles peuvent aider à préparer l'Exposition de Régina, en ayant des expositions chez eux. Les avoir avant le premier décembre pour expédier les meilleurs échantillons à Régina en janvier.

LES GRANDES ROUTES

Des $10,000,000 votés à la dernière session pour les grands chemins, $9,277,963 ont déjà été dépensés.

UN MILLION ET DEMI POUR LA SASKATCHEWAN

La part de la Saskatchewan sur les $20,000,000 de secours aux chômeurs, votés par le fédéral, est de $1,500,000. La contribution de la province et les 50 pour cent fournis par les municipalités feront un total de $4,000,000 pour travaux publics. Le fédéral fournit $500,000 pour les régions de sécheresse.

Les compagnies de chemins de fer ont aussi un programme considérable.

x

Nouvelles

Boyd survole l'Atlantique

Croydon, Angleterre. — Le capitaine Errol Boyd, aviateur canadien, et le lieutenant Harry Connor, son navigateur, ont réussi leur envolée transatlantique dans le monoplan Colombia. Parti du Hâvre-de-Grâce, à Terre-Neuve, le Columbia était à Tresco, après 24 hrs et 10 minutes d'envolée. De Tresco à Croydon, terme du voyage, ce fut l'affaire de 2 heures 35 minutes.

Boyd est le premier aviateur canadien à survoler l'Océan Atlantique. Il fut l'objet de manifestations enthousiastes en Angleterre.

x

Autre tragédie de l'air

Calgary. — Deux hommes ont trouvé la mort dans un accident d'aviation. Les deux victimes, Irvium Hinker, jeune pilote de vingt-quatre ans, et Harvey Ménard, âgé de vingt ans, ont été tués instantanément.

Ils étaient montés à bord d'un avion construit il y a deux ans par le docteur A.-C. Cott, de Bassano, et un mécanicien. L'avion avait été prêté à la police provinciale il y a deux semaines, pour chercher un voleur, près de Lethbridge.

L'appareil venait à peine de décoller. Comme le pilote voulait prendre de l'altitude, le moteur s'est arrêté et l'avion, piquant du nez, vint s'écraser sur le sol. Le feu se déclara presque aussitôt et l'on ne retira des débris que deux cadavres carbonisés.

x

Un monument pour Costes et Bellonte

Rouen, France. — *Un monument* temporaire et modeste destiné à indiquer d'où Dieudonné Costes et Maurice Bellonte ont quitté le continent européen pour traverser l'Atlantique de l'est à l'ouest, à destination de New-York, a été construit par les habitants du petit port de Saint-Valéry.

Il a été fabriqué de planches minces, supportant un mât de cinquante pieds de hauteur, au sommet duquel flotte le drapeau tricolore.

Une indication, dessinée naïvement, mentionne que "c'est ici que Coste et Bellonte ont quitté le continent européen pour l'Amérique."

Un monument commémoratif en marbre sera érigé plus tard à cet endroit, par le gouvernement français.

x

Le gouvernement canadien empruntera $100,000,000 aux Etats-Unis.

New-York. — Un groupe d'institutions bancaires de toutes les parties des Etats-Unis a placé sur le marché une émission de $100,000,000 du gouvernement du Dominion du Canada, en obligations-or à 30 ans à quatre pour cent. Le prix de 94 1-4 et l'intérêt rapportera environ 4.28 pour cent. Cette émission est la plus considérable offre étrangère sur le marché de New-York à date cette année.

Tout indique que la somme sera plus que souscrite. Les obligations du gouvernement canadien sont populaires parmi les placiers des Etats-Unis et les officiers de la Chase Securities Corporation. L'émission se fait à des conditions plus favorables qu'en tout temps depuis la guerre.

On fait remarquer que le public canadien aura l'occasion de prendre part à la transaction, par l'intermédiaire d'un groupe bancaire du Dominion, en tête duquel seront la Banque de Montréal, la Banque Royale et la Banque du Commerce. Les recettes seront utilisées à rembourser ou à retirer les emprunts en suspens et à d'autres fins gouvernementales. L'émission sera pour jusqu'au premier octobre 1950 ou plus tard.

Cette émission dépasse l'émission internationale du gouvernement allemand à 5 1-2 faite en juin, au montant de $98,250,000, par un groupe en tête duquel se trouvaient J.-P. Morgan et Cie. Toutefois, la plus grosse émission à date a été celle de $118,115,600 de la Cities Service Co., à 5 pour cent, en juin par un groupe dirigé par Harris, Forbes et Cie.

x

Commissariat de commerce pour le Canada

Le Canada aura un nouveau commissariat de commerce à l'étranger. Il l'établira au Caire, en Egypte. M. Yves Lamontagne, anciennement de Montréal, sera nommé à ce poste important. Un arrêt-en-conseil a été passé à cet effet et signé.

Le nouveau commissariat commercial aura une grande importance pour les développements futurs de notre commerce avec certains peuples du nord de l'Afrique. En effet, M. Yves Lamontagne ne devra pas s'occuper seulement de notre commerce avec l'Egypte, mais avec le Soudan, la Palestine, la Syrie, l'Irac et la Perse. Le gouvernement fédéral vient d'établir un nouveau service maritime entre le Canada et ses pays ainsi que la côte ouest de l'Afrique et il désire en tirer parti.

M. Yves Lamontagne est très bien connu dans ces pays lointains. Il a déjà passé trois ans en Egypte. Le gouvernement canadien a prêté ses services au gouvernement égyptien lorsque ce dernier a voulu faire une révision générale de son tarif. M. Lamontagne a donc eu l'occasion de se mettre au courant des possibilités commerciales de la region.

Il est né à Montréal et a fait ses études à l'Université McGill. Il a fait du service outre-mer pendant la guerre. Il a épousé Mlle Aline Faribault, fille de M. R.-E. Faribault, de la Commission géologique.



Les Métiers du Terroir au Festival de Québec

Le Festival de la Chanson, des Danses et des Métiers du Terroir, qui se tiendra au Château Frontenac, à Québec, les 16, 17 et 18 octobre prochain, ne le cédera en rien aux fêtes du folklore qui eurent lieu dans cette même ville en 1927 et en 1928, sous les auspices du Pacifique Canadien. Non seulement les chansons du terroir canadien-français y seront rendues dans leur pure forme primitive, mais des opéras ballades et des compositions musicales y seront encore entendues et d'intéressants numéros de danses y seront exécutés.

Des chanteurs et chanteuses du terroir rendront toutes sortes de chansons de leur pittoresque répertoire. Philéas Bédard, Madame Leblond, de Ste-Famille, et ses filles; Madame Cimon, de la Baie St-Paul, et ses filles seront au programme. Madame Lord tissera sous les yeux des spectateurs, ses fameuses ceintures fléchées recherchées aujourd'hui comme des curiosités, tandis qu'on verra à leurs métiers à tisser, Madame A. Plante et Madame Nap. Lachance, de St-Pierre de l'Ile d'Orléans. La gravure ci-dessus nous fait voir Madame Plante à son métier à tisser.

L'abbé Jean-Baptiste Thibault, vicaire général de St-Boniface, 1810-1879

Écrit pour le Patriote par M. le juge L.-A. Prud'homme de St-Boniface

Suite

"Il y a environ quinze jours que je suis arrivé ici sur un petit canot avec un *seul compagnon*. J'ai été accueilli avec distinction par M. Mackenzie, officier en charge du fort de l'Ile-à-la-Crosse. Je suis à l'oeuvre le jour et la nuit. Sans cesse je suis entouré de 80 familles montagnaises, dont je ne saurais satisfaire la faim et la soif de la justice. La miséricorde divine paraît là avec éclat. Le jour et la nuit je suis employé aux saints exercices de la mission, et mes bons sauvages dévorés d'une sainte avidité de connaître Dieu et les moyens de le servir semblent se reprocher les instants de repos et de sommeil. Hâtons-nous, se disent-ils, car nous allons peut-être mourir bientôt et nous n'aurons pas le bonheur de voir Dieu. Je leur fais espérer que l'an prochain des missionnaires, qui apprendront facilement leur langue et qui les instruiront avec plus de facilité que je ne puis le faire, se rendront chez eux."

Evidemment, M. Thibault avait été informé par Mgr Provencher de la prochaine arrivée à la Rivière Rouge de M. Laflèche et du P. Taché, et il était heureux de leur annoncer cette bonne nouvelle. Le 24 juin M. Thibault atteignit le Portage-la-Loche. De toutes parts les Montagnais accoururent pour être instruits et baptisés. Il rendit compte à Mgr Provencher de ce nouveau champ d'action: "L'ouvrage nous accable partout où il y a des Montagnais. Plusieurs sont venus de fort loin pour entendre l'homme de Dieu. Tous ceux de cette nation que j'ai vus savent maintenant prier Dieu et connaissent les principales vérités de la religion. Ils ont un respect sans bornes pour le missionnaire qu'ils regardent comme Jésus-Christ lui-même. D'après leur rapport, toutes les nations qui sont d'ici au pôle soupirent après la connaissance du Dieu vivant. Mais que les ouvriers sont rares. Oui! Si Dieu me donne la santé et les moyens, j'irai jusqu'aux extrémités du globe chercher ces brebis infortunées qui périssent parce qu'elles ne peuevnt trouver le bercail. Il faudrait ici deux missionnaires. Nous crions à l'aide, Seigneur, à l'aide. Nos filets se rompent. Nos chers Montagnais nous font mourir sous le poids de leur bonne volonté."

Ces appels émouvants de M. Thibault révèlent la grandeur de son âme apostolique. Perdu pour ainsi dire au milieu de lacs et de forêts inextricables, voué à un rude labeur qui épuisait son corps sans affaiblir le zèle qui le dévorait, il était prêt à s'enfoncer plus loin dans l'isolement, n'ayant aucun compagnon d'armes à qui il put communiquer ses pensées et ses sentiments intimes, au milieu de sauvages dont la malpropreté révoltante n'inspirait que le dégoût. Cependant son coeur tressaillait de joie en constatant les heureuses dispositions de ses néophytes et il aspirait à se rendre jusqu'au cercle polaire pour évangéliser ces pauvres tribus nomades.

En 1845 M. Thibault demanda à Mgr Provencher d'établir une résidence à l'Ile-à-la-Crosse. Le choix de ce poste était tout indiqué. Il était peu éloigné du Portage-la-Loche où se faisait le grand rendez-vous des brigades de la rivière Mackenzie et de celles du fort Garry. Il était situé sur la grande voie de l'Ouest et du Nord et à la portée de trois grands lacs de l'Extrême-Nord. M. Thibault, en cette année, passa huit jours à cet endroit et apprit aux sauvages à réciter le chapelet en français. Des enfants de trois ans pouvaient réciter leurs prières. Les Montagnais étaient d'un caractère doux, mais leur langue était gutturale et dure. L'impression qu'un étranger éprouvait en entendant deux Montagnais causer ensemble était qu'ils à la veille de se prendre aux cheveux. Au contraire, les Cris, guerriers impitoyables pour leurs ennemis, parlaient une langue harmonieuse à l'oreille. La règle que la langue d'un peuple indique son tempérament souffre donc des exceptions.

Au point de vue humain, le contact avec les Montagnais était loin d'être attrayant. Voici comment M. Thibault s'exprime à ce sujet: "Ces sauvages sont d'une malpropreté qui fait bondir le coeur. Ne pouvant d'abord surmonter mes répugnances, j'eus à souffrir de la faim parmi eux. Leur cuisine est une marmite qui est destinée à tous les usages universellement. Ils y entassent le poisson à la sortie de l'eau dans l'état de pure nature; c'est le *nec plus ultra* de l'art culinaire pour eux. Le repas est servi sur une écorce, sur un morceau de bois ou sur la terre et il faut se garder d'une fausse délicatesse, si l'on ne veut éveiller leurs susceptibilités et si l'on tient à conserver leur estime et leur confiance. Vaincu par la faim, on dévore bien tôt ces mets sans répugnance, car sous l'empire de cette cruelle marâtre, tout le monde devient sauvage." Le missionnaire rencontra un jour un de ses compatriotes, nommé oJseph Cardinal, qui vint le chercher pour l'amener au lac la Biche où la famille attendait le prêtre. Malgré le poids de ses 88 années, ce vieillard le guida à travers le bois et lui fit franchir de multiples obstacles durant un voyage de dix journées de marche à pied. M. Thibault trouva là une *quinzaine de familles qui le reçurent* avec une infinie reconnaissance. Tous se confessèrent plusieurs fois et furent assidus aux exercices d'une mission de quinze jours.

Le 24 mai 1845, M. Thibault était encore à l'Ile-à-la-Crosse où il éprouva de si grandes consolations qu'il ne put s'empêcher d'écrire: "Je travaille jour et nuit, je suis à moitié mort. J'ai vu tous les sauvages qui traitent à ce poste, environ 80 familles, et tous depuis le plus jeune jusqu'au plus vieux, montrent un zèle extrême à apprendre. Jour et nuit, ils sont occupés à se montrer les prières, afin d'être baptisés plus vite. Hâtons-nous, disent-ils, car nous allons peut-être mourir bientôt et nous ne pourrons pas voi Dieu. Il n'est pas possible que jamais peuple sauvage soit mieux disposé que les Montagnais à embrasser la foi." Malgré l'empressement si consolant de ces sauvages à courber leur front sous le joug de l'évangile, on comprend facilement que ces esprits frustres, plongés dans la matière depuis des siècles, ne relevèrent pas des fonds baptismaux tout transformés comme saint Paul sur le chemin de Damas. Bien des années devaient s'écouler avant que le christianisme eût toute son emprise dans tous les détails de leur vie.

Enchanté des heureuses dispositions des Montagnais, M. Thibault se préparait à "prolonger ses courses jusque chez les dernières nations qui habitent notre terre." En 1846, il revit le lac la Biche et l'Ile à la Crosse et à l'automne il visita la fort de la Montagne. Il se proposait de se rendre jusqu'à la mer polaire, mais le guide qui devait l'accompagner lui fit défaut et il dut se résigner à retourner au lac Ste-Anne, sa mission principale.

Il convient de noter un incident fâcheux qui arriva à l'Ile-à-la-Crosse au printemps de 1846. M. Thibault était près d'arriver à ce poste, lorsqu'une fausse rumeur se répandit qu'il avait été tué par les Pieds-Noirs. Sa présence mit fin à ce racontar, à la grande joie des sauvages. Mais voilà que vers le même temps, un sauvage mal intentionné annonça à qui voulait l'entendre que tous ceux qui écoutaient le missionnaire mourraient bientôt. Les Montagnais, faciles à impressionner, écoutèrent pendant quelque temps de rencontrer M. Thibault. Mais bientôt ce nuage se dissipa, et les Montagnais s'empressèrent de nouveau auprès de lui pour recueillir ses enseignements comme par le passé.

Le 3 janvier 1846, M. Thibault avait rencontré au fort Edmonton le R. P. de Smet, S. J., qui avait péniblement essayé de trouver les Pieds-Noirs, ennemis irréconciliables des Têtes-Plates, sauvages des Etats-Unis. Le but de son voyage était de rétablir la paix entre ces deux tribus.

En 1848, Mgr Provencher songea à diviser son diocèse en trois parties. Il garderait Saint-Boniface, établirait un nouveau diocèse à Edmonton qu'il confierait à M. Thibault. Le troisième diocèse comprendrait le grand Nord avec chef-lieu à Athabaska. Il ajoutait: "Si le P. Taché était plus vieux, il pourrait bien faire l'affaire, mais on ne doit pas songer à lui pour le moment. Encore quelques années et il aura atteint l'âge requis. Comme les Oblats sont chargés de ces missions, il ne serait peut-être pas mauvais que l'évêque fût Oblat." C'était le plan qu'il soumettait au cardinal Fransoni. Mgr Provencher avait une vision prophétique du progrès de l'Eglise dans ces régions encore peu explorées. D'avance il indiqua Edmonton et le lac Athabaska comme destinés à devenir des sièges épiscopaux d'où rayonnerait la lumière de l'évangile. Toutefois, il se ravisa bientôt et se rendit compte que son diocèse, encore au berceau, devait garder pendant quelques années comme point d'appui l'église mère de Saint-Boniface. Si la jeunesse du P. Taché l'effrayait, ses belles qualités de coeur et d'esprit l'attiraient invinciblement et à l'automne de 1849 il le demandait pour son coadjuteur avec droit de succession. Mgr Taché fut nommé en cette qualité le 24 juin 1850.

En 1847 M. Thibault vint à la Rivière-Rouge rendre compte de ses missions et il repartit aussitôt pour la vallée de la Saskatchewan. M. Laflèche et le P. Taché s'étaient fixés à l'Ile-à-la-Crosse en 1846 et s'étaient chargés d'évangéliser les Montagnais. M. Thibault exerça depuis lors son ministère sur la rivière Saskatchewan et dans les postes avoisinants jusqu'en 1852. Sa constitution ébranlée par tant de rudes travaux l'obligea à demander quelque repos. Il songea tout d'abord à retourner dans la province de Québec, mais à la demande de Mgr Provencher, qui se désolait de voir ce vétéran de son clergé abandonner le Nord-Ouest, il consentit à exercer le ministère à la Prairie du Cheval-Blanc, connue aujourd'hui sous le nom de St-François-Xavier. M. Lacombe, le futur Oblat, alla le remplacer au lac Sainte-Anne. En 1854, M. Bourassa, compagnon de M. Thibault au lac Sainte-Anne, alla le rejoindre à Saint-François-Xavier.

M. Lacombe entra bientôt dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. A l'occasion de son oblation au lac Sainte-Anne en 1856, Mgr Taché, dans ses *Vingt années de missions*, entonne un hymne de reconnaissance envers le clergé séculier pou rses admirables états de service. Pour ne pas déflorer cette page d'une émouvante éloquence, je la cite en entier:

(A suivre.)

L'exode des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre

Boston. — Des autorités fédérales et des Etats, comprenant des représentants du département du Travail, ont conféré ici avec les *autorités municipales de sept villes* de la Nouvelle-Angleterre, en vue d'élaborer un plan pour mettre fin de quelque manière à l'exode toujours croissant des Franco-Américains de Nouvelle-Angleterre. Le gouverneur Allen n'a *pu être présent, mais il a envoyé* comme représentant le procureur général. New-Bedford, Hlyoke, Fall-River et Lowell, Mass.; Bridge port, Connecticut, Manchester et Nashua, N.-H.; telles sont les villes dont les autorités ont convoqué la conférence.

Le maire de ces villes ou leurs représentants constituent le comité de sept qui fera enquête.

Des chiffres obtenus au cours des trois derniers mois révèlent le fait que l'exode des Franco-Américains de ces sept villes seulement a augmenté de 60 pour cent pendant cette période.

Des familles franco-américaines de Nashua, Manchester et Newmarket s'en sont retournés dans leur pays natal et ont diminué la population. A Newmarket, la population franco-américaine est pratiquement éliminée. Quant au Massachussetts, on rapporte qu'un bon quart des Franco-Américains sont retournés dans la *province de Québec*. New-Bedford rapporte aussi de grandes pertes. Fall-River et Holyoke perdent également un bon nombre de Franco-Américains.

Cet exode est attribuée surtout à *deux causes*: la dépression dans toutes les sections de l'industrie de la Nouvelle-Angleterre et la propagande persistante des autorités provinciales de Québec, de leurs agents et d'autres Canadiens français *influents*.

Des plans détaillés pour arrêter cette *propagande* seront soumis au comité à sa prochaine assemblée. Le correspondant du *Standard* dit que des réclames seront les principaux moyens employés. Nous, de la Nouvelle-Angleterre, dit-on, avons toujours fait bon accueil aux Canadiens français dans nos villes. Nous avons constaté qu'ils étaient les meilleurs citoyens. Nous ne voulons *pas perdre un* seul Franco-Canadien ni une seule famille. Ils quittent la Nouvelle-Angleterre par milliers et dizaines de milliers. Non seulement nous voulons les garder ici, mais nous désirons exercer notre influence pour en amener d'autres, et, quand la période de dépression temporaire sera passée, *nous mettrons* à exécution ce projet.

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

La Femme aux Yeux Ouverts

Par Pierre L'ERMITE

L'abbé, en passant, indique le *Ciel, l'Enfer*, le *Moulin rouge* tout sanguinolent de lumières, le cabaret du *Néant*, qui n'ouvre qu'à 10 heures du soir, l'Abbaye de Thélème, le *Rat qui n'est pas mort*...

Il raconte que ce fut lui, l'an dernier, qui avait confessé et donné les derniers sacrements au diable, lequel avait malencontreusement pris froid en enfer.... ce qui est bien un comble.

— ...Un brave homme! disait-il. Le machiniste qui, tous les soirs, monte et démonte le décor de l'Enfer n'étant pas venu, le diable, tout bon enfant, donna un coup de main à son patron pour dresser le "bazar."

...Et il eut chaud... très chaud! Or, pour faire le diable, il est obligé d'endosser une peau rouge-vermillon qu'on mouille un peu afin qu'elle colle mieux... D'où, bronchite... pneumonie... On m'a fait appeler.... Et je vous répète: le diable est mort dans les sentiments de la piété la plus édifiante.. Tout Montmartre tient dans ces contrastes, que les profanes ne comprennent pas.

Rolande rit de tout son coeur. Mais tante Cécile n'écoute plus.

Cette fantasmagorie, ce fracas, cette cohue, cette poussière.... ce noir violement troué d'électricités truculentes la fatigue maintenant.

Elle a une hâte fébrile de rentrer dans le home relativement calme de l'abbé, et d'y mettre son cerveau, son coeur, tous ses nerfs au "ralenti."

Ne plus rien vor!.. nie plus rien entendre!.. ne plus rien dire!..

A 6 heures et demie, elle s'asseyait devant une table qui aurait pu être celle du Paradou, tant la mère de l'abbé avait cherché à y mettre de bonnes choses.

Il p eut un potage velouté, un vol-au-vent blanc, un salmis de perdreaux, et un crémeux Saint-Honoré... Le tout arrosé d'un vieux "*mercurey*" *qu'une famille* amie avait offert à M. l'abbé. Tante Cécile fit honneur au dîner; et comme elle protestait que c'était beaucoup trop!..

— Il *faut* prendre des forces, Mademoiselle! *Et puis*, je veux que vous partiez de Paris sur une meilleure impression. C'est, pour moi, une question patriotique. Une hirondelle ne fait pas le printemps; une famille Maude ne donne pas la note d'un quartier. Je vous assure qu'ici il y a de braves coeurs, et beaucoup!...

La maman de l'abbé n'a prémédité aucun effet, mais, à peine vient-elle de lancer son affirmation, que la porte du jardin s'ouvre toute grande, et d'une telle poussée, que la grille rebondit sur le mur en pierre de taille.

L'abbé se précipite à la fenêtre. Si jamais c'était Roger Maude?..

Pas du tout!.. C'est simplement une poignée de gosses du patronage... Ils ont vu descendre du taxi, place des Abbesses, la tante Cécile et sa nièce, et ils les ont ensuite tout à fait repérées, pendant qu'elles gravissaient la rampe assez roide de la rue de Ravignan.

Alors, très spontanément, ils ont décidé de venir saluer ces dames; de leur dire bonsoir, et même — attention très montmartroise — de leur offrir un petit bouquet de fleurs pour lequel ils se sont gentiment *cotisés... oh! pas cher!.. on* n'est pas riche à Montmartre.... mais le coeur y est!

Tante Cécile les reconnaît tous. Elle les embrasse... Et elle se sent bien émue. Les gosses font tout de suite une invitation en règle:

— Il faudra venir nous voir demain au "patro", on vous montrera la fosse aux ours.... Vous verrez si nous sommes bien!..

— Mes pauvres enfants... nous partons ce soir...

— Vous partez ce soir!..

— Oui.

— Faut pas!.. Justement, dimanche, on joue la *Fanfare de Nonancourt*!.. C'est très joli!.. Et puis, on en mettrait un fameux coup pour vous!.. N'est-ce pas, Monsieur l'abbé?..

L'un d'eux fredonne déjà:

A Nonancourt, la fanfare elle est fière...

— Ce sera pour une autre fois, mes petits amis....

— Alors, laissez-nous Mademoiselle Rolande?.. Oh! restez... dites, Mademoiselle?.. On attache deux harengs saurs à la bannière, c'est "roulant"!..

Tous ces petits "Poulbot" sont si sincères dans l'expression de leur affection, que tante Cécile aurait cédé, si les billets de chemin de fer n'avaient pas été pris, et si la menace de l'arrivée d'un Roger Maude désespéré ne planait pas, sans cesse, sur chacune de ces dernières *minutes*.

On se réembrasse, avec la promessse solennelle de se revoir à Noirmoutier, quand sonnerait, dans dix mois, l'heure bénie des vacances prochaines.

En attendant celle-là, une autre heure avance... cette heure lancinante de Paris, où l'on n'a le temps de rien faire parce que, toujours, *on a trop de choses à faire*. Tante Cécile et Rolande firent leurs adieux à la *maman* de l'abbé qui, pendant cette journée, était devenue leur maman très bonne et affectueuse. Puis, de nouveau, on descendit la rue de Ravignan, et un taxi emporta l'abbé et les deux voyageuses vers la gare d'Orsay.

Tante Cécile n'avait jamais vu cette gare souterraine. Ct fut une impression de plus, ajoutée à tant d'autres, qui devaient faire, de cette semaine, une inoubliable semaine, où les sensations les plus diverses dansaient une danse de Saint-Guy, en sa mémoire affolée.

L'abbé, royalement, leur avait loué deux couchettes... Royalement encore il ajouta deux couvertures et oreillers.

Tante Cécile et Rolande, à leur tour, lui dirent leur reconnaissance pour son intervention dans un moment où les vrais amis donnent leur entière mesure.

La tante avait les larmes aux yeux, et Rolande était bien près d'imiter sa tante... larmes de délivrance.... larmes qui arrivaient du fond des amères déceptions... larmes aussi devant l'aurore qui allait se lever quand la nuit des usines, et la nuit, plus nuit encore, des ingratitudes serait dépassée...

— Voyageurs, en voiture!..

Il y eut un coup de sifflet.

Et, doucement, le train glissa... glissa vers Paris-Austerlitz, de tragique souvenance.

Le voyage à Paris était terminé.

CHAPITRE XXXVIII

Le lendemain...

Cinq heures et demie du matin.

Le train a dépassé depuis un quart d'heure la station d'Ancenis. Les lumières, les voies, les signaux, *les masses d'ombre* se multiplient. Evidemment, on approche de Nantes.

Tante Cécile et Rolande, qui ont peu dormi, cherchent à distinguer quelque chose au travers de l'obscurité.

Le train s'arrête...

Pour un peu, la tante recommencerait l'aventure de la gare de Paris. Déjà elle parle de descendre. Mais Rolande la retient. En effet, le train repart; et, cinq minutes après, les cris habituels retentissent *sous le grand hall de la gare* de Nantes-Orléans....

— Nantes!.. Nantes!.. Les voyageurs pour Saint-Nazaire et le Croisic restent en voiture.

Les deux femmes sont maintenant sur le quai, dans la nuit et la froidure. Rolande s'informe aussitôt de "la navette" qui attend presque en face.

Elles y montent.

A cette époque de l'année, ce petit train, qui fait la navette entre Nantes-Orléans et Nantes-Etat, part avec peu de monde.

Cette solitude n'est pas pour déplaire à tante Cécile.

La "navette" démarra lentement, avec ses vieilles voitures; elle traversa l'immense pont de la Loire, et, au bout d'un quart d'heure, ce fut Nantes-Etat.

Alors, vision tout à fait différente.

— Cela sent le poisson pourri!.. s'écrie Rolande... c'est déjà l'odeur de mon île!..

En effet, si Nantes-Orléans, c'est le "continent" avec la banale vision d'une gare ressemblant à toutes les gares, Nantes-Etat, sale, dégoûtant, vieillot, c'est, malgré tout, déjà la mer, et quelque chose de son parfum y flotte...

Personne n'y paraît pressé.

Les hommes d'équipe accrochent avec placidité des pancartes à des petits bouts de trains d'intérêt local, dont les noms chantent la Vendée, la Bretagne et l'Océan:

Direction de Sainte-Pazanne...

Direction de Pornic....

Direction de Challans...

Un peu partout, des caisses de marée puant le maquereau, le mulet, le homard, la sardine ou le tourteau.

De-ci, de-là, de pimpants costumes de Sablaises, avec leur coiffe aérienne, leur jupe courte, leurs bas noirs et leurs petits sabots claquants... des matelots, le sac de toile sur le dos... des paysans du marais vendéen, des "maraîchins" avec leur boléro et le chapeau de feutre rond, cerclé de velours noir.

La tante et Rolande entrèrent dans le modeste buffet, et prirent un café au lait, servi nonchalemment par une grosse fille à peine éveillée.

Le beurre et le pain — pas très bons — étaient tout de même le beurre et le pain de "chez elles."

Elles déjeunèrent avec appétit, puis sortirent sur le quai.

A l'horizon des prés très verts, *l'aube, là-bas, blanchissait*...

Les vieilles locomotives manoeuvraient avec bonhomie, comme des paysannes périmées, qu'on utilise encore pour les travaux de tout repos.

La tante et la nièce s'installèrent en seconde classe. Elles se sentaient au milieu de figures amies et tranquilles. Elles ne pensaient même plus à surveiller leurs paquets... Sans crainte, elles demandaient des renseignements.

Ce monde, vraiment, était un autre monde.

Enfin, le train s'ébranle avec un grand grincement de chaînes rouillées, avec de dures secousses de tampons, et tout doucement, piapia, il s'en va vers des stations aux noms savoureux..., Pont-Rousseau ....Machecoul... Sainte-Pazanne.. La Bernerie...

— A propos, s'écrie brusquement la tante, hier, M. l'abbé m'a glissé une lettre au départ du train ...je ne l'ai *pas ouverte*... Où est-elle?... Ah!.. la voici... Que peut-il y avoir dedans!.. Fallait-il que je sois à bout pour l'avoir ainsi oubliée...

Elle lit à Rolande, très intriguée: "Chère Mademoiselle,

(A suivre.)

Un Etendard commun

Ecrit pour le Patriote

par Cyrénéen

(suite)

Il suit irrévocablement de là que le chrétien doit avoir constamment présente à l'esprit la pensée de la croix. De même que mon Maître ne l'a jamais oubliée un instant, ainsi il devra ne jamais en perdre le souvenir. Et comment ne pas en perdre le souvenir, si ce n'est en l'ayant toujours à sa vue! Cette conclusion est si logique, si naturelle, **si impérieuse,** si nécessaire **qu'elle ne souffre pas de réplique. Pourquoi le Sauveur nous a-t-il strictement commandé de se souvenir de lui comme sensiblement chargé de sa croix s'il devait être défendu dans sa religion de se le représenter comme sensiblement chargé de sa croix.** On l'accule à **une flagrante contradiction ou on se trompe lourdement, si on proscrit l'usage de sa croix.** Pourquoi le Sauveur synthétise-t-il toute sa vie, toute sa doctrine dans une image sensible, s'il est défendu de se représenter cette image sensible dans la vi de la foi? Et pourquoi ramène-t-il tout à une image symbolique si ce n'est parce qu'il sait qu'une image est nécessaire pour fixer la pensée de l'homme! Et, si on se trouve là en face 1o d'un commandement; 2o basé sur la nécessité de la nature de l'homme qui ne perçoit rien de spirituel qui n'ait d'abord passé par les sens, pourquoi le chrétien, et au nom de quelle autorité, l'élimine-t-il? Car, encore une fois, il est à tout jamais impossible de se représenter le Seigneur chargé ou cloué à la croix sans une image sensible que l'homme se formera une bonne fois de cette scène et qu'il renouvellera sans cesse à son esprit.

Et voyez la contradiction dont on est le jouet si on interdit l'image de la croix à nos yeux? Combien de fois le mot "croix" se rencontre-t-il dans les Evangiles et les Epitres des apôtres? Bien des fois assurément. Or, qui a songé à le rayer de la bible sous prétexte qu'il offense les oreilles? Mais l'omission de voix "croix" n'est-elle pas pour l'oreille ce que l'image de la croix est à l'oeil? Toutes deux, l'émission de voix et l'image graphique ne sont-elles pas, chacune à leur manière, la représentation sensible d'une seule et même chose, la croix — le première, une représentation auditive; la seconde, une représentation visuelle? Et ces deux sens, l'ouïe et la vue ne sont-ils pas deux sens du corps humain, tous les deux instruments de l'âme au même titre; deux sens égaux quant à la nécessité du sensible vis-à-vis les opérations de l'âme; deux sens également soumis aux mêmes lois psychologiques et morales? Pourquoi alors, une différence de traitement entre ces deux véhicules sensibles et ces deux sens? Absurdité, par conséquent, que d'avoir une morale pour l'un et une morale pour l'autre; absurdité que de permettre la prononciation du mot "croix" à l'oreille et d'en refuser l'image à la vue; absurdité que de prétendre que la croix ne souille pas l'oreille, mais qu'elle souille l'oeil qui la regarde. Si on veut être logique, qu'on retranche ce vocable de la langue chrétienne, ou bien qu'on ne banisse pas la croix de nos yeux. De deux choses l'une: ou bien le Sauveur défend tout à fait le sensible dans notre vie religieuse; alors supprimons tout mode sensible de connaître la croix; u bien il ne le prohibe pas; alors soyons conséquents; permettons à l'oeil ce que nous permettons à l'oreille.

Il reste donc bien établi: que la croix tient à l'essence de la vie chrétienne; que si l'on veut être vrai disciples du Crucifié, il faut à sa suite porter sa croix et que, pour ne pas oublier cette vérité fondamentale de la religion il faudra en tracer ostensiblement le signe à nos yeux.

Ainsi du moins, l'ont compris les premières générations de chrétiens, fidèles interprètes des pensées, des désirs, des sentiments du Christ-Roi. Ils n'ont pas craint de dessiner pour leurs yeux l'arbre glorieux du salut, et ils l'ont fait avec une prodigalité qui ferait honneur aux plus fervents de nos jours. Les mille et mille païens et Juifs incrédules qui les entouraient ne les ont pas empêchés de lui rendre un culte démonstratif et de marcher d'après leur foi en l'exposant visiblement dans tous les milieux publics. Une belle page de saint Jean Chrysostome rend compte des coutumes antiques sur le culte public professé envers la croix par les chrétiens de son siècle, et nous nous ferons un devoir de la reproduire à la fin de cet écrit. Que le lecteur veuille bien se rappeler la promesse de citation que nous lui réservons, et quand il aura cette page sous les yeux, qu'il la rapproche de l'idée que nous traitons actuellement, et il verra comment elle la confirma au suprême.

3. La croix et le jugement dernier

L'Evangile nous offre un autre exemple de la croix comme étendard social et essentiel au christianisme.

Les apôtres s'approchent un jour de leur Maître et l'interpellent en ce sens: "Quel sera le signe de votre avènement futur et de la consommation des siècles?" (23) Il leur répond: "Le soleil s'obscurcira, la lune perdra sa lumière, les étoiles tomberont du firmament, les bases des cieux seront ébranlées; c'est alors qu'apparaîtra le signe du Fils de l'homme. Et alors toutes les nations de la terre se lamenteront (24)."

Quel est le signe dont il est question ici? Le Sauveur ne s'en ouvre pas explicitement pour des raisons qu'on ignore: peut-être parce que le fait de la croix n'étant pas encore accompli, on eût été incapable d'en saisir toute la portée de l'allusion. En tout cas, ce texte n'est pas resté mystère pour l'antiquité qui a reconnu ce signe spécial la croix elle-même de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Saint Jean Chrysostome, saint Jérôme, saint Augustin, saint Cyrille, saint Hilaire, saint Léon, le Vénérable Bède ont témoigné en ce sens.

On s'explique facilement que la croix doive accompagner le Souverain Juge quand il viendra rendre à chacun selon ses oeuvres, à la fin des temps. Tout roi s'entoure de signes extérieurs qui sensibilisent sa royauté aux yeux des hommes et qui l'accréditent auprès des pays étrangers. On peut même dire que ce recours à cet apparat sensible répond à un besoin profond de la nature de l'homme qui cherche, d'instinct, à incorporer dans des choses sensibles les réalités spirituelles qui passeraient inaperçues sans ce stratagème. Aussi, à toutes les époques, sous tous les climats, on a recherché des significatifs visibles pour symboliser la grande réalité de pouvoir et de domination contenue sous l'autorité. Même de nos jours, pas une nation qui n'ait son drapeau et ses distinctifs nationaux. Or, ce qui convient aux autres rois, convient encore plus au Roi des rois. Roi par essence, et il lui faut aussi un emblème de sa royauté qui le distingue des autres monarques terrestres et qui soit l'expression parfaite de sa mystique souveraineté. Et quel signe peut mieux lui convenir si ce n'est l'objet qui fait le centre des pensées de toute sa vie, l'instrument par lequel il a détruit le péché, écrasé le démon, renversé la mort et justifié l'homme pécheur.

Or, le protocole diplomatique demande que le roi s'environne de ses insignes royaux quand il prend place au milieu des nations pour traiter des affaires de quelque importance. Mais le Sauveur descend du ciel pour tenir les grandes assises de l'humanité: il passera en revue toutes les nations de la terre; il passera leurs oeuvres pour les juger d'un inflexible jugement qui fixera leur sort pour l'éternité. Il convient donc qu'il soit accompagné de ses armes royales. "C'est pourquoi, dit saint Augustin, de même qu'à l'entrée triomphale d'un prince, les soldats le précèdent portant sur leurs épaules les étendards royaux et annoncent l'approche du souverain: de même quand les astres seront tombés et que le Souverain de l'univers descendra des cieux pour juger les hommes, il sera précédé de la milice des anges qui porteront l'étendard de la croix et nous signaleront l'approche de notre roi.

Voir dans la croix le signe de parade qui devancera le divin Crucifié dans l'acte si important du jugement des nations se justifie surabondamment. La croix rappelle le fond de toute la religion: elle rappelle l'incarnation, la rédemption, l'adhésion au Christ ou son rejet; l'acquiescement à la fin ultime ou son mépris; le péché ou le pardon. Elle se dresse donc comme le plus incorruptible témoin que le Christ puisse produire en cette circonstance. Son aspect l'emportera sur tous les éloquents plaidoyers: point ne sera nécessaire de dresser l'acte d'accusation des hommes et des nations: ils se sentiront jugés rien qu'en la voyant; ses reflets illumineront jusqu'aux derniers plis des consciences.

Sa seule vue dévoilera aux meurtriers du Christ leur horrible ingratitude et méprise, confondra les méchants d'avoir rendu vaine une mort dont la destination était de les sauver. Alors, dit le texte, à l'apparition de ce signe "les tribus gémiront" et elles sècheront de frayeur. D'autre part, les bons reconnaîtront dans la croix l'image que leur Sauveur leur avait laissée avant de mourir, le symbole de leur vie qu'ils ont porté avec courage et persévérance; et dans ce signe autrefois d'humiliations et de souffrances, ils trouveront maintenant la garantie de leur salut et de leur gloire. Ses brillants rayons transperceront leurs âmes de joie et de bonheur.

Le Sauveur appelle la croix sa gloire. C'est alors qu'elle revêtira cette évidence aux yeux des nations ébahies. "Car, considérez, dit saint Augustin, la puissance de cet instrument: à sa venue, le ciel s'obscurcira, la lune retirera sa lumière; elle éclipsera tous les astres du ciel pour nous apprendre qu'elle est plus lumineuse que la lune, plus éclatante que le soleil."

Encore une fois, la croix apparaît comme un étendard sous lequel sont enrôlés tous les chrétiens, quel que soit leur nom. Plus que cela: elle enroulera dans ses plis l'humanité entière dans ses générations de tous les temps et de tous les espaces: elle est un étendard universel devant qui tout genou fléchira, bon gré, mal gré. Malheur à celui qui en rougira sur la terre, car elle sera l'instrument de sa propre condamnation aux heures des éternelles rétributions.

(23) *S. Matth.* XXIV, 3

(24) *S. Matth.* XXIV, 29.

B) LES EPITRES DES APOTRES

Les Apôtres, instruits par Notre-Seigneur, inspirés par le Saint-Esprit, garantis par l'un et par l'autre dans l'orthodoxie de leur doctrine ont concentré leur prédication sur un unique centre: "Nous prêchons Jésus-Christ (25)"; et dans les actes et les aspects du Maître, ils en ont prêché un comme dominant tous les autres, comme le fondement de la religion, comme la source première de la justification et du salut: nous prêchons (Jésus-Christ) "en tant que crucifié (26)." Nous touchons là à un point si élémentaire, si patent de la théologie apostolique que l'énoncer devrait suffire pour emporter l'assentiment de l'intelligence sans qu'il soit nécessaire d'en faire une démonstration spéciale. Mais dans notre siècle d'ignorance, de légèreté, de superficialité religieuse, les points les mieux établis et les plus fondamentaux de la religion doivent être repris dans leur racine et dans leurs détails si on veut être compris. Au risque donc de paraître fastidieux, il importe de rappeler l'enseignement des Apôtres sur cette constante et universelle vérité: que le christianisme se rattache tout entier à la croix de Jésus-Christ, qu'il tire d'elle sa valeur, sa force salvatrice, sa raisonson d'être: et que partant, la croix est un étendard que tout chrétien doit honorer dans son coeur, que toute sasiété chrétienne doit arborer dans sa vie publique: que l'un et l'autre doivent défendre dans l'attaque sous peine de forfaire à leur honneur, a leur devoir, à leur foi, à leur religion.

Voici une proposition qui découle des épîtres des Apôtres et que nous voulons démontrer: à savoir que la rédemption ou le salut de l'homme est attribué tantôt à la personne de Jésus, tantôt à son sang, tantôt à sa mort, tantôt à sa croix; que les apôtres emploient l'une ou l'autre de ces expressions ou l'une pour l'autre sans distinction comme si elles étaient équivalentes et tout à fait synonymes; et que par conséquent, la croix a même valeur rédemptrice que le sang ou la mort de Jésus et qu'elle s'identifie avec sa personne dans cette oeuvre de notre rachat.

1. Quelquefois la rédemption est attribuée à la personne de Jésus

Saint Paul dit: Vous êtes justifiés par la rédemption qui vous vient du Christ-Jésus (27); "Nous sommes réconciliés par Notre-Seigneur Jésus-Christ (28)"; "Le Christ-Jésus s'est fait notre rédemption (29)"; "Dieu nous a réconciliés à lui par le Christ (30)"; "Le Christ s'est livré lui-même pour nos péchés (31)"; "Dieu nous a gratifiés dans son Fils bien-aimé (32)"; "Jésus nous a arrachés de la colère à venir (33)"; "Jésus-Christ est venu en ce monde pour sauver les pécheurs."

Saint Pierre dit: "Le Christ a souffert pour nous (34); il est mort pour nos péchés (35)."

Saint Jean dit: "Jésus s'est fait propitiation pour nos péchés et ceux du monde entier (36)."

2. Quelquefois la rédemption est attrobuée au sang de Jésus

Saint Paul dit: "Nous avons la rédemption par son sang (37)"; "Dieu a exposé le Christ-Jésus comme propitiation, par la foi, dans son sang (38)"; "Vous (gentils), qui jadis étiez loin, vous avez été rapprochés dans le sang du Christ (39); "justifiés maintenant dans san sang" (40); "Le Christ est entré une fois pour toutes dans le sanctuaire (le eiel) non avec le sang des boucs ou des brebis, mais avec son propre sang, ce qui valut une rédemption éternelle" (41): "Jésus a sanctifié son peuple par son propre sang" (42).

Saint Pierre dit: "Vous êtes élus pour obéir à la foi et avoir part à l'aspersion du sang de Jésus-Christ" (43); "vous avez été rachetés au prix d'un sang précieux, le sang de l'Agneau sans tache et immaculé" (44).

Saint Jean dit: "Le sang du Christ vous a purifiés de tous vos péchés "(45); "le Christ est venu dans son sang" (nous racheter) (45).

3. Quelquefois la rédemption est attribuée à la mort de Jésus.

Saint Paul dit: "Le Christ est mort pour nos péchés selon les Ecritures" (47); "quand nous étions pécheurs, nous avons été réconciliés par la mort de son Fils" (47); "Si, étant ennemis, nous fûmes réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils..." (49); "maintenant, il nous a réconciliés dans son corps de chair par sa mort pour nous constituer saints, sans tache et sans reproche" (50); "(Si la justification venait de la loi) le Christ serait mort en vain" (51).

Saint Pierre dit: "Le Christ est mort pour nos péchés" (52).

4. Quelquefois la rédemption est attribuée à la croix de Jésus

Saint Paul dit: "Dieu a pacifié par le sang de sa croix ce qui est sur la terre et ce qui est aux cieux (53)"; "le Christ a réconcilié les deux peuples — païen et juif — à Dieu par sa croix" (54); "il a détruit notre arrêt de mort en le clouant à la croix" (55); "le Christ s'est fait malédiction pour nous alors qu'il était pendu au bois (de la croix) (56)."

Saint Pierre dit: "Le Christ a porté lui-même le poids de nos péchés sur la croix afin que, étant morts au péché, nous vivions à la justice "(57).

Cette longue énumération de textes d'apôtres différents puisés à des écrits différents ramène les sources de la rédemption à la croix de Jésus, aussi bien qu'à sa personne, sa mort ou son sang. Il n'est donc pas plus permis de l'exclure quand on parle de salut que d'exclure les autres. Non que, objectivement et strictement parlant, la croix ait même valeur intrinsèque que la personne de Jésus, que son sang ou que sa mort, puisque sa personne est divine, ue son sang est possédé par ce même suppot divin, que sa mort est attribuee à la même source infinie, et qu'il n'en est pas ainsi de la croix qui n'a pas été assumée par le Verbe divin; mais en ce sens que Jésus a abaissé ses regards sur la croix à titre d'instrument solidaire de sa personne dans notre régénération spirituelle et qu'il lui a fait jouer un rôle caractéristique qui devait marquer notre rédemption d'un sceau spécial (58). En effet, l'infinie Sagesse ayant décrété que la rédemption s'opèrerait par un abîme d'humiliations, le Christ n'avait qu'à chercher cet instrument qui le ravalerait le plus bas possible aux yeux des hommes; et cet instrument n'était autre que la croix, considérée alors comme le gibet le plus odieux, le plus infâme, le plus exécrable, le plus avilissant où un homme pût mourir. De là vient que la croix entre dans les plans positifs de Dieu dans la purification du péché, qu'elle s'associe intimement à l'humanité de Jésus comme un prolongement qui lui est nécessaire, qu'elle revêt le christianisme d'une teinte qu'il n'aurait pas sans elle, qu'elle pénètre jusqu'au fond de sa constitution pour le modifier intrinsèquement: en un mot, que la croix tient à l'essence du christianisme. Quiconque la retranche de la foi chrétienne, défigure cette foi chrétienne par le fait même.

(25) *I Cor. II*, 2.
(26) *Ibid.*
(27) *Rom. III*, 24.
(28) *Rom. V*, 11.
(29) *I. Cor. I*, 30.
(30) *I I Cor. II*, 18-19.
(31) *Gal. I*, 4.
(32) *Eph. I*, 6.
(33) *I Thes. I*, 10.
(34) *I S. Pierre II*, 22.
(35) *I S. Pierre III*, 18.
(36) *I S. Jean II*, 2.
(37) *Eph. I*, 7.
(38) *Rom. III*, 25.
(39) *Eph. II*, 15.
(40) *Rom. V*, 9.
(41) *Heb. IX*, 12.
(42) *Heb. XIII*, 12.

(43) *I S. Pierre I*, 2.
(44) *I S. Pierre I*, 19.
(45) *I S. Jean I*, 7.
(46) *II S. Jean V*, 6-8.
(47) *I Cor. XV*, 3.
(48) *Rom. V*, 10.
(49) *Rom. V*, 8.
(50) *Colos. I*, 22.
(51) *Gal. II*, 21.
(52) *I S. Pierre III*, 18.
(53) *Colos. I*, 20.
(54) *Eph. II*, 16.
(55) *Col. II*, 14.
(56) *Gal. III*, 13.
(57) *I S. Pierre II*, 24.
(58) *Nous soulignons cette distinction que nous sous-entendons tout au cours de ce travail. Nous ne prétendons pas identifier la personne du Sauveur et la croix au point de les confondre et de leur vouer un culte égal. Sous certains égards, il y a une distance infinie entre les deux. La croix, en tant que croix, ou en tant que bois, si on aime mieux, n'a droit à aucun hommage, à aucune vénération religieuse. Lui rendre un culte d'adoration serait un acte de pure idolatrie. Si la croix est sainte, c'est parce que le Sauveur l'a sanctifiée; et c'est dans la mesure de cette référence qu'elle devient un objet de culte. Elle participe à la personne du Seigneur, et nous honorons cette participation. On vénère la personne du Maître en elle, et rien de plus.*

III

LE PARTAGE DE L'HISTOIRE

L'amour ou la haine de la croix ne sont pas nés d'hier. Ils suivent les vicissitudes qui s'attachent à la personne du Sauveur. Quiconque aime Jésus, aime sa croix; quiconque hait le Christ abhorre sa croix. Et chose curieuse, le vrai chrétien s'attache a uSauveur par sympathie pour sa croix, parce qu'elle répresente la plus authentique marque de son amour pour lui, tandis que le pervers s'épouvante de la croix comme d'un fantôme qui lui rend l'Homme-Dieu repoussant: au point que la croix sert de ligne de démarcation entre les bons et les méchants; qu'elle est la pierre d'achoppement où se heurte l'incrédulité et la détourne du salut ou le signe béni de ralliement de toutes les âmes droites et sincères qui s'émeuvent d'un si grand abaissement de la part d'un Dieu.

La croyance de la croix a envahi le monde avec les apôtres chargés d'en prêcher le prix, la valeur et la nécessité. Aucune doctrine religieuse n'a remué l'univers avec autant de force, de conviction, de rapidité. En peu de temps, tout l'empire romain en fut secoué depuis sa base jusqu'à son faîte. Le "thème de la croix" (59) est dans toutes les bouches, celle du pauvre, celle du riche, celle de l'esclave, celle de l'homme libre, celle de l'ignorant, celle du savant, celle du bas peuple comme celle du proconsul. Chacun l'apprécie à sa manière. La bataille s'engage à son sujet. Les esprits se divisent. Tandis qu'un camp de l'humanité se range frénétiquement sous son joug, l'autre l'attaque, la rejette, la combat avec acharnement. L'apôtre saint Paul nous a conservé les échos de cette lutte dans sa première épître aux Corinthiens.

A) LA PERIODE APOSTOLIQUE

Voici comment s'exprime le grand apôtre: "Le Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'évangile: non point avec la sagesse de la parole afin de ne pas rendre vaine la croix du Christ. Car le thème de la croix est une folie pour ceux qui périssent, mais pour ceux qui sont sauvés, c'est-à-dire pour nous, elle est la puissance de Dieu... (60) En effet, les Juifs demandent des miracles et les Grecs cherchent la sagesse; mais nous, nous prêchons le Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les païens; mais pour ceux qui sont appelés, Juifs ou Grecs, elle est la puissance et la sagesse de Dieu. Car ce qui est folie en Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse en Dieu est plus fort que les hommes (61)... Pour moi, mes frères, lorsque je suis venu parmi vous pour annoncer le témoignage du Christ, je n'ai pas jugé savoir autre chose que Jésus, et Jésus crucifié (62)."

Ces paroles sont toute une révélation. Elles font connaître les adversaires qui se raidissent et qui se liguent contre la croix pour détruire son influence: ils se recrutent parmi le Juif incrédule et le Grec pédant; et l'apôtre signale les arguments dont se sert leur impiété pour mener leur campagne d'opposition. D'autre part, il marque l'attitude des prédicateurs de l'Evangile qui, en dépit des railleries et des sarcasmes, n'ont qu'une voix pour prêcher qu'il n'y a pas de salut si ce n'est dans Jésus crucifié, et aussi l'attitude des premiers chrétiens qui communient aux sentiments de leurs chefs et qui se glorifient, comme eux, dans la croix combattue de leur Maître.

Pour croire, le Juif demande des "miracles." Le crucifiement du Christ ne sert qu'à démontrer son infirmité et à dévoiler sa faiblesse" (63). Descends de la croix, nous lui avons dit, et nous croirons en toi (64), et il est resté attaché à son gibet sans pouvoir vaincre les clous qui l'y retenaient. Incapacité avouée qui dissipe toute confiance. Si cet homme avait eu quelque puissance, il eût sauvé son honneur et essayé de capter notre foi. Mais faire descendre le salut d'un prétendu Messie qui n'est pas même capable de se pourvoir à lui-même est une impossibilité, une perfidie: c'est un "scandale" que de lui attribuer quelque valeur. Ainsi raisonnait le Juif revêche.

Se peut-il hypocrisie plus patente? Le Juif demande encore des miracles pour croire! Il en demande depuis Moïse. Et combien le Sauveur n'en a-t-il pas fait pour accréditer sa mission? Quand saint Jean-Baptiste, de son cachot, députe des délégués pour s'enquérir s'il était vraiment le Messie, il répond qu'il est le thaumaturge annoncé par Isaïe. "Rapportez à votre maître les choses que vous avez vues et que vous avez entendues: les aveugles voient, les boiteux marchent, les pauvres sont évangélisés" et Jésus ajoute: "Bienheureux celui qui ne se scandalisera pas de moi" (65). Ce scandale que les Juifs affichent après la mort du Sauveur n'est donc pas nouveau. Et le plus inconcevable, c'est qu'il nait des miracles mêmes qu'il réclament pour croire. Ils demandent un jour un signe spécial, irréductible de créance de la part de Celui qui se dit le Messie; ils l'auront. "De même que Jonas a passé trois jours dans le sein de la baleine et en est sorti vivant, de même le Fils de l'homme passera trois jour dans le sein de la terre pour en sortir vivant" (66). "Détruisez ce temple et je le rebâtirai dans trois jours" (67). Le Christ n'est pas descendu de la croix comme les Juifs le voulaient, mais il est ressuscité au bout de trois jours comme il l'avait promis, et quand ce fait évident, irrécusable, éminemment probable arrivera, ils ne croiront pas.

Non, ce ne sont pas les miracles qui ont manqué; mais c'est leur orgueil qui a été froissé. Ils attendaient un Messie riche, puissant, magnifique, envoyé par Dieu pour rétablir le royaume d'Israël par ses conquêtes dont ils se promettaient toutes sortes de prospérités terrestres, et il est venu un Messie petit, pauvre, faible, sans éclat de grandeur, condamné au supplice le plus ignominieux du temps, un Messie accablé de souffrances, d'humiliations, d'abaissements. Ils le méprisèrent et il devint un objet de scandale pour leur orgueil déçu.

(A suivre.)

(59) *I Cor. I*, 18.
(60) *I Cor. I*, 17-19.

(61) *I Cor. I*, 22-26.
(62) *I Cor. II*, 1-2.
(63) *II Cor. XIII*, 4.
(64) *Marc XV*, 32.

(65) *Matth. XI*, 4.
(66) *Matth. XII*, 40.
(67) *Jean II*, 19.